



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION DES STATISTIQUES AGRICOLES,
DE L'INFORMATIQUE ET DE LA DOCUMENTATION**



4^{ème} RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE 2011-2014

VOLUME III : MODULE DE BASE

APERÇU GENERAL DE LA DIMENSION GENRE



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Juin 2013

PREFACE

L'agriculture togolaise est essentiellement caractérisée par la coexistence d'un système de production vivrière traditionnel et de subsistance, juxtaposé à un système de cultures d'exportation, introduites depuis la période coloniale.

Les pratiques culturelles qui en résultent fournissent des niveaux de productivité relativement bas qui ne permettent pas aux paysans de tirer pleinement profit de leur labeur. De même, le niveau de la valeur de la production à l'hectare est très faible. Il s'établit en moyenne à 400 000 FCFA/ha.

Au regard de ces faibles performances et conscient du défi à relever, le gouvernement togolais, dans sa politique de développement agricole, a mis l'accent sur l'amélioration des techniques culturelles, l'introduction de nouvelles technologies visant l'intensification agricole et, au-delà, la diversification des cultures. Cette disposition a ainsi permis, ces dernières années, à la population togolaise majoritairement rurale (paysanne), non seulement de couvrir ses besoins alimentaires par sa propre production, mais aussi de dégager des excédents exportables, sources de revenus.

Parallèlement à cette panoplie d'actions en faveur de la production végétale, les autres branches du secteur primaire à savoir l'élevage et l'aquaculture ont également bénéficié d'appuis divers notamment en matière de soins vétérinaires, de soutien à la production.

En vue de consolider toutes ces actions et au-delà, asseoir une base cohérente de développement du secteur, notre pays a élaboré et mis en œuvre le programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) qui a pour objectif de fédérer tous les efforts d'investissement agricole en un instrument sectoriel unique, cohérent et coordonné, de manière à réaliser et maintenir une croissance agricole annuelle d'au moins 6 % à l'horizon 2015.

L'exploitation de la base de données de la Direction des Statistiques Agricoles a été déterminante dans la conception et la mise en œuvre du PNIASA.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et de l'agriculture (FAO) recommande la réalisation périodique du recensement de l'agriculture qui est une vaste opération de collecte de données structurelles du secteur agricole.

Il faut reconnaître qu'au Togo, le dernier recensement national de l'agriculture, troisième du genre, a été organisé en 1995. Depuis ce dernier recensement, il y a seize ans, le secteur rural y compris l'agriculture togolaise a sans nul doute

changé de caractéristiques. Un quatrième recensement s'imposait pour mesurer les mutations structurelles qui y sont intervenues.

Conscient de la situation, le gouvernement a institué, par décret n°2011-023/PR du 09 février 2011, la réalisation du quatrième recensement de l'agriculture qui s'est déroulé en trois grandes étapes, à savoir :

- la réalisation des modules de base et de collecte des données communautaires du recensement national de l'agriculture qui s'est déroulée en avril 2012 ;
- la réalisation du module complémentaire du recensement national de l'agriculture durant la campagne agricole 2012/2013 ;
- la réalisation des modules thématiques par l'organisation des enquêtes thématiques du recensement national de l'agriculture.

Ces composantes formaient tout un programme exécuté avec virtuosité par la direction des statistiques agricoles, de l'informatique et de la documentation (DSID) du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Pour actualiser annuellement pendant les dix prochaines années les données de ce recensement agricole, il est prévu la mise en place d'un système permanent intégré de statistiques agricoles.

Ce recensement a été conduit, selon l'approche modulaire du programme mondial du recensement de l'agriculture 2010 de la FAO (modules de base et communautaire par dénombrement exhaustif et modules complémentaires/thématiques par sondage), qui permet l'articulation du recensement agricole dans un système intégré de recensement et d'enquêtes agricoles avec un volet communautaire.

L'importance de cette opération statistique qu'est le recensement national de l'agriculture n'a pas échappé aux organisations internationales, aux directions techniques locales, aux administrations préfectorales et aux collectivités locales qui y ont apporté des appuis multiformes.

C'est ainsi que la FAO a financé la phase préparatoire de ce quatrième recensement à travers son programme de coopération technique (PCT) dans le cadre du projet TCP/TOG/3303 "Assistance préparatoire au recensement national de l'agriculture (RNA)".

Du côté du gouvernement, l'engagement du Président de la République, **Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE** qui a personnellement souscrit à la réalisation de cette importante opération par la mobilisation des ressources tant humaines que financières, a aidé à la réussite de cette opération.

La réalisation de ce quatrième recensement national de l'agriculture (RNA 2011/2014) a permis de disposer d'une batterie d'indicateurs référentiels devant servir, entre autres, au suivi du secteur agricole et à l'évaluation du PNIASA.

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche saisit cette occasion pour adresser ses sincères remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de cette importante opération. Plus particulièrement, il exprime sa profonde gratitude :

- au gouvernement togolais, pour avoir soutenu financièrement et techniquement l'opération jusqu'à son terme ;
- à la FAO, pour son appui technique et financier ;
- aux autorités administratives centrales et locales, pour leur accompagnement, combien efficace ;
- à l'ensemble de la population togolaise, pour sa disponibilité et sa contribution à la réussite de l'opération ;
- aux médias, pour avoir assuré la couverture du lancement de l'opération ;
- à la direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN), pour sa collaboration et son appui technique ;
- à l'institut de conseil et d'appui technique (ICAT) qui a mis à la disposition de la DSID, un nombre appréciable de son personnel ;
- aux directeurs régionaux et préfectoraux de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite du RNA ;
- au personnel contractuel (agents recenseurs, opérateurs de saisie, personnel d'appui) qui s'est sacrifié pour permettre l'exécution des travaux du RNA ;
- aux personnes ressources du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche qui ont contribué, sans désespérer, au bon déroulement du RNA.

Puissent les résultats de ce recensement national de l'agriculture contribuer efficacement à la planification du développement du secteur rural au Togo.

**Le ministre de l'agriculture,
de l'élevage et de la pêche**

Colonel Ouro-Koura AGADAZI

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	7
RESUME.....	10
GENERALITES	15
1. Contexte	15
2. Objectifs	16
2.1. Objectif général	16
2.2. Objectifs spécifiques.....	16
3. Cadre institutionnel et coordination.....	17
4. Phases opératoires du RNA	17
4.1. Phase préparatoire	17
4.2. Exécution du recensement	17
4.3. Traitement, diffusion et archivage des données.....	17
4.4. Mise en place du Système Permanent Intégré de Statistiques Agricoles (SPISA) ...	18
5. Financement.....	18
6. Publications des résultats du Recensement National de l'Agriculture (RNA)	18
I. INTEGRATION DU GENRE DANS LE RNA.....	19
II. CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES DES MENAGES	20
2.1. Types de ménages	20
2.2. Répartition spatiale des ménages par sexe du chef de ménage	21
2.2.1. Ménages ruraux.....	21
2.2.2. Ménages agricoles.....	22
2.2.3. Ménages non agricoles.....	23
2.3. Âge des chefs de ménage	24
2.3.1. Ménages ruraux.....	24
2.3.2. Ménages agricoles.....	27
2.4. Situation matrimoniale des chefs de ménage.....	27
2.4.1. Ménages ruraux.....	27
2.4.2. Ménages agricoles.....	30
2.5. Niveau d'instruction des chefs de ménage différencié par sexe	31
2.5.1. Ménages ruraux.....	31
2.5.2. Ménages agricoles	33

2.6. Taille moyenne des ménages	34
2.6.1. Ménages ruraux.....	34
2.6.2. Ménages agricoles.....	36
III STRUCTURE DE LA POPULATION	37
3.1. Types de population	37
3.1.1. Population agricole	38
3.1.2. Population non agricole	38
3.2. Caractéristiques de la population rurale	40
3.2.1. Population rurale en lien avec le sexe du chef de ménage	40
3.2.2. Population rurale selon l'âge du chef de ménage	42
3.2.3. Population rurale en lien avec la situation matrimoniale du chef de ménage.....	43
3.2.4. Population rurale en lien avec le niveau d'instruction du chef de ménage	44
3.2.5. Population rurale et taille moyenne des ménages.....	46
3.3. Caractéristiques de la population active agricole	47
3.3.1. Population active agricole en lien avec le sexe du chef de ménage.....	47
3.3.2. Population active agricole en lien avec l'âge des chefs de ménage	49
3.3.3. Population active agricole en lien avec la situation matrimoniale du chef de ménage.....	49
3.3.4. Population active agricole en lien avec le niveau d'instruction du chef de ménage.....	50
3.3.5. Population agricole et taille du ménage	50
3.3.6. Population active agricole selon le nombre d'actifs agricoles et le sexe du chef de ménage	51
IV ACTIVITES ECONOMIQUES DES MENAGES SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE.....	53
4.1. Types d'activités économiques des ménages	53
4.1.1. Ménages ruraux.....	53
4.1.2. Ménages agricoles	53
4.2. Activités économiques des ménages	55
4.2.1. Branches d'activités agricoles des ménages agricoles	55
4.2.2. Branches d'activités non agricoles des ménages agricoles	58
4.2.3. Branches d'activités des ménages non agricoles.....	58
4.3. Facteurs de production des activités agricoles.....	59
4.3.1. Nombre de parcelles	59
4.3.2. Taille des exploitations agricoles (Superficies)	61
4.3.3. Pratique de l'irrigation	62
4.4. Principales cultures pratiquées par les ménages agricoles	63
4.4.1. Cultures vivrières.....	63
4.4.2. Cultures maraîchères	70

4.4.3. Cultures de rente	72
4.4.4 Cultures fruitières	73
4.4.5. Sylviculture	74
4.5 Pratique de l'élevage dans les ménages agricoles.....	77
4.5.1 Elevage classique	77
4.5.2 Elevages spéciaux.....	87
4.5.3 Apiculture	89
4.6. Pêche et aquaculture.....	90
V. BANCARISATION DE LA POPULATION RURALE	91
CONCLUSION	92
ANNEXES	94
ANNEXE 1 – CONCEPTS ET DEFINITIONS LIES AU GENRE	94
ANNEXE 2 - TABLEAUX.....	96
ANNEXE 3 : LISTE DES PERSONNES AYANT PARTICIPE AU RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE (RNA).....	107

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des ménages ruraux selon le type de ménage et le sexe du chef de ménage	20
Tableau 2 : Répartition des ménages ruraux, par région et par sexe du chef de ménage.....	22
Tableau 3 : Répartition des ménages ruraux par tranches d'âge et selon le sexe du chef de ménage	25
Tableau 4 : Age moyen des chefs de ménage suivant la région et le sexe	26
Tableau 5 : Répartition des ménages ruraux selon la situation matrimoniale et le sexe du chef de ménage	28
Tableau 6 : Proportion des ménages ruraux par région, selon la situation matrimoniale et le sexe du chef de ménage	29
Tableau 7 : Répartition des ménages ruraux selon le niveau d'instruction et le sexe du chef de ménage	31
Tableau 8 : Taux d'analphabétisme des chefs de ménage ruraux par région et par sexe.....	32
Tableau 9 : Répartition des ménages agricoles selon le niveau d'instruction et le sexe du chef de ménage	34
Tableau 10 : Répartition des ménages ruraux selon la taille du ménage et le sexe du chef de ménage	34
Tableau 11 : Proportion des ménages ruraux selon la région, la taille, et le sexe du chef de ménage.....	36
Tableau 12 : Répartition de la population rurale par sexe et selon le type de population	37
Tableau 13 : Répartition de la population agricole par sexe et selon le sexe du chef de ménage.....	38
Tableau 14 : Répartition de la population agricole par sexe et par région.....	38
Tableau 15 : Répartition de la population non agricole par sexe et selon le sexe du chef de ménage.....	39
Tableau 16 : Répartition de la population non agricole par sexe et selon la région.....	39
Tableau 17 : Répartition de la population rurale par sexe et selon le sexe du chef de ménage.....	40
Tableau 18 : Répartition de la population rurale par sexe et selon la région	41
Tableau 19 : Répartition de la population rurale par sexe et selon l'âge du chef de ménage ..	42
Tableau 20 : Répartition de la population rurale par sexe et selon la situation matrimoniale du chef de ménage	44
Tableau 21 : Répartition de la population rurale par sexe et selon le niveau d'instruction du chef de ménage	45
Tableau 22 : Répartition de la population rurale par sexe et selon la taille du ménage	46

Tableau 23 : Répartition de la population rurale par sexe et selon la taille du ménage	47
Tableau 24 : Répartition de la population active agricole par sexe et selon le sexe du chef de ménage	47
Tableau 25 : Répartition de la population active agricole par sexe et selon la région	48
Tableau 26 : Répartition de la population active agricole par sexe et selon l'âge du CM	49
Tableau 27 : Répartition de la population active agricole par sexe et selon la situation matrimoniale du chef de ménage	49
Tableau 28 : Répartition de la population active agricole par sexe et selon le niveau d'instruction du chef de ménage	50
Tableau 29 : Répartition des ménages agricoles selon la taille moyenne et la région.....	51
Tableau 30 : Répartition de la population active agricole par sexe et par sexe du chef de ménage.....	51
Tableau 31 : Répartition de la population active agricole par sexe et selon la région	52
Tableau 32 : Répartition des ménages agricoles selon le type d'activités et le sexe du chef de ménage	54
Tableau 33 : Proportion des ménages agricoles selon le type d'activités agricoles pratiquées, selon le sexe du chef de ménage et par région	55
Tableau 34 : Répartition des ménages agricoles selon le type d'activités agricoles des membres et le sexe du chef de ménage	56
Tableau 35: Répartition des ménages agricoles pratiquant des activités non agricoles selon le type d'activités et le sexe du chef de ménage	58
Tableau 36 : Répartition des ménages agricoles selon le nombre moyen de parcelles par ménage et le sexe du chef de ménage	60
Tableau 37 : Taille moyenne des exploitations agricoles par région et selon le sexe du CM.....	62
Tableau 38 : Répartition des ménages agricoles selon les cultures temporaires et le sexe du chef de ménage	64
Tableau 39 : Répartition des ménages agricoles, selon les cultures de céréales et le sexe du chef de ménage	65
Tableau 40 : Proportion des ménages agricoles pratiquant les cultures céréalières, selon la région et le sexe du chef de ménage.....	66
Tableau 41 : Répartition des ménages agricoles selon le type de tubercules cultivés et le sexe du CM.....	67
Tableau 42 : Répartition des ménages agricoles selon le type de légumineuses cultivées et le sexe du CM.....	68
Tableau 43 : Répartition des ménages agricoles selon le type de légumes pluviaux et le sexe du CM.....	69

Tableau 44 : Répartition des ménages agricoles pratiquant les cultures maraîchères selon la région et le sexe du chef de ménage	71
Tableau 45 : Répartition des ménages agricoles selon le type de cultures fruitières pratiquées et le sexe du CM	73
Tableau 46 : Répartition des ménages agricoles pratiquant la sylviculture par sexe et par région.....	75
Tableau 47 : Répartition du nombre de parcelles sylvicoles par type de parcelles, selon la région et le sexe du chef de ménage.....	76
Tableau 48 : Effectif des ménages agricoles pratiquant l'élevage selon l'espèce et le sexe du CM.....	77
Tableau 49 : Effectif du cheptel vivant sur l'exploitation selon l'espèce et le sexe du CM.....	78
Tableau 50 : Effectif des ménages agricoles pratiquant l'élevage bovin selon la région et le sexe du CM	79
Tableau 51 : Effectif des bovins vivant sur l'exploitation selon la région et le sexe du CM	80
Tableau 52 : Répartition des ménages agricoles pratiquant l'élevage ovin selon la région et le sexe du CM.....	81
Tableau 53: Effectif des ovins vivant sur l'exploitation selon la région et le sexe du CM.....	82
Tableau 54 : Effectif des ménages agricoles pratiquant l'élevage caprin selon la région et le sexe du CM.....	82
Tableau 55 : Effectif des caprins, vivant sur l'exploitation selon la région et le sexe du CM	83
Tableau 56 : Répartition des ménages agricoles pratiquant l'élevage porcin selon la région et le sexe du CM	84
Tableau 57 : Effectif des porcs vivant sur l'exploitation selon l'espèce et le sexe du CM	85
Tableau 58 : Répartition des ménages agricoles pratiquant l'aviculture selon la région et le sexe du CM.....	85
Tableau 59 : Effectif des volailles vivant sur l'exploitation selon la région et le sexe du CM.....	86
Tableau 60 : Effectif des ménages agricoles pratiquant les élevages spéciaux selon le sexe du CM.....	87
Tableau 61: Répartition des ménages agricoles pratiquant l'apiculture, selon la région et le sexe du chef de ménage	89
Tableau 62 : Répartition des ménages agricoles pratiquant la pêche/aquaculture selon la région et le sexe du chef de ménage.....	90
Tableau 63: Nombre de personnes possédant un compte bancaire par sexe et selon la région.....	91

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Proportion des ménages ruraux selon le type de ménage et le sexe du chef de ménage.....	21
Graphique 2 : Proportion des ménages ruraux par région et selon le sexe du CM	22
Graphique 3 : Proportion (%) des ménages agricoles selon la région et le sexe du chef de ménage	23
Graphique 4 : Répartition des ménages non agricoles selon la région et le sexe du chef de ménage	24
Graphique 5 : Proportion des ménages ruraux par tranches d'âge et le sexe du chef de ménage	25
Graphique 6 : Age moyen (ans) des chefs de ménage suivant la région et le sexe	26
Graphique 7 : Pyramide des âges des chefs de ménage agricoles.....	27
Graphique 8 : Proportion des ménages ruraux selon la situation matrimoniale et le sexe du chef de ménage.....	29
Graphique 9 : Proportion des ménages agricoles par région, selon la situation matrimoniale et le sexe du chef de ménage.....	30
Graphique 10 : Proportion (%) des ménages ruraux selon le niveau d'instruction et le sexe du chef de ménage	32
Graphique 11 : Taux d'analphabétisme des chefs de ménage par région et par sexe du CM (%).....	33
Graphique 12 : Répartition des ménages ruraux selon la taille du ménage et le sexe du chef de ménage.....	35
Graphique 13 : Proportion de la population rurale par sexe et par type de population	37
Graphique 14 : Répartition de la population non agricole par sexe et selon la région	39
Graphique 15 : Répartition de la population rurale par sexe et selon la région	41
Graphique 16 : Répartition de la population rurale par sexe et selon l'âge du chef de ménage	43
Graphique 17 : Proportion de la population rurale par sexe et selon l'état matrimonial du chef de ménage.....	44
Graphique 18 : Proportion de la population rurale par sexe et selon le niveau d'instruction du chef de ménage.....	45
Graphique 19 : Proportion (%) de la population rurale par sexe et selon la taille du ménage ..	46
Graphique 20 : Proportion de la population active agricole par sexe et selon la région.....	48

Graphique 21 : Proportion des ménages agricoles suivant le type d'activités et le sexe du CM	54
Graphique 22 : Proportion des ménages agricoles selon les principaux types d'activités agricoles différenciée par sexe	57
Graphique 23 : Proportion (%) des ménages agricoles selon la région, les principales activités agricoles et le sexe du chef de ménage.....	57
Graphique 24 : Répartition des ménages agricoles selon le nombre de parcelles et le sexe du chef de ménage (%).....	59
Graphique 25 : Répartition des ménages agricoles selon le nombre moyen de parcelles par ménage et le sexe du chef de ménage.....	60
Graphique 26 : Proportion des ménages agricoles selon la taille de l'exploitation en superficie, la région et le sexe du chef de ménage	61
Graphique 27 : Taille moyenne (Superficie physique) des exploitations agricoles par région et selon le sexe du CM (ha)	62
Graphique 28 : Proportion (%) des ménages agricoles pratiquant l'irrigation, selon la région et le sexe du chef de ménage	63
Graphique 29 : Répartition des ménages agricoles par région, selon la pratique des cultures temporaires et le sexe du chef de ménage.....	64
Graphique 30 : Proportion des ménages pratiquant les principales céréales par région et par sexe du chef de ménage	66
Graphique 31 : Proportion des ménages pratiquant les principaux tubercules par région et par sexe du chef de ménage	67
Graphique 32 : Proportion (%) des ménages agricoles pratiquant les cultures de légumineuses, selon la région et le sexe du chef de ménage	68
Graphique 33 : Proportion (%) des ménages agricoles selon le type de légumes pluviaux cultivés et le sexe du CM.....	69
Graphique 34 : Proportion (%) des ménages agricoles pratiquant les légumes pluviaux selon la région et le sexe du chef de ménage.....	70
Graphique 35: Proportion des ménages agricoles pratiquant les cultures maraîchères par région et le sexe du chef de ménage.....	71
Graphique 36 : Répartition (%) des ménages agricoles par sexe du chef de ménage pratiquant les principales cultures de rente.....	73
Graphique 37 : Répartition des ménages agricoles selon le type de cultures fruitières pratiquées et le sexe du CM	74
Graphique 38 : Répartition des ménages agricoles pratiquant la sylviculture	75

Graphique 39 : Répartition du nombre de parcelles sylvicoles par type de parcelles (pour ménage ou en fermage), selon la région et le sexe du chef de ménage	76
Graphique 40 : Effectif des ménages agricoles pratiquant l'élevage selon l'espèce et le sexe du CM	78
Graphique 41 : Parts relatives du cheptel vivant sur l'exploitation selon l'espèce et le sexe du CM	79
Graphique 42 : Effectif des ménages agricoles pratiquant l'élevage bovin selon la région et le sexe du CM	80
Graphique 43 : Effectif des ménages agricoles pratiquant l'élevage ovin selon la région et le sexe du CM.....	81
Graphique 44 : Effectif des ménages agricoles pratiquant l'élevage caprin selon la région et le sexe du CM	83
Graphique 45 : Effectif des ménages agricoles pratiquant l'élevage porcin selon la région et le sexe du CM	84
Graphique 46 : Répartition des ménages agricoles pratiquant l'aviculture selon la région et le sexe du CM	86
Graphique 47: Répartition des ménages agricoles pratiquant les élevages spéciaux selon le sexe du CM	87
Graphique 48 : Répartition des ménages par type d'animaux spéciaux élevés par sexe du chef de ménage	88
Graphique 49 : Répartition des ménages agricoles pratiquant l'apiculture, selon la région et le sexe du chef de ménage.....	89

RESUME

La population togolaise est composée de 48,6% d'hommes et de 51,4% de femmes, tandis que la population rurale comprend 48,8% d'hommes et de 51,2% de femmes. De par leur effectif, les femmes jouent un rôle crucial dans le développement du pays en général, et dans le secteur agricole en particulier. C'est pourquoi le pré-recensement de l'agriculture réalisé en avril 2012 au Togo a-t-il pris en compte les questions de genre pour mettre en exergue la contribution des hommes et des femmes et de tenir compte de cet aspect dans la constitution de la base de sondage du RNA.

Il découle de l'analyse des données sur les ménages et la population que :

Caractéristiques des ménages

Les ménages ruraux dirigés par les hommes sont majoritaires avec 432 334 ménages (81,4%), contre 98 734 ménages (18,6%) gérés par des femmes ; pour les ménages agricoles, 82,3% sont dirigés par des chefs de sexe masculin, soit 418 704 ménages, tandis que 17,7% des ménages agricoles sont dirigés par des chefs de sexe féminin, soit 89 895 ménages.

La région Maritime détient la plus forte proportion de ménages dirigés par les femmes (26% pour les ménages ruraux et 25% pour les ménages agricoles), tandis que la région des Savanes en détient les plus faibles (10, 5 % pour les ménages ruraux et 10, 3 % pour les ménages agricoles).

L'âge moyen des chefs de ménage ruraux est de 45 ans au niveau national ; celui des chefs de ménage de sexe féminin est de 49 ans contre 44 ans pour les chefs de ménage de sexe masculin.

La majorité des chefs de ménage ruraux de sexe masculin sont mariés (90,7%), 5,1% sont célibataires et 2,1% sont veufs ; par contre, près de la moitié des chefs de ménage ruraux de sexe féminin sont veuves (49,9%), 3,4% sont célibataires et 31,8% sont mariées.

Au plan national, 45,9% des ménages ruraux sont analphabètes ; ce taux est plus prononcé chez les chefs de ménage femmes (67,2%) que chez leurs homologues hommes (41%).

Structure de la population

La population rurale estimée à 3 843 049 personnes est répartie en 2 types : une population agricole majoritaire (97,3%) et une population non agricole (2,7%).

La population féminine est prédominante dans les deux types de populations : 51,1% de la population agricole et 54,2% de la population non agricole.

Le rapport de masculinité de la population rurale au niveau national est de 96%.

La population rurale est concentrée dans les ménages dont les chefs sont mariés (86,4%), dont une moitié de sexe féminin et une autre de sexe masculin (43,4% de la population de chaque sexe).

On dénombre 47,9% de la population rurale (47,1% au sein de ménages dirigés par des hommes et 48,7% au sein de ménages dirigés par des femmes) vivent dans des ménages dont le chef est analphabète.

Activités économiques des ménages

La majorité des ménages agricoles, 53% soit 269 555 ménages pratiquent aussi bien les activités agricoles que non agricoles, tandis que 47% soit (239 044 ménages) pratiquent uniquement des activités agricoles.

60,7% des ménages dirigés par des hommes pratiquent uniquement des activités non agricoles contre 39,3% pour les ménages dirigés par un chef de sexe féminin.

La majorité des ménages agricoles (71% des ménages dirigés par les hommes et 66% de ceux dirigés par les femmes) associent l'agriculture à l'élevage.

Un certain nombre de ménages agricoles ne possèdent pas de parcelles : 1,7% des chefs de ménage hommes contre 4,3% de chefs de ménage femmes.

L'irrigation n'est pratiquée au Togo que par 16,6% des ménages agricoles, soit 84 866 ménages, dont 73 047 ménages dont le chef est de sexe masculin.

Les cultures vivrières les plus pratiquées parmi les cultures temporaires sont les céréales pratiquées par 97,9% des ménages dirigés par les hommes et 94,3% de ménages dirigés par les femmes.

Les cultures de rente sont cultivées par la moitié des ménages agricoles soit 279 434 ménages représentant 54,4% de l'effectif total des ménages agricoles. Au niveau national, 27 787 CM femmes pratiquent ces cultures.

Le nombre de ménages gérés par les femmes et possédant du bétail reste faible pour chaque espèce par rapport à leurs homologues hommes : (i) 4,1% de l'effectif total pratiquant l'élevage bovin ; (ii) 10% pour l'élevage ovin ; (iii) 13,8% pour l'élevage caprin ; (iv) 11,7% pour l'élevage porcin ; et (i) 15% pour l'aviculture.

Très peu de personnes vivant en milieu rural possèdent un compte bancaire : seules 515 049 personnes dont 252 652 hommes et 262 396 femmes rurales *en disposent*.

**TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS GENRE SUR LES
MENAGES ET LA POPULATION RURALE EN 2012**

TYPE D'INDICATEURS		HOMMES	FEMMES	TOTAL
CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES DES MENAGES				
Ménages ruraux		432 334	98 734	531 068
Ménages agricoles		418 704	89 895	508 599
Ménages non-agricoles		13 630	8 839	22.469
Situation matrimoniale des chefs de ménages agricoles (Proportion)	Célibataires	5,1%	3,4%	4,7%
	Marié (e)s	91,3%	31,7%	80,7%
	Veufs (ves)	2,1%	50,9%	10,7%
Niveau d'instruction des chefs de ménage ruraux (Proportion)	Analphabètes	41%	67,2%	45,9%
	1 ^{er} degré	29,4%	19,9%	27,7%
	Supérieur	1,1%	0,8%	0,9%
Age moyen des chefs de ménage ruraux (ans)		44	49	45
Taille moyenne des ménages agricoles (personnes)		7,7	5,6	7,4
STRUCTURE DE LA POPULATION				
Population rurale		1 876 753	1 966 296	3 843 049
Population agricole		1 828 854	1 909 576	3 738 430
Population non agricole		47 899	56 720	104 619
Population active agricole		612 173	699 486	1 311 659
Rapport de masculinité de la population rurale				96
Taux de bancarisation du secteur rural : nombre de personnes ...	Possédant un compte bancaire	252 652	262 397	515 049
	N'en possédant pas	1 576 202	1 647 179	3 223 381
ACTIVITES ECONOMIQUES DES MENAGES				
Ménages agricoles pratiquant l'activité agricole uniquement		197 580	41 464	239 044
Ménages agricoles sans parcelles		7 322	3 903	11 225
Ménages agricoles pratiquant l'irrigation		73043	11 819	84 866
Ménages agricoles combinant l'agriculture à l'élevage		297 347	59 340	356 687
Ménages agricoles pratiquant l'élevage exclusivement		4 099	2 880	6 979

TYPE D'INDICATEURS		HOMMES	FEMMES	TOTAL
Ménages agricoles combinant l'agriculture, l'élevage et la sylviculture		48213	4464	52677
Ménages agricoles pratiquant le commerce		108 393	32 619	141 012
Ménages agricoles pratiquant l'artisanat		56 404	6 862	63 266
Ménages agricoles pratiquant la transformation		45 910	10720	56 630
Ménage non agricoles pratiquant le commerce		2 134	3 858	5 992
Ménages non agricoles pratiquant l'artisanat		1 493	693	2 186
Cultures temporaires				
Ménages agricoles cultivant les céréales		409 943	84 815	494 758
Ménages agricoles cultivant les légumineuses		361 968	71 127	433 095
Ménages agricoles cultivant les tubercules		349 996	64 892	414 888
Ménages agricoles cultivant les légumes « pluviales »		289 841	58 744	348 585
Ménages agricoles pratiquant les cultures maraîchères		63 016	9 312	72 328
Cultures de rente				
Ménages agricoles cultivant le café		19 738	2 651	22 389
Ménages agricoles cultivant le cacao		14 054	1 360	15 414
Ménages agricoles cultivant le coton		88 212	4 499	92 711
Ménages agricoles cultivant le palmier à huile		96 927	15 650	112 577
Ménages agricoles cultivant le cocotier		3 989	612	4 601
Ménages agricoles cultivant l'anacardier		21 191	1 973	23 164
Ménages agricoles cultivant l'ananas		7 536	27 787	279 434
Cultures fruitières				
Ménages agricoles cultivant l'avocatier		32 122	5 791	37 913
Ménages agricoles cultivant les agrumes		109 329	18 640	127 969
Ménages agricoles cultivant les manguiers		187 214	33 099	220 313
Ménages agricoles cultivant les papayers		103 061	18 761	121 822
Ménages agricoles cultivant les bananiers		145 822	26 924	172 746
Ménages agricoles pratiquant la sylviculture		55 137	5 191	60 328
Nombre de parcelles de cultures sylvicoles	Pour ménage	71 511	6 931	78 442
	En fermage	12 674	1 189	13 863

TYPE D'INDICATEURS		HOMMES	FEMMES	TOTAL
Elevage				
Pratique de l'élevage bovin	Nombre de ménages	43936	1 866	45 802
	Effectif bovin	417364	11 408	428 772
Pratique de l'élevage ovin	Nombre de ménages	106 358	11 778	118 136
	Effectif ovin	744 244	58 883	803 127
Ménages pratiquant l'élevage caprin	Nombre de ménages	213 071	34 064	347 135
	Effectif caprin	1 407 541	164 715	1 572 256
Ménages pratiquant l'élevage porcin	Nombre de ménages	105 645	14 033	119 678
	Effectif porcin	684 474	75 354	759 828
Ménages pratiquant l'élevage des volailles	Nombre de ménages	342 694	60 678	403 372
	Effectif volailles	7 139 648	708 621	7 848 269
Ménages pratiquant l'élevage de cobayes		1 653	268	1921
Ménages pratiquant l'élevage de lapins		2 420	233	2 653
Ménages pratiquant l'élevage d'aulacodes		803	135	938
Ménages pratiquant l'élevage d'escargots		1089	169	1258
Ménages pratiquant l'apiculture		2 665	114	2 779
Ménages pratiquant la pêche/aquaculture		10 849	702	11 551

Remarque importante : La préfecture du Golfe qui fait partie de la région Maritime a été exclue du champ de l'opération en 2012 à cause de sa forte urbanisation.

GENERALITES

1. Contexte

L'agriculture est le moteur du développement économique et social du Togo, au regard du nombre d'emplois qu'elle génère (elle occupe environ 54% de la population active) et de sa contribution importante à la formation de la richesse nationale du pays (environ 40% du PIB).

Depuis quelques années, ce secteur bénéficie d'énormes investissements de la part de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers (plus de 600 milliards de FCFA au travers du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire) qui financent des interventions multiformes visant à accroître les disponibilités alimentaires du pays et à inscrire le Togo parmi les nations exportatrices de produits agricoles.

C'est ainsi que les performances de ce secteur ne cessent de s'améliorer, malgré les aléas climatiques, et les résultats enregistrés sont de plus en plus visibles d'une campagne agricole à l'autre.

Cependant, ces performances seraient mieux évaluées et appréciées si les paramètres fondamentaux qui caractérisent le secteur primaire sont mis à jour. C'est pourquoi la réalisation du recensement national de l'agriculture s'est avéré une nécessité incontournable et devra permettre de mettre à profit les immenses potentialités et les importants atouts dont dispose le Togo.

Par ailleurs, selon les recommandations de la FAO, chaque pays devrait réaliser un recensement de l'agriculture tous les dix ans afin de disposer d'informations statistiques fiables, complètes et actualisées, indispensables pour la planification de son secteur rural et pour la formulation de sa politique de sécurité alimentaire.

C'est dans ce contexte que seize ans après le dernier recensement national de l'agriculture au Togo (1995) le Gouvernement s'est engagé, sur une période de trois ans, à financer cette quatrième opération d'envergure qui se déroule en trois phases :

- le module de base du Recensement National de l'Agriculture (RNA) qui consiste à collecter toutes les données structurelles de l'agriculture togolaise, de même que le module de collecte des données communautaires, à dénombrer tous les ménages agricoles dans les zones de dénombrement (ZD) rurales sur toute l'étendue du territoire, afin de constituer la base de sondage à partir de laquelle toutes les enquêtes en milieu rural seront menées au cours de la prochaine décennie ;

- les modules complémentaires du Recensement National de l'Agriculture (RNA) qui consiste à recueillir les informations clés dans les exploitations agricoles échantillons, à mesurer toutes les parcelles mises en valeur, à estimer les rendements et à évaluer les productions des principales cultures pratiquées, et collecter toutes les données relatives au cheptel ; et
- la réalisation des modules thématiques par l'organisation des enquêtes thématiques dans le cadre d'un système permanent intégré des statistiques agricoles.

Ce quatrième Recensement National de l'Agriculture (RNA), institué par le décret n°2011-023/PR du 09/02/11, bénéficie également de l'appui technique et financier de la FAO à travers le TCP/TOG/3303 : Assistance préparatoire au recensement national de l'agriculture. La durée du RNA est de 44 mois allant de mars 2011 à novembre 2014.

2. Objectifs

2.1. Objectif général

Le recensement national de l'agriculture vise, à travers une large investigation des différentes branches d'activités du secteur primaire, à mettre à la disposition du Gouvernement et des principaux acteurs intervenant dans ce secteur, une batterie de données fiables, pertinentes et suffisamment désagrégées en vue de répondre aux besoins de planification, d'évaluation des projets de développement agricole, de gestion de la sécurité alimentaire, d'amélioration de la comptabilité nationale et de suivi des OMD et de la SCAPE.

2.2. Objectifs spécifiques

Ce recensement va contribuer plus spécifiquement à améliorer la production et la diffusion des statistiques agricoles à travers :

- l'exécution des travaux de collecte, de traitement et de diffusion des données ;
- la mise en place d'un Système Permanent Intégré de Statistiques Agropastorales (SPISA) ;
- la consolidation et le développement d'un Système Moderne de Diffusion et d'Archivage de données statistiques agricoles (CountrySTAT).

3. Cadre institutionnel et coordination

Le Recensement National de l'Agriculture (RNA) est placé sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP). Il est exécuté par le Bureau Central du Recensement National de l'Agriculture (BCRNA) et placé sous la Direction des Statistiques Agricoles, de l'Informatique et de la Documentation (DSID). Le directeur de cette institution en assure la coordination nationale. Sur le plan technique, le projet a été piloté par le Secrétaire Général du MAEP, la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) et la DSID.

Les autres organes du Recensement National de l'Agriculture (RNA) sont :

- le Comité National du Recensement ;
- le Comité Technique du Recensement ;
- les Comités Régionaux du Recensement.

4. Phases opératoires du RNA

4.1. Phase préparatoire

Elle comprend :

- La préparation administrative ;
- La conception et l'élaboration de la méthodologie ;
- Le recensement pilote.

4.2. Exécution du recensement

L'exécution des modules de base et de collecte des données communautaires du Recensement National de l'Agriculture (RNA) s'est déroulée en avril 2012 et a vu la participation de 1814 agents recenseurs, 180 contrôleurs et 40 superviseurs.

Le module complémentaire du RNA a mobilisé 324 agents recenseurs, 36 contrôleurs et 15 superviseurs.

Il est à noter que le volet élevage bovins a été couvert par la Direction de l'Elevage (DE).

La supervision et le contrôle ont été assurés à des niveaux divers par des cadres provenant de la DGSCN, de l'ICAT, des Directions Préfectorales de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et ceux de la DSID.

4.3. Traitement, diffusion et archivage des données

Le traitement des données a démarré en juin 2012 avec 117 opérateurs de saisie.

La diffusion et l'archivage des données se feront à travers les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment le système CountrySTAT.

4.4. Mise en place du Système Permanent Intégré de Statistiques Agricoles (SPISA)

Pour actualiser régulièrement les données issues du Recensement National de l'Agriculture (RNA), le Système Permanent Intégré de Statistiques Agricoles (SPISA) a été mise en place.

5. Financement

Le budget prévisionnel du projet qui est financé conjointement par le Gouvernement et la FAO est de 3.010.420.000 F CFA :

- FAO : 245.000.000 F.CFA ;
- Gouvernement : 2.765.420.000 F.CFA.

Le présent rapport sur les résultats du Recensement National de l'Agriculture (RNA) (module de base) est structuré en cinq grandes parties :

- Structure des ménages ;
- Structure de la population rurale ;
- Population active agricole ;
- Activités économiques des ménages ;
- Bancarisation de la population rurale.

6. Publications des résultats du Recensement National de l'Agriculture (RNA)

La Direction des Statistiques Agricoles, de l'Informatique et de la Documentation (DSID) a produit une série de documents émanant du Recensement National de l'Agriculture (RNA) :

- Volume I : Module de base - Aperçu général de l'agriculture togolaise ;
- Volume II : Module de base - Résultats chiffrés détaillés sur l'agriculture togolaise ;
- Volume III : Module de base - Aperçu général de la dimension genre ;
- Volume IV : Module communautaire - Aperçu général des données communautaires ;
- Volume V : Module communautaire - Résultats chiffrés détaillés des données communautaires.

I. INTEGRATION DU GENRE DANS LE RNA

Les résultats définitifs du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en Novembre 2010 révèlent que la population togolaise est composée de 6 191 155 habitants dont 3 182 060 femmes (51,4%).

Les femmes jouent un rôle prépondérant dans le développement du pays en général, notamment dans le secteur agricole.

Malheureusement, en dépit de cette importante contribution des femmes en tant que piliers des économies de subsistance et de la sécurité alimentaire, elles continuent dans la vie pratique, de faire l'objet d'une certaine inégalité, en dépit des efforts déployés par le Gouvernement et les nombreux partenaires au développement.

La prise en compte des questions de genre est de nos jours, un passage obligé pour la garantie des impacts durables des projets de développement. Aussi, est-il important de reconnaître explicitement la contribution des hommes et des femmes au développement du milieu rural.

A cet effet, le recensement national de l'agriculture présente une grande importance pour le genre, car seules, des statistiques désagrégées par genre, peuvent permettre le suivi de toutes les formes d'inégalités entre les hommes et les femmes en vue d'y trouver des solutions; elles permettent de mesurer la contribution de chaque sexe et de toutes les composantes du ménage à l'activité agricole et à la production nationale.

L'adoption de l'approche genre comme un des principes directeurs du 4^{ème} Recensement National de l'Agriculture 2011-2014 au Togo, a permis de recueillir des données différenciées par sexe nécessaires pour la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes visant le développement agricole durable.

Le volet genre est intégré au pré-recensement : (i) dans la conception de tous les documents techniques, notamment à toutes les variables des différents questionnaires élaborés et administrés sur le terrain ; (ii) dans la formation du personnel d'encadrement et d'exécution entre autres, pour une bonne compréhension des termes liés au concept genre et la nécessité de réduire les biais liés aux questions de genre dans la collecte des données; (iii) dans l'appui au suivi de l'exécution du recensement sur le terrain.

Le présent rapport intitulé « **Volume III – Aperçu de la dimension genre à travers le pré-recensement** » a pour but de contribuer à l'amélioration de la formulation, la planification, l'exécution et le suivi des projets et programmes de développement.

Il traite des principaux points suivants :

- ❖ Caractéristiques socio démographiques des ménages ;
- ❖ Structure de la population rurale ;
- ❖ Activités économiques des ménages ruraux.

II. CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES DES MENAGES

Les principales caractéristiques des ménages ruraux examinées dans ce chapitre concernent : (i) les types de ménage rencontrés en milieu rural ; (ii) la distribution spatiale des ménages ; (iii) le sexe ; (iv) l'âge ; (v) le niveau d'instruction ; (vi) la situation matrimoniale ; (vi) la taille des ménages.

2.1 Types de ménages

- ☞ **Deux types de ménages cohabitent en milieu rural : les ménages agricoles (95,8%) et les ménages non agricoles (4,2%) ;**
- ☞ **Les ménages ruraux dirigés par les hommes sont majoritaires avec 432 334 soit 81,4%, tandis que 18,6% des ménages sont gérés par des femmes (98 734).**

Les résultats du pré-recensement 2012 indiquent que le nombre total de ménages ruraux est de 531 068, répartis en deux types : (i) les ménages agricoles et (ii) les ménages non agricoles. Les ménages agricoles sont au plan national, au nombre de 508 599, soit 95,8% des ménages ruraux, ce qui indique que la grande majorité des ménages exercent une activité agricole en milieu rural. Seuls 4,2% des ménages ruraux sont des ménages non agricoles, représentant un effectif de 22 469 ménages.

Tableau 1 : Répartition des ménages ruraux selon le type de ménage et le sexe du chef de ménage

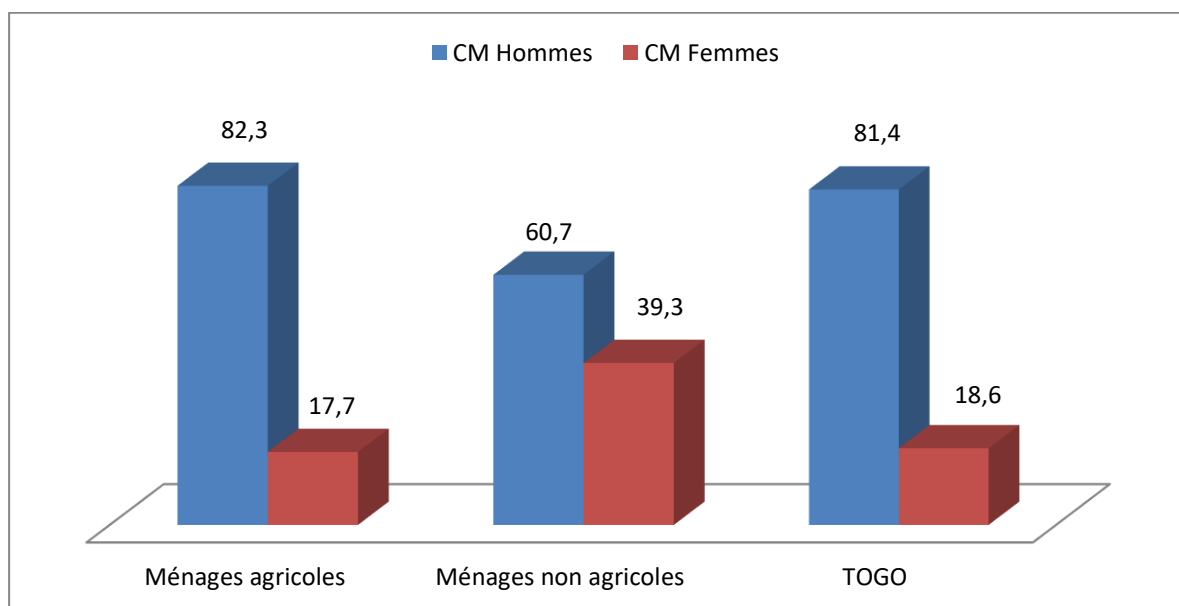
Sexe du chef de ménage	Types de ménages				Ensemble ménages ruraux	
	Ménages agricoles		Ménages non agricoles			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Masculin	418 704	82,3	13 630	60,7	432 334	81,4
Féminin	89 895	17,7	8 839	39,3	98 734	18,6
TOGO	508 599	95,8	22 469	4,2	531 068	100,0

Source : DSID RNA 2012

Du point de vue genre, sur l'ensemble des ménages ruraux, 81,4% sont dirigés par des hommes contre seulement 18,6% pour les femmes. Il en est de même si on considère les types de ménage.

En effet, dans les ménages agricoles, la proportion des chefs de ménage hommes représente 82,3% des ménages ruraux par rapport aux chefs de ménage femmes qui ne représentent que 17,7%. Dans la répartition des ménages non agricoles toutefois, il y a une légère réduction de cet écart : 60,7% de chefs de ménage hommes, pour 39,3% de chefs de ménage femmes.

Graphique 1 : Proportion des ménages ruraux selon le type de ménage et le sexe du chef de ménage



2.2 Répartition spatiale des ménages par sexe du chef de ménage

- ☞ *La région Maritime détient la plus forte proportion de ménages dirigés par les femmes (26% pour les ménages ruraux et 25% pour les ménages agricoles) ;*
- ☞ *La région des Savanes en détient les plus faibles (10, 5 % pour les ménages ruraux et 10, 3 % pour les ménages agricoles) ;*
- ☞ *La région des Plateaux détient la plus forte proportion des ménages non agricoles de sexe féminin (41,7%).*

2.2.1 Ménages ruraux

Au niveau régional, la région Maritime est celle où se retrouve le plus de femmes chefs de ménage par rapport à la moyenne nationale ; en effet, la proportion des ménages gérés par les femmes dans cette région est de 26%. Elle est suivie de la région des Plateaux (19,2%) et Kara (19%).

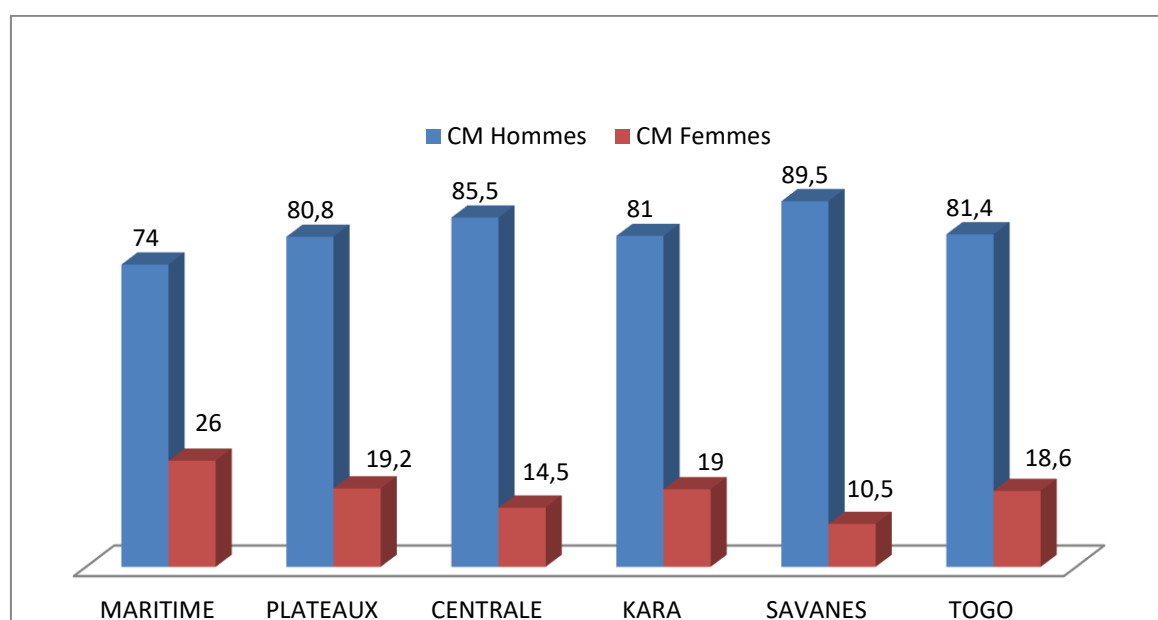
La région des Savanes est la région qui renferme la plus faible proportion de femmes chefs de ménage (10,5%), loin derrière la moyenne nationale qui est de 18,6%.

Tableau 2 : Répartition des ménages ruraux, par région et par sexe du chef de ménage

Région	Sexe des chefs de ménage					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Maritime	85 868	74,0	30 170	26,0	116 038	100,0
Plateaux	138 078	80,8	32 789	19,2	170 867	100,0
Centrale	62 163	85,5	10 514	14,5	72 677	100,0
Kara	69 210	81,0	16 223	19,0	85 433	100,0
Savanes	77 015	89,5	9 038	10,5	86 053	100,0
TOGO	432 334	81,4	98 734	18,6	531 068	100,0

Source : DSID RNA 2012

Graphique 2 : Proportion des ménages ruraux par région et selon le sexe du CM

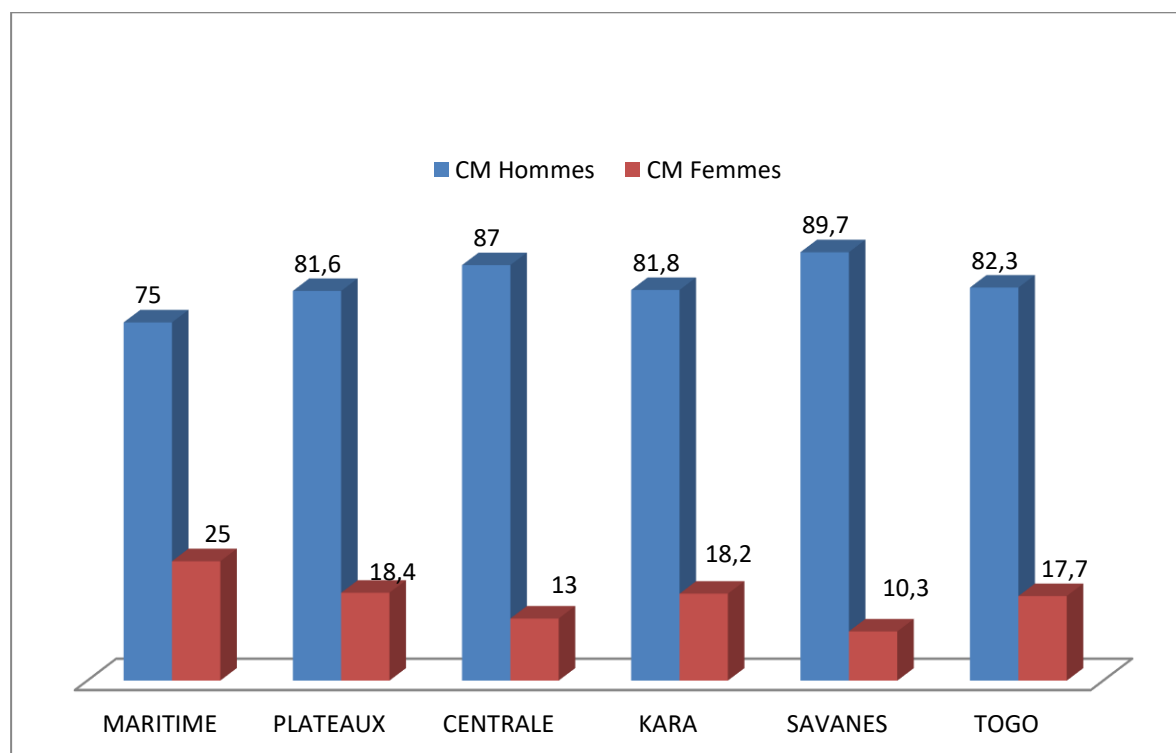


2.2.2 Ménages agricoles

La distribution des 508 599 ménages agricoles selon la région est inégale, et montre que plus de la moitié (51,3%), soit 272 515 ménages, vit dans les deux régions méridionales que sont les régions Maritime et des Plateaux.

Au niveau régional, les résultats indiquent que la plus forte proportion des ménages agricoles gérés par des femmes est enregistrée dans la région Maritime avec 25% de femmes chefs de ménage. Les régions des Plateaux (18,4%) et de la Kara (18,2%) suivent, tandis que la plus forte proportion de chefs de ménage de sexe masculin se retrouve dans la région des Savanes (89,7%).

Graphique 3 : Proportion (%) des ménages agricoles selon la région et le sexe du chef de ménage

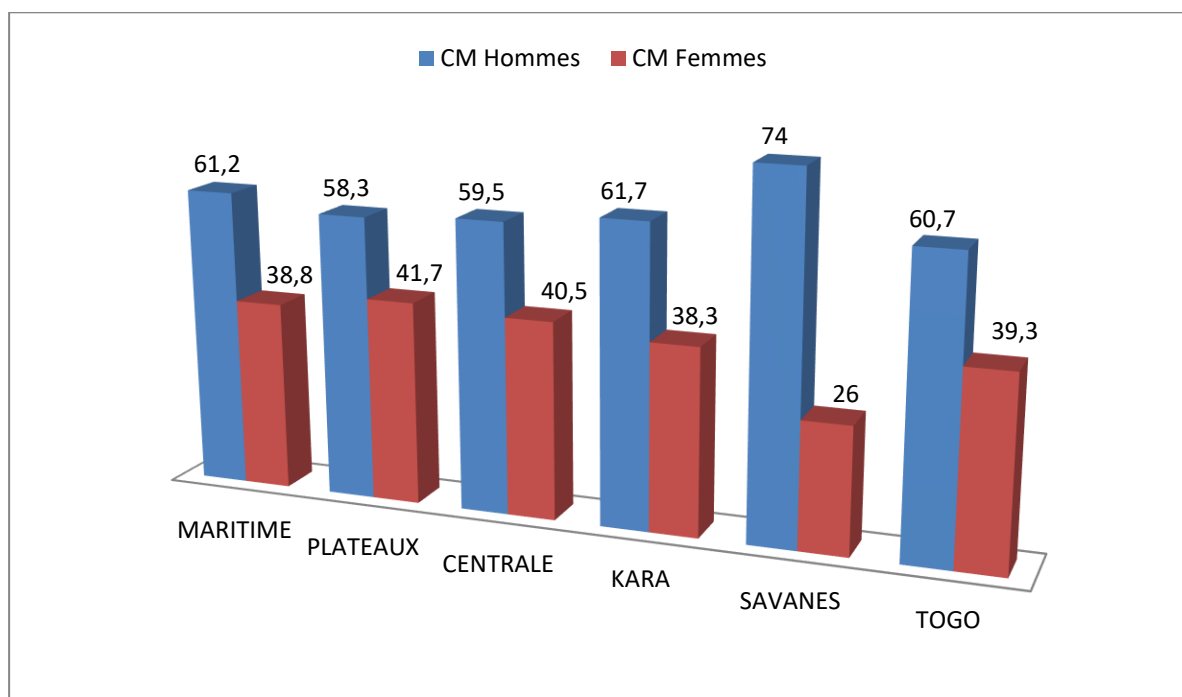


2.2.3 Ménages non agricoles

Au niveau national, le poids des ménages non agricoles par région va décroissant du sud au nord. En effet, la proportion des chefs de ménage non agricoles tout sexe confondu, va de 36,9% pour la région Maritime à 3,8% pour la région des Savanes.

En ce qui concerne la répartition des ménages non agricoles par région, la région des Savanes renferme la plus faible proportion de femmes chefs de ménage non agricoles (26%), tandis que la région des Plateaux est celle qui renferme le plus de femmes chefs de ménage (41,7%) qui s'adonnent à des activités autres que l'agriculture.

Graphique 4 : Répartition des ménages non agricoles selon la région et le sexe du chef de ménage



2.3 Âge des chefs de ménage

- ☞ *La majorité des chefs de ménage tout sexe confondu, soit 27%, se situe dans la tranche d'âge comprise entre 35 et 45 ans ;*
- ☞ *Plus de la moitié des femmes chefs de ménage (54,7%) se situe dans la tranche d'âge des 45 – 65 ans et plus ;*
- ☞ *L'âge moyen des chefs de ménage ruraux est de 45 ans au niveau national ; celui des chefs de ménage de sexe féminin est de 49 ans tandis que celui des chefs de ménage de sexe masculin est de 44 ans ;*
- ☞ *L'âge moyen des chefs de ménage de sexe féminin est supérieur à celui de leurs homologues masculins, quelle que soit la région économique considérée.*

2.3.1 Ménages ruraux

L'âge moyen des chefs de ménage de sexe féminin est supérieur à celui de leurs homologues masculins, quelle que soit la région économique considérée

Dans l'ensemble, sur le plan national, quel que soit le sexe, la majorité des chefs de ménage se situe dans la tranche d'âge des 35-45 ans, respectivement pour 27,7% des chefs de ménage hommes et 24,1% des chefs de ménage femmes.

Tableau 3 : Répartition des ménages ruraux par tranches d'âge et selon le sexe du chef de ménage

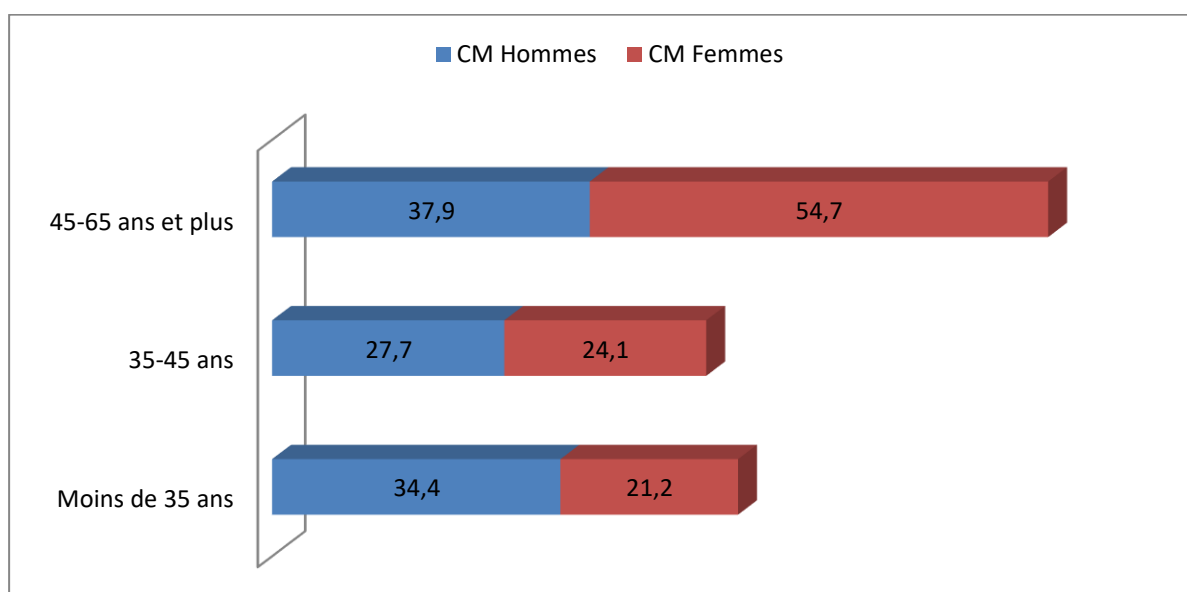
Tranches d'âge	Sexe des chefs de ménage					
	Hommes		Femmes		Total ménages ruraux	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 25 ans	32 897	7,6	5 156	5,2	38 053	7,2
25-35 ans	116 029	26,8	15 788	16,0	131 817	24,8
35-45 ans	119 728	27,7	23 827	24,1	143 555	27,0
45-55 ans	76 823	17,8	21 465	21,7	98 288	18,5
55-65 ans	46 411	10,7	17 929	18,2	64 340	12,1
65 ans et plus	40 446	9,4	14 569	14,8	55 015	10,4
Total	432 334	100,0	98 734	100,0	531 068	100,0

Source : DSID RNA 2012

En considérant les tranches d'âge extrêmes, l'analyse des résultats permet d'affirmer que la proportion des femmes chefs de ménage est plus élevée que celui des hommes chefs de ménage dans les classes d'âge supérieures. En effet, il fait ressortir que :

- ☞ Pour les chefs de ménage de sexe masculin : (i) 37,9 % ont plus de 45 ans, tandis que 34,4 % ont moins de 35 ans;
- ☞ Pour les chefs de ménage de sexe féminin : (i) 54,7 % des CM ont plus de 45 ans, tandis que 21,2 % ont moins de 35 ans.

Graphique 5 : Proportion des ménages ruraux par tranches d'âge et le sexe du chef de ménage



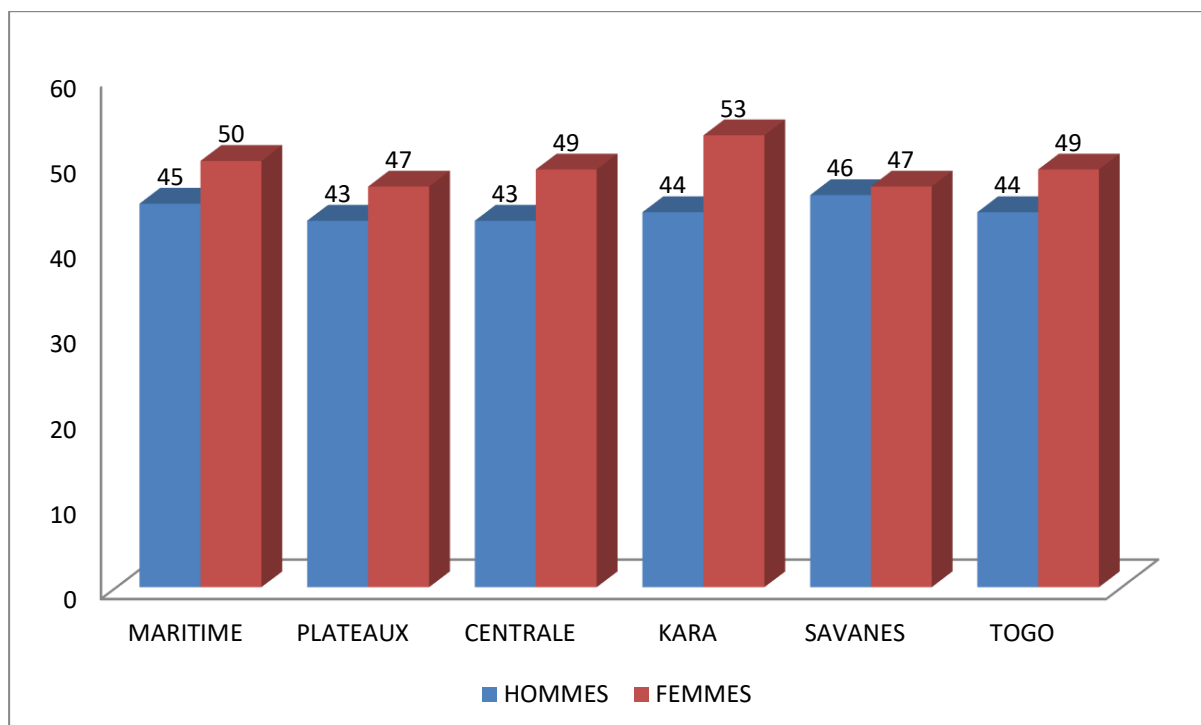
Le tableau et le graphique suivants donnent l'âge moyen des chefs de ménage par région et par sexe du chef de ménage

Tableau 4 : Age moyen des chefs de ménage suivant la région et le sexe

Région	Age moyen des chefs de ménage		
	Hommes	Femmes	Ecart
Maritime	45 ans	50 ans	5 ans
Plateaux	43 ans	47 ans	4 ans
Centrale	43 ans	49 ans	6 ans
Kara	44 ans	53 ans	9 ans
Savanes	46 ans	47 ans	1 an
TOGO	44 ans	49 ans	5 ans
Moyenne nationale	45 ans		

Source : DSID RNA 2012

Graphique 6 : Age moyen (ans) des chefs de ménage suivant la région et le sexe



Il en ressort que :

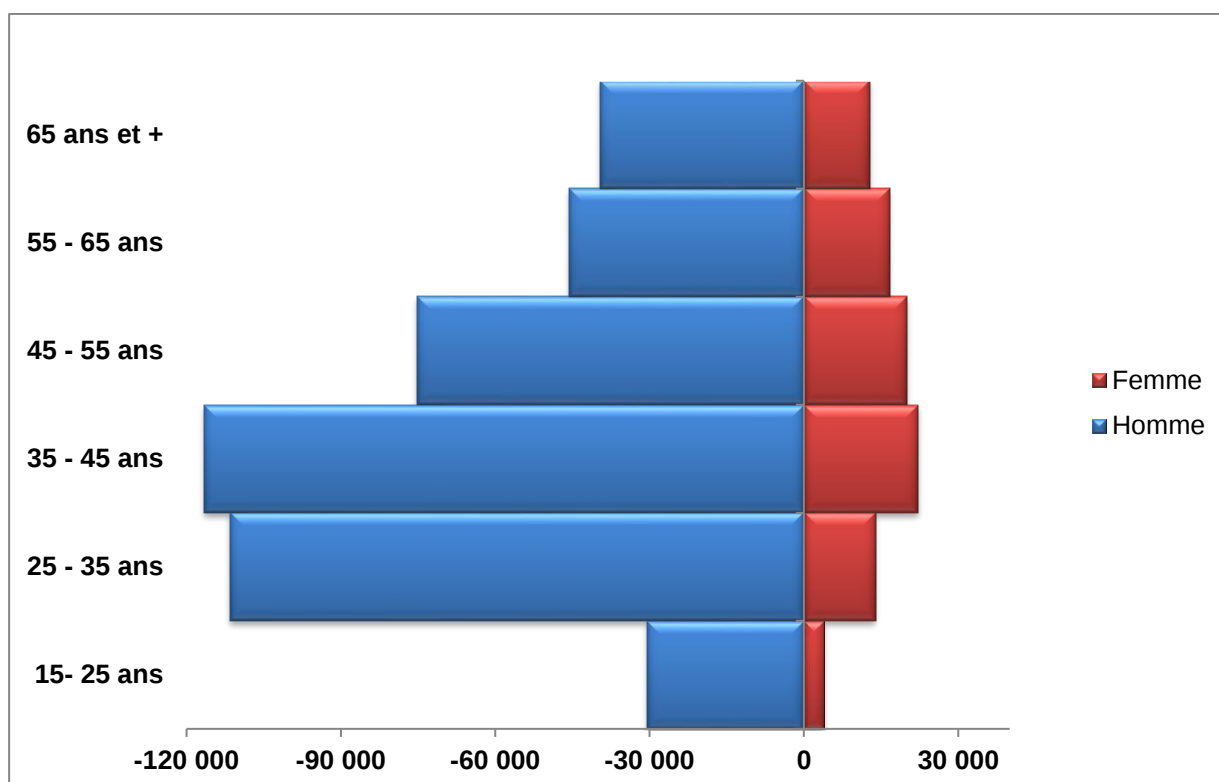
- l'âge moyen des chefs de ménage au niveau national est de 45 ans révolus ;
- l'âge moyen des femmes chefs de ménage est de 49 ans contre 44 ans pour les hommes, soit un écart de 5 ans en moyenne au niveau national ;
- l'âge moyen des chefs de ménage de sexe féminin est supérieur à celui de leurs homologues masculins, quelle que soit la région économique considérée : l'écart d'âge entre les chefs de ménage homme et femme varie de 1 an dans la région des Savanes à 9 ans dans la région de la Kara.

2.3.2 Ménages agricoles

Comme pour les ménages ruraux, la tranche d'âges des 35-45 ans regroupe le plus de ménages agricoles, quel que soit le sexe du chef de ménage.

La deuxième tranche d'âges qui les regroupe est la tranche des 25-35 ans pour les hommes (26,6% de ménages) et 45-55 ans pour les femmes (22,4% de ménages), comme le fait ressortir la pyramide des âges des chefs de ménage agricoles ci-après.

Graphique 7 : Pyramide des âges des chefs de ménage agricoles



2.4 Situation matrimoniale des chefs de ménage

☞ *La majorité des chefs de ménage ruraux de sexe masculin (90,7%) sont des mariés, 5,1% sont célibataires et très peu (2,1%) sont veufs ;*

☞ *Près de la moitié (49,9%) des chefs de ménage ruraux de sexe féminin sont veuves, 3,4% sont célibataires et 1/3 des CM (31,8%) sont mariées.*

2.4.1 Ménages ruraux

Au niveau national, les chefs de ménage mariés, avec un effectif de 423 413, représentent 79,7% des chefs de ménage, suivi de loin par les chefs de ménage veufs (ves) qui représentent 11%, soit 58 494 ménages ruraux.

Du point de vue genre et de la situation matrimoniale des chefs de ménage ruraux, la majorité, soit 90,7%, des chefs de ménage hommes sont mariés contre 31,8% pour les chefs de ménage femmes. En revanche, 49,9% des femmes sont veuves contre à peine 2,1% pour les hommes.

Tableau 5 : Répartition des ménages ruraux selon la situation matrimoniale et le sexe du chef de ménage

Situation matrimoniale	Sexe des chefs de ménage					
	Hommes		Femmes		Total ménages ruraux	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Célibataire	21 857	5,1	3 333	3,4	25 190	4,7
Marié (e)	391 969	90,7	31 444	31,8	423 413	79,7
Divorcé (e)	4 461	1,0	4 517	4,6	8 978	1,7
Séparé (e)	4 569	1,1	10 127	10,3	14 696	2,8
Veuf (ve)	9 265	2,1	49 229	49,9	58 494	11,0
N .D. *	213	0,0	84	0,1	297	0,1
Total	432 334	100,0	98 734	100,0	531 068	100,0

Source : DSID RNA 2012 ; * N. D.= Non déterminée

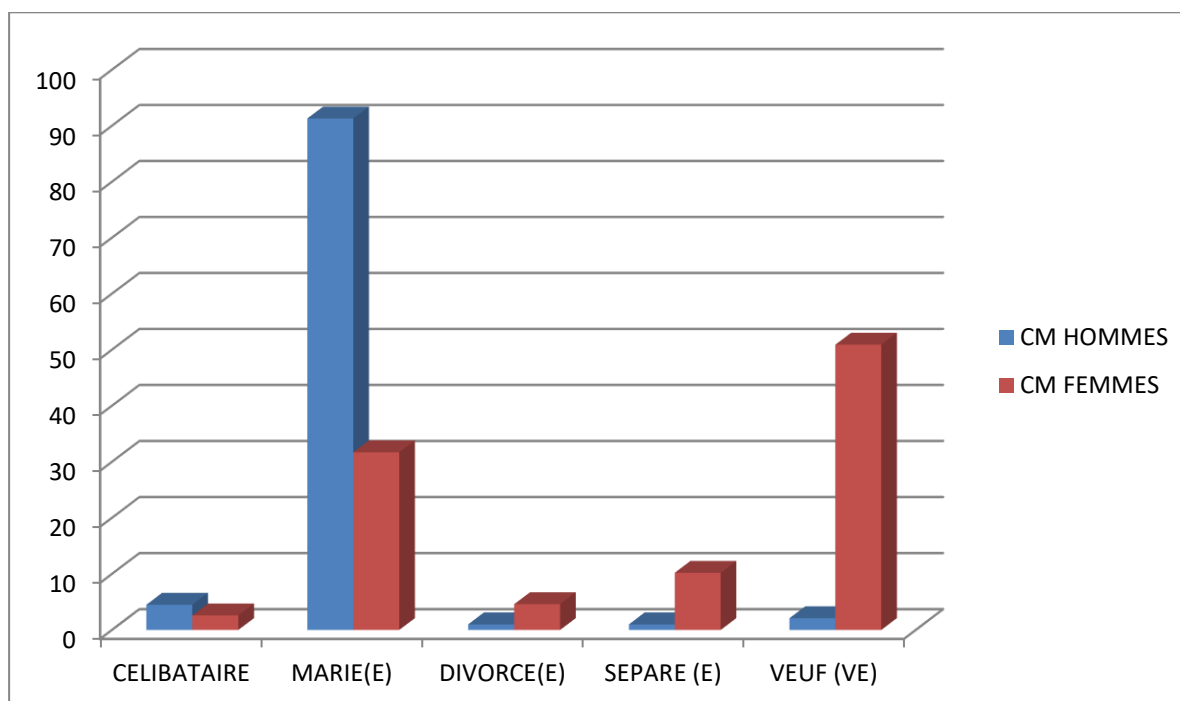
La proportion élevée des femmes chefs de ménage veuves peut résulter entre autres, de l'effet de la polygamie : en effet, les hommes polygames conservent leur statut de mariés, même s'ils perdent une de leurs femmes, ou se séparent de l'une d'elles, ce qui n'est pas le cas de la femme.

Ceci peut expliquer aussi en partie, le poids important des divorcées et séparées chez les chefs de ménage de sexe féminin, comparées à leurs homologues de sexe masculin. Elles deviennent potentiellement chefs de ménage après le veuvage ou le divorce : les femmes chefs de ménage divorcées et séparées représentent 14,9% des femmes CM contre 3,2% chez les chefs de ménage hommes.

Il faut noter qu'en dehors des situations où les femmes vivent sans conjoint, (cas de veuvage, séparation, divorce, célibat) on retrouve une forte proportion de femmes chefs de ménage mariées (31,8%). Ce cas peut se retrouver en raison de l'absence temporaire de leur époux ou dans des cas où les conjoints habitent dans d'autres localités.

Au niveau national, toutes tendances confondues, moins de 5% des ménages sont dirigés par des célibataires. Du point de vue genre, 5,1% des hommes sont célibataires contre 3,4% des femmes.

Graphique 8 : Proportion des ménages ruraux selon la situation matrimoniale et le sexe du chef de ménage



La situation matrimoniale au niveau régional suit la même tendance que le niveau national.

Tableau 6 : Proportion des ménages ruraux par région, selon la situation matrimoniale et le sexe du chef de ménage

Situation matrimoniale	Région (%)									
	Maritime		Plateaux		Centrale		Kara		Savanes	
	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem
Célibataire	4,8	2,6	5,8	4,4	5,3	4,5	5,6	3,2	3,2	1,3
Marié (e)	90,8	39,1	89,5	38,3	90,6	22,2	88,6	14,7	94,5	26,4
Divorcé (e)	1,0	3,1	1,3	5,3	1,0	6,2	1,2	5,4	0,5	3,3
Séparé (e)	1,1	9,1	1,2	10,3	1,0	12,8	1,5	12,4	0,3	7,4
Veuf (ve)	2,2	46,1	2,1	41,6	2,0	54,2	3,0	64,2	1,4	61,4
N.D.	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : DSID RNA 2012

Les hommes chefs de ménage mariés sont majoritaires et leur proportion varie de 88,6% dans la région de la Kara à 94,5% dans la région des Savanes ; pour les chefs de ménage femmes, les proportions vont de 14,7% pour la région de la Kara à 39,1% dans la région Maritime pour la même variable.

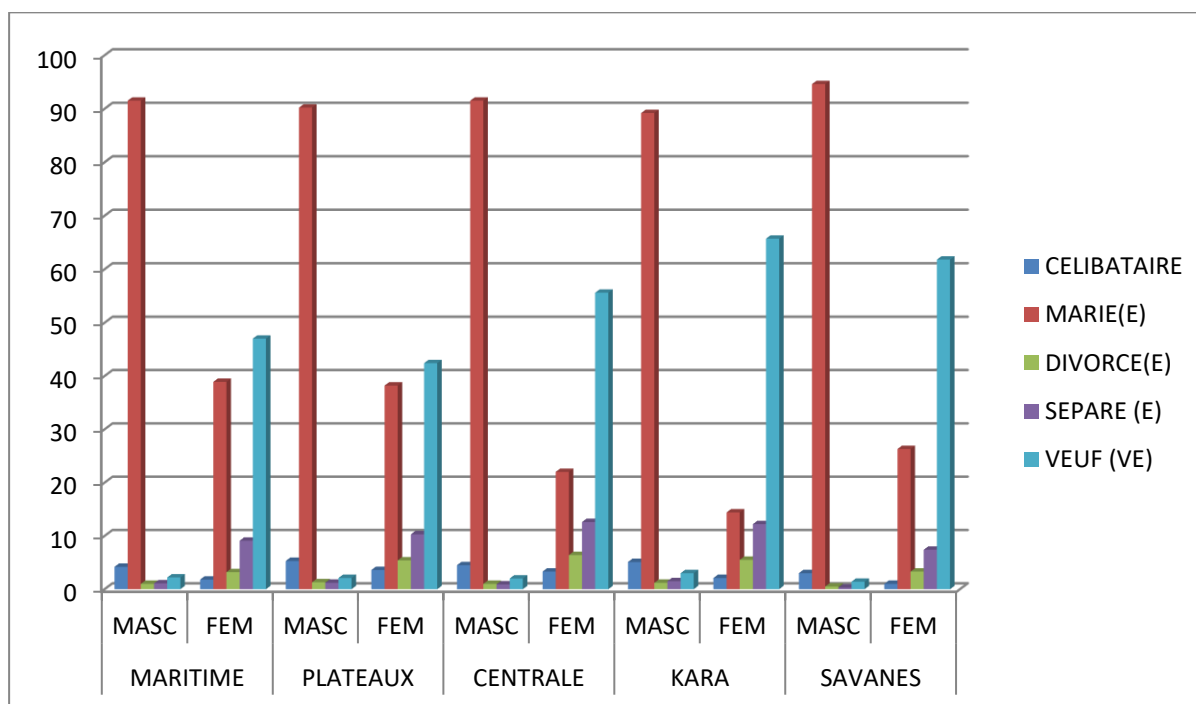
La proportion des femmes chefs de ménage veuves est importante et varie de 64,2% dans la région de la Kara à 61,4% dans la région des Savanes. Pour les hommes, cette proportion varie de 1,4% dans la région des Savanes à 3% dans la région de la Kara.

2.4.2 Ménages agricoles

La tendance rencontrée pour les ménages ruraux se retrouve pour les ménages agricoles, et pour toutes les situations matrimoniales ; au niveau national : (i) 91,3% de chefs de ménage hommes mariés contre 31,7% pour les femmes ; (ii) 50,9% de chefs de ménage femmes veuves contre 2,1% pour les hommes; (iii) 14,8% de chefs de ménage de sexe féminin séparées ou divorcées.

Au niveau régional, les proportions sont du même ordre. En outre, dans la région des Savanes, la plus forte proportion des hommes chefs de ménage mariés est largement supérieure à la moyenne (94,6% de l'ensemble des chefs de ménage de ce sexe dans la région), contre 26,3% pour les femmes mariées). 65,7% des chefs de ménage femmes de la région de la Kara sont des veuves.

Graphique 9 : Proportion des ménages agricoles par région, selon la situation matrimoniale et le sexe du chef de ménage



2.5 Niveau d’instruction des chefs de ménage différencié par sexe

- ☞ *Au plan national, 45,9%des ménages ruraux sont analphabètes ; ce taux est plus important chez les chefs de ménage femmes (67,2%) que chez leurs homologues hommes (41%) ;*
- ☞ *Les taux de fréquentation scolaire des hommes sont plus élevés que ceux des femmes, quelque soit le niveau d’instruction considéré.*

2.5.1. Ménages ruraux

En milieu rural, une grande proportion de chefs de ménage (45,9%) sont analphabètes, c'est-à-dire qu'ils ne savent ni lire, ni écrire dans aucune langue, même nationale. Ce chiffre montre une amélioration par rapport à 1995 qui avait comptabilisé 65% de chefs de ménage analphabètes, tout sexe confondu.

Au niveau national, la proportion des chefs de ménage femmes analphabètes en milieu rural est plus élevée que celle des hommes chefs de ménage : 67,2% contre 41%.

Tableau 7 : Répartition des ménages ruraux selon le niveau d’instruction et le sexe du chef de ménage

Niveau d’instruction	Sexe des chefs de ménage					
	Hommes		Femmes		Total ménages ruraux	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Alphabète	177 369	41,0	66 312	67,2	243 681	45,9
Alphabétisé	20 434	4,7	4 478	4,5	24 912	4,7
1 ^{er} degré	127 278	29,4	19 613	19,9	146 891	27,7
2 ^{ème} degré	74 608	17,3	6 572	6,7	81 180	15,3
3 ^{ème} degré	22 419	5,2	1 134	1,1	23 553	4,4
Supérieur	6 870	1,6	276	0,3	7 146	1,3
Autres	3 356	0,8	349	0,4	3 705	0,7
Total	432 334	100	98 734	100	531 068	100

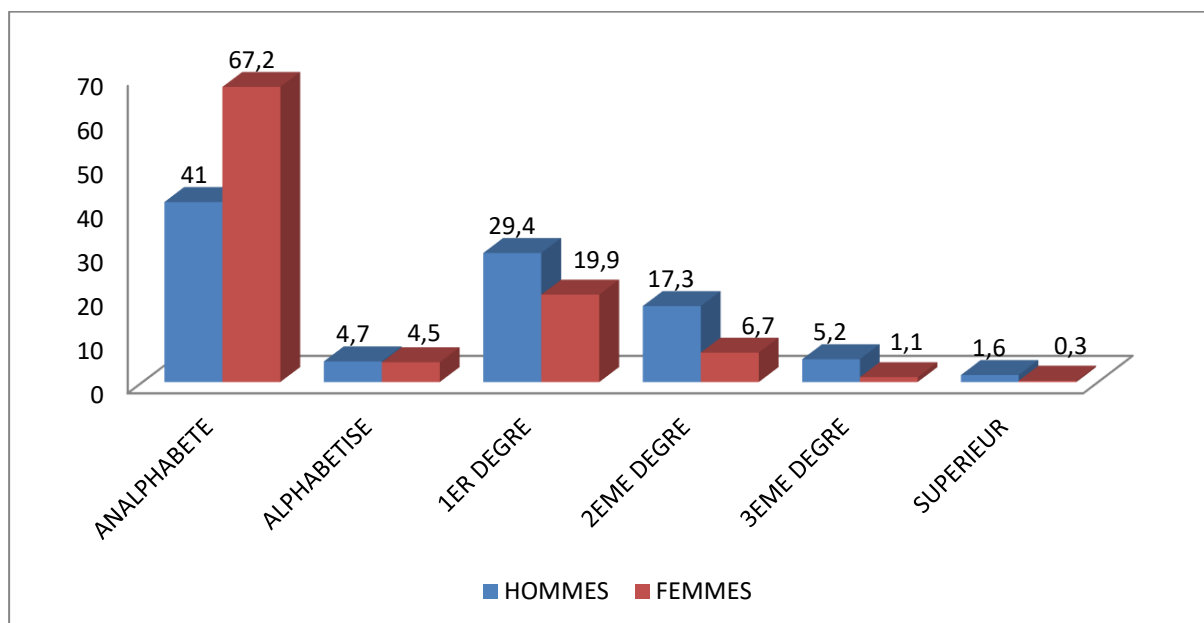
Source : DSID RNA 2012

Le niveau de scolarisation le plus important qu’atteignent les chefs de ménage ruraux est le 1^{er} degré pour 29,4% des chefs de ménage hommes contre 19,9% pour les chefs de ménage femmes concernés.

Ce taux diminue pour les deux sexes au fur à mesure de l’évolution du niveau scolaire, tout en restant encore relativement important pour le 2^{ème} degré avec 17,3% pour les chefs de ménage hommes contre seulement 6,7% pour les chefs de ménage femmes.

Les chefs de ménage qui ont atteint le niveau supérieur ne représentent que 0,7% de l'ensemble des ménages ruraux, soit 3 705 ménages et sont répartis selon le genre, en 3 356 ménages ruraux dirigés par les hommes et seulement 349 ménages pour les femmes.

Graphique 10 : Proportion (%) des ménages ruraux selon le niveau d'instruction et le sexe du chef de ménage



Au niveau des régions aussi, les inégalités en matière d'instruction sont observées entre les chefs de ménage du point de vue genre. Elles sont plus prononcées chez les chefs de ménage femmes et, ce, dans toutes les régions.

La proportion d'analphabètes parmi les chefs de ménage de sexe féminin dépasse 50% dans toutes les régions et varie de 57,7% dans la région des Plateaux à 85,1% dans la région des Savanes. C'est dans cette dernière région seule que le taux d'analphabétisme des hommes chefs de ménage est le plus élevé et dépasse 50% (64,8%).

Tableau 8 : Taux d'analphabétisme des chefs de ménage ruraux par région et par sexe

Région	Sexe des chefs de ménage					
	Hommes		Femmes		Total ménages ruraux	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Maritime	25 678	29,9	22 102	73,3	47 780	41,2
Plateaux	45 927	33,3	18 921	57,7	64 848	38,0
Centrale	22 133	35,6	6 210	59,1	28 343	39,0
Kara	33 706	48,7	11 392	70,2	45 098	52,8
Savanes	49 925	64,8	7 687	85,1	57 612	66,9
Togo	177 369	41,0	66 312	67,2	243 681	45,9

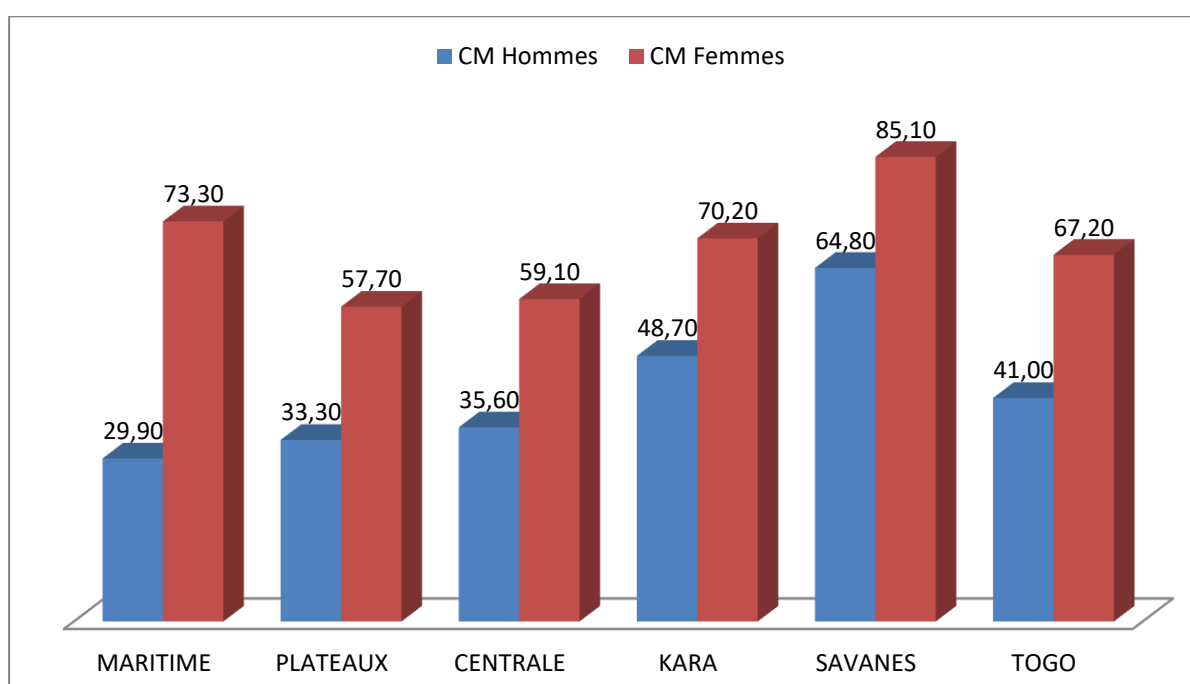
Source : DSID RNA 2012

La proportion d'analphabètes est variable selon la région et le sexe. Il est particulièrement plus élevé dans la région des Savanes où 66,9% des chefs de ménage sont concernés. Selon le genre, ce taux est de 64,8% pour les hommes et de 85,1% pour les femmes chefs de ménage.

La région Maritime détient la plus faible proportion d'hommes chefs de ménage analphabètes (29,9%). Par contre au niveau des femmes chefs de ménage dans la même région, ce taux est assez élevé (73,3%).

La région des Plateaux compte le taux le moins élevé de femmes chefs de ménage analphabètes (57,7%).

Graphique 11 : Taux d'analphabétisme des chefs de ménage par région et par sexe du CM (%)



2.5.2. Ménages agricoles

Le profil de scolarisation des ménages agricoles présentent les mêmes similitudes que pour les ménages ruraux :

- un fort taux d'analphabètes parmi les chefs de ménage avec une acuité chez les femmes ;
- un niveau d'instruction des femmes plus faible que celui des hommes ;
- la majorité des ménages pour le niveau d'instruction du 1^{er} degré.

Tableau 9 : Répartition des ménages agricoles selon le niveau d'instruction et le sexe du chef de ménage

Niveau d'instruction	Sexe des chefs de ménage					
	Hommes		Femmes		Total ménages agricoles	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Analphabète	175 216	41,8	62 005	69,0	237 221	46,6
Alphabétisé	19 821	4,7	3 943	4,4	23 764	4,7
1 ^{er} degré	124 009	29,6	17 530	19,5	141 539	27,8
2 ^{ème} degré	71 018	17,0	5 280	5,9	76 298	15,0
3 ^{ème} degré	19 864	4,7	697	0,8	20 561	4,0
Supérieur	5 582	1,3	166	0,2	5 748	1,1
Autres	3 194	0,8	274	0,3	3 468	0,7
Total	418 704	100	89 895	100	508 599	100

Source : DSID RNA 2012

2.6 Taille moyenne des ménages

- ☞ *Les ménages ruraux de 6-9 personnes sont les plus fréquents quel que soit le sexe du chef de ménage : 43,4% des ménages dirigés par les hommes et 34,4% de ménages dirigés par les femmes sont dans cette tranche ;*
- ☞ *la taille moyenne des ménages agricoles est de 7,4 personnes pour l'ensemble des ménages agricoles ; 7,7 personnes pour les ménages gérés par les hommes et 5,6 personnes pour les ménages gérés par les femmes.*

2.6.1 Ménages ruraux

Les résultats indiquent que les ménages comportant 6-9 personnes, sont les ménages les plus fréquents avec 43,4%, soit 187 547 ménages dirigés par les hommes contre 34,4% soit 33 944 ménages dirigés par les femmes.

Tableau 10 : Répartition des ménages ruraux selon la taille du ménage et le sexe du chef de ménage

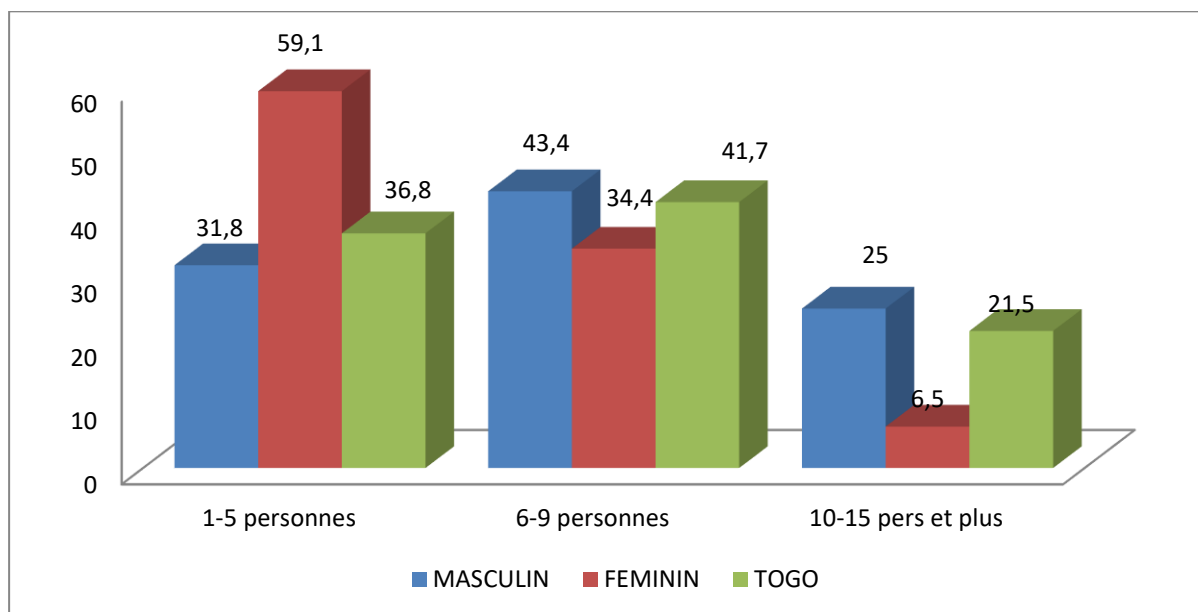
Taille du ménage	Sexe des chefs de ménage					
	Hommes		Femmes		Total ménages ruraux	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1 personne	2 408	0,6	1 026	1,0	3 434	0,6
2-3 personnes	45 642	10,6	26 923	27,3	72 565	13,7
4-5 personnes	89 061	20,6	30 424	30,8	119 485	22,5
6-9 personnes	187 547	43,4	33 944	34,4	221 491	41,7
10-14 personnes	81 504	18,9	5 610	5,7	87 114	16,4
15 pers et plus	26 172	6,1	807	0,8	26 979	5,1
Total	432 334	100	98 734	100	531 068	100

Source : DSID RNA 2012

L'analyse des résultats laisse entrevoir que le sexe du chef de ménage a une incidence sur la taille du ménage. En effet 59,1% des ménages dirigés par les femmes ont une taille comprise entre 1 et 5 personnes, contre 31,8% pour les hommes.

A l'inverse, seuls, 6,5% de ménages dirigés par les femmes ont une taille supérieure à 10 personnes contre 25% pour les hommes.

Graphique 12 : Répartition des ménages ruraux selon la taille du ménage et le sexe du chef de ménage



La distribution spatiale corrobore le niveau national : quelle que soit la région, la classe modale de la répartition des ménages ruraux selon la taille du ménage est celle de 6-9 personnes.

Les ménages agricoles de grande taille soit de plus de 10 personnes sont surtout localisés dans la région des Savanes où 36,6% des ménages sont dirigés par les hommes et 9,7% des ménages dirigés par les femmes sont concernés.

Ainsi, d'une manière générale, les ménages dirigés par une femme, ont en moyenne, une taille plus faible (5,6 personnes) que les ménages dirigés par un homme (7,7 personnes). Ceci semble indiquer que les ménages agricoles gérés par des femmes ont moins de personnes en charge mais aussi potentiellement moins de main d'œuvre familiale.

Tableau 11 : Proportion des ménages ruraux selon la région, la taille, et le sexe du chef de ménage

Taille du ménage	Région									
	Maritime		Plateaux		Centrale		Kara		Savanes	
	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem
1 personne	0	0	0	0	3,9	9,8	0	0	0	0
2-3 pers	11,9	25,8	12,3	26,9	13,3	30,8	9,9	34,0	4,3	17,3
4-5 pers	21,4	30,3	22,3	31,9	24,6	29,9	20,0	30,8	13,9	29,5
6-9 pers	43,2	36,5	43,7	35,2	39,1	25,0	44,7	29,7	45,3	43,5
10-14 pers	17,3	6,4	16,7	5,3	14,7	3,8	19,6	4,7	27,3	8,6
15 pers & +	6,2	0,9	5,0	0,7	4,5	0,8	5,7	0,8	9,3	1,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : DSID RNA 2012

Selon les données du RNA 1996, le type de ménages le plus nombreux sont ceux de taille 3-5 personnes. La classe modale est celle de 6-9 personnes en 2012, montrant ainsi une certaine augmentation de la taille des ménages ruraux, ce qui implique plus de bouches à nourrir mais aussi plus de main d'œuvre familiale.

2.6.2 Ménages agricoles

A l'instar des ménages ruraux, la classe modale pour les ménages agricoles est 6-9 personnes : 43,9% des ménages gérés par les hommes et 35,8% de ceux gérés par les femmes.

Les ménages dirigés par les femmes sont de petites tailles en moyenne car ceux qui ont une taille comprise entre 1 et 5 personnes sont 57,5% contre 30,7% pour les hommes.

Les ménages agricoles de grande taille sont surtout ceux dirigés par les hommes. Seulement 6,7% de ces ménages féminins ont plus de 10 personnes, contre 25,5% pour les hommes.

Au niveau des régions, c'est la même tendance avec des spécificités au niveau des chefs de ménage femmes des régions Centrale et de la Kara.

III STRUCTURE DE LA POPULATION

3.1 Types de population

- ☞ *La population rurale est de 3 843 049 personnes en 2012 ;*
- ☞ *Elle est répartie en 2 types de populations : une population agricole majoritaire (97,3%) et une population non agricole représentée par 2,7%*
- ☞ *La population féminine est majoritaire dans les deux types de populations : 51,1% de la population agricole et 54,2% de la population non agricole.*

Selon les résultats obtenus par le pré-recensement 2012, l'effectif total de la population rurale est de 3 843 049 habitants dont 1 966 296 personnes de sexe féminin soit 51,2%.

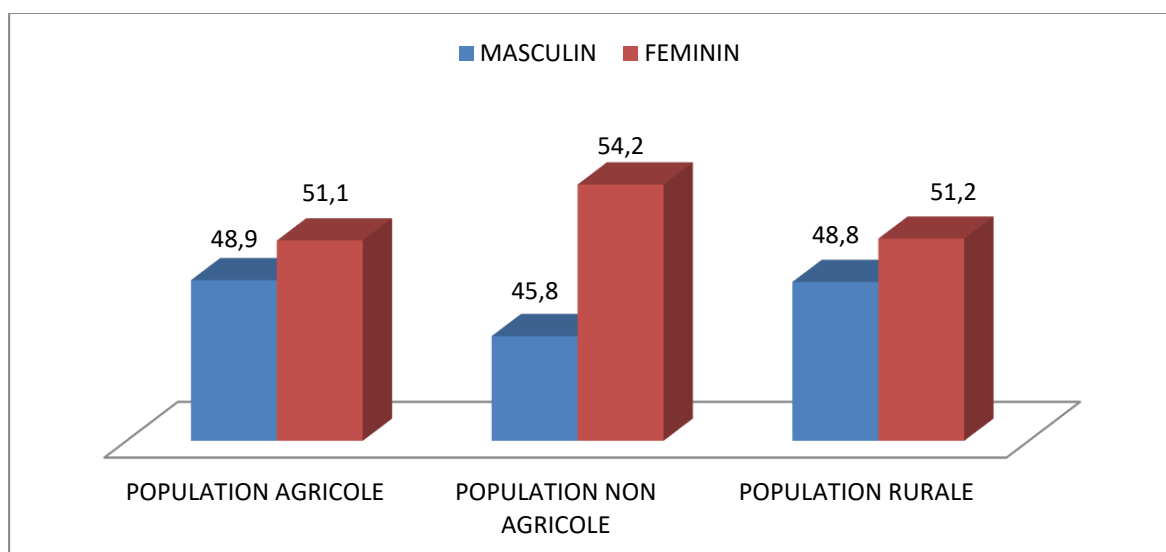
Cette population rurale est répartie en deux (2) types : (i) une population agricole représentant 97,3% de la population rurale soit 3 738 430 personnes, (ii) et une population non agricole de 104 619 personnes, soit 2,7% du total.

Tableau 12 : Répartition de la population rurale par sexe et selon le type de population

Sexe du chef de ménage	Population agricole		Population non agricole		Population rurale	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Masculin	1 828 854	48,9	47 899	45,8	1 876 753	48,8
Féminin	1 909 576	51,1	56 720	54,2	1 966 296	51,2
TOGO	3 738 430	100,0	104 619	100,0	3 843 049	100,0

Source : DSID – RNA 2012

Graphique 13: Proportion de la population rurale par sexe et par type de population



3.1.1. Population agricole

La population agricole est de 3 738 430 habitants en 2012 dont 1 909 576 personnes de sexe féminin.

Tableau 13 : Répartition de la population agricole par sexe et selon le sexe du chef de ménage

Sexe du chef de ménage	Population masculine		Population féminine		Total population agricole		Nombre de ménages	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Masculin	1 663 885	91,0	1 588 873	83,2	3 252 758	87,0	418 704	82,3
Féminin	164 969	9,0	320 703	16,8	485 672	13,0	89 895	17,7
Total	1 828 854	100,0	1 909 576	100,0	3 738 430	100,0	508 599	100,0

Source : DSID RNA 2012

Les résultats montrent une similitude avec la population rurale : (i) la population agricole est aussi caractérisée par une prédominance de la population féminine (51,1%) sur la population masculine (48,9%) ; (ii) le rapport de masculinité est de 96%.

Tableau 14 : Répartition de la population agricole par sexe et par région

Region	Sexe de la population agricole						Poids de la région %
	Population masculine		Population féminine		Total		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	Rapport de masculinité	
Maritime	375 343	48,3	400 792	51,7	776 135	93	20,8
Plateaux	572 410	49,2	589 170	50,8	1 161 580	97	31,1
Centrale	228527	50,0	228 646	50,0	457173	100	12,2
Kara	293 414	48,8	307 622	51,2	601 036	95	16,1
Savanes	359 160	48,3	383 346	51,7	742 506	94	19,9
TOGO	1 828 854	48,9	1 909 576	51,1	3 738 430	96	100,0

Source : DSID – RNA 2012

3.1.2. Population non agricole

Le pré-recensement a enregistré une population non agricole rurale de 104 619 personnes regroupée dans 22 469 ménages.

Cette population non agricole représente 2,7% de la population rurale et se compose de 47 899 hommes représentant 45,8% et de 50 720 femmes, soit 54,2%.

La répartition de la population non agricole indique que :

- 37 596 hommes soit 78,5% habitent dans des ménages dirigés par des hommes contre 21,5 % dans des ménages dirigés par des femmes ;

- 29 770 femmes soit 52,5% de la population féminine habitent dans des ménages dirigés par des hommes contre 47,5% dans des ménages dirigés par des femmes.

Tableau 15 : Répartition de la population non agricole par sexe et selon le sexe du chef de ménage

Sexe du chef de ménage	Population masculine		Population féminine		Total Population non agricole		Total ménages non agricoles	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Nombre	%
Masculin	37 596	78,5	29 770	52,5	67 366	64,4	13 630	60,7
Féminin	10 303	21,5	26 950	47,5	37 253	35,6	8 839	39,3
Total	47 899	100,0	56 720	100,0	104 619	100,0	22 469	100,0

Source : DSID RNA 2012

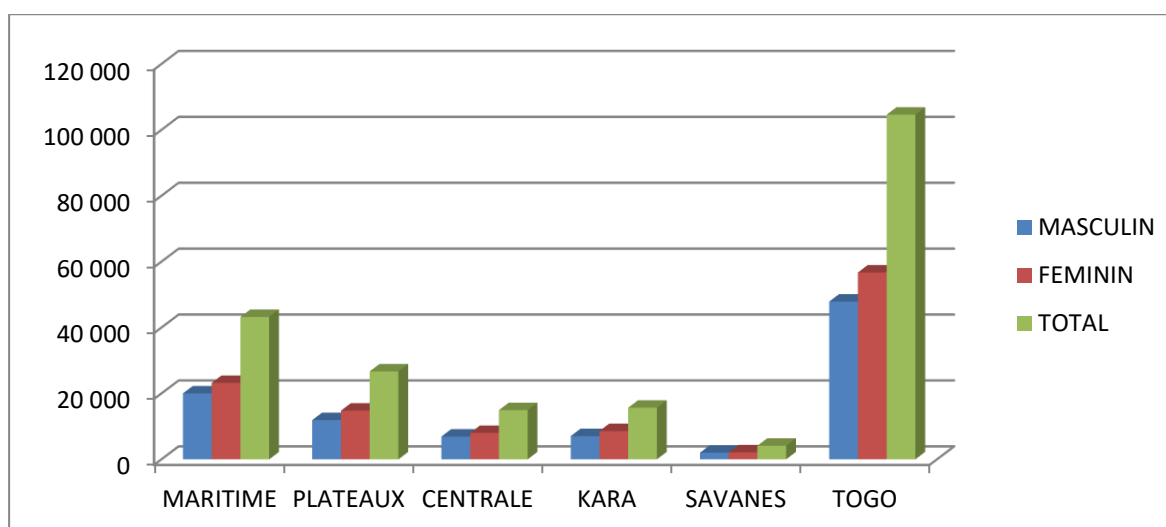
Au niveau régional, la tendance est la même quant à la prédominance de la population féminine sur la population masculine, même dans la région Centrale où les proportions d'hommes et de femmes sont respectivement de 46,4% et 53,6%.

Tableau 16 : Répartition de la population non agricole par sexe et selon la région

Région	Sexe de la population non agricole						Rapport de masculinité
	Masculin		Féminin		Total		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Maritime	20 012	46,3	23 205	53,7	43 217	41,2	86
Plateaux	11 896	44,6	14 778	55,4	26 674	25,5	81
Centrale	6 926	46,4	8 002	53,6	14 928	14,3	87
Kara	7 051	45,0	8 607	55,0	15 658	15,0	82
Savanes	2 014	48,6	2 128	51,4	4 142	4,0	95
TOGO	47 899	45.8	56 720	54.2	104 619	100	84

Source : DSID - RNA 2012

Graphique 14 : Répartition de la population non agricole par sexe et selon la région



Au niveau national, le rapport de masculinité est sensiblement plus faible au sein de la population agricole qu'au sein de la population non-agricole : dans cette dernière catégorie il est en moyenne de 84 hommes pour 100 femmes. Le rapport varie selon les régions de 81 pour la région des Plateaux à 95 pour la région des Savanes.

3.2. Caractéristiques de la population rurale

3.2.1. Population rurale en lien avec le sexe du chef de ménage

- ☞ **La population rurale, comprenant la population agricole et non agricole, est caractérisée par une prédominance de la population féminine qui représente respectivement 51,2% contre 48,8% d'hommes ;**
- ☞ **Le rapport de masculinité de la population rurale au niveau national est de 96 hommes pour 100 femmes.**

La population rurale est à plus de la moitié féminine. Celle-ci représente 51,2% de l'effectif total soit 1 966 296 femmes contre 48,8% pour les hommes soit 1 876 753.

La répartition de la population selon le sexe du chef de ménage indique que :

- 90,7% de la population rurale de sexe masculin, soit 1 701 481 hommes, vivent dans les ménages dirigés par les hommes ; seuls 9,3% soit 175 272 hommes vivent dans les ménages dirigés par les femmes ;
- Quant à la population rurale de sexe féminin, 82,3% vivent dans des ménages dirigés par les hommes et 17,7% dans les ménages dirigés par les femmes.

Tableau 17 : Répartition de la population rurale par sexe et selon le sexe du chef de ménage

Sexe du chef de ménage	Population homme		Population femme		Population rurale		Nombre de ménages	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Masculin	1 701 481	90,7	1 618 643	82,3	3 320 124	86,4	432 334	81,4
Féminin	175 272	9,3	347 653	17,7	522 925	13,6	98 734	18,6
Total	1 876 753	100,0	1 966 296	100,0	3 843 049	100,0	531 068	100,0

Source : DSID RNA 2012

Au niveau régional, la population rurale est concentrée dans deux régions : Maritime et Plateaux qui regroupent 52,2% de la population rurale totale ; elles sont suivies de la région des Savanes 19,4%, et de la région de la Kara 16%. La région la moins peuplée en termes de population est la région Centrale avec 12,3% de la population rurale.

Du point de vue genre, la population rurale féminine dépasse celle de la population masculine, quelle que soit la région considérée à l'exception toutefois de la région Centrale où la population masculine, évaluée à 235 453 hommes (49,9%), est pratiquement égale à la population féminine qui compte 236 648 femmes (50,1%).

Tableau 18 : Répartition de la population rurale par sexe et selon la région

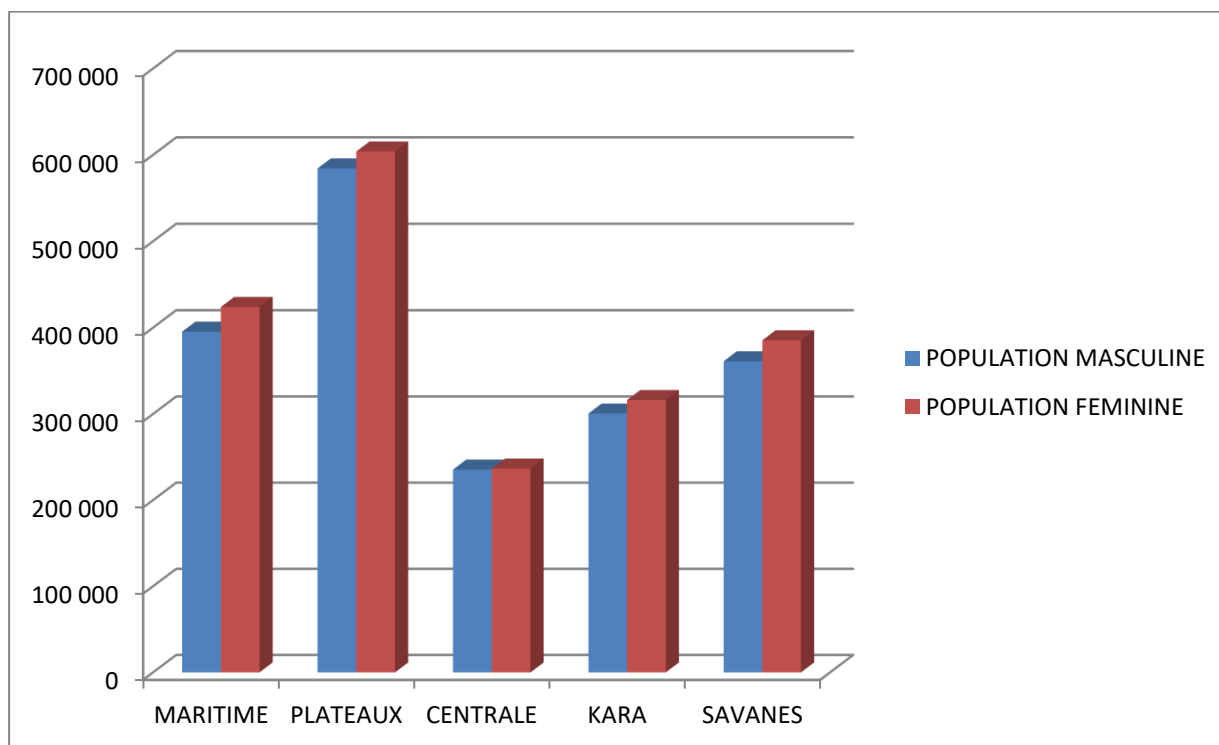
Region	Sexe de la population rurale						Poids de la région
	Population masculine		Population féminine		Total		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	Rapport de masculinité	
Maritime	395 355	48,3	423 997	51,7	819 352	93	21,3
Plateaux	584 306	49,2	603 948	50,8	1 188 254	97	30,9
Centrale	235 453	49,9	236 648	50,1	472 101	100	12,3
Kara	300 465	48,7	316 229	51,3	616 694	95	16,0
Savanes	361 174	48,4	385 474	51,6	746 648	94	19,4
TOGO	1 876 753	48,8	1 966 296	51,2	3 843 049	96	100,0

Source : DSID - RNA 2012

La proportion de la population rurale masculine varie de 48,3% dans la région Maritime à 49,9% dans la région de la Kara et pour la population féminine de 50,1% dans la région Centrale à 51,7% dans la région Maritime.

Le rapport de masculinité de la population rurale au niveau national est de 96 hommes pour 100 femmes. Au niveau régional, ce rapport varie de 93 dans la région Maritime à 97 dans la région des Plateaux avec une spécificité pour la région Centrale dont le rapport est de 100 indiquant une quasi parité.

Graphique 15 : Répartition de la population rurale par sexe et selon la région



3.2.2. Population rurale selon l'âge du chef de ménage

- ☞ **La plus forte proportion de la population rurale vit dans les ménages dont les chefs, tout sexe confondu, sont âgés de 35 à 45 ans ;**
- ☞ **La tranche d'âge des 25 -35 ans regroupe 21,9% de la population rurale dont 11,1% pour la population féminine.**

Quelle que soit la tranche d'âges considérée, la population féminine dépasse la population masculine.

La population rurale vit en majorité dans les ménages dont les chefs sont âgés de 35 à 45 ans. Cette tranche d'âge concerne 143 555 ménages où vit un effectif de 1 112 018 personnes représentant 28,9% de la population rurale totale. La population masculine y est représentée par 544 211 personnes et la population féminine par 567 807 personnes.

Tableau 19 : Répartition de la population rurale par sexe et selon l'âge du chef de ménage

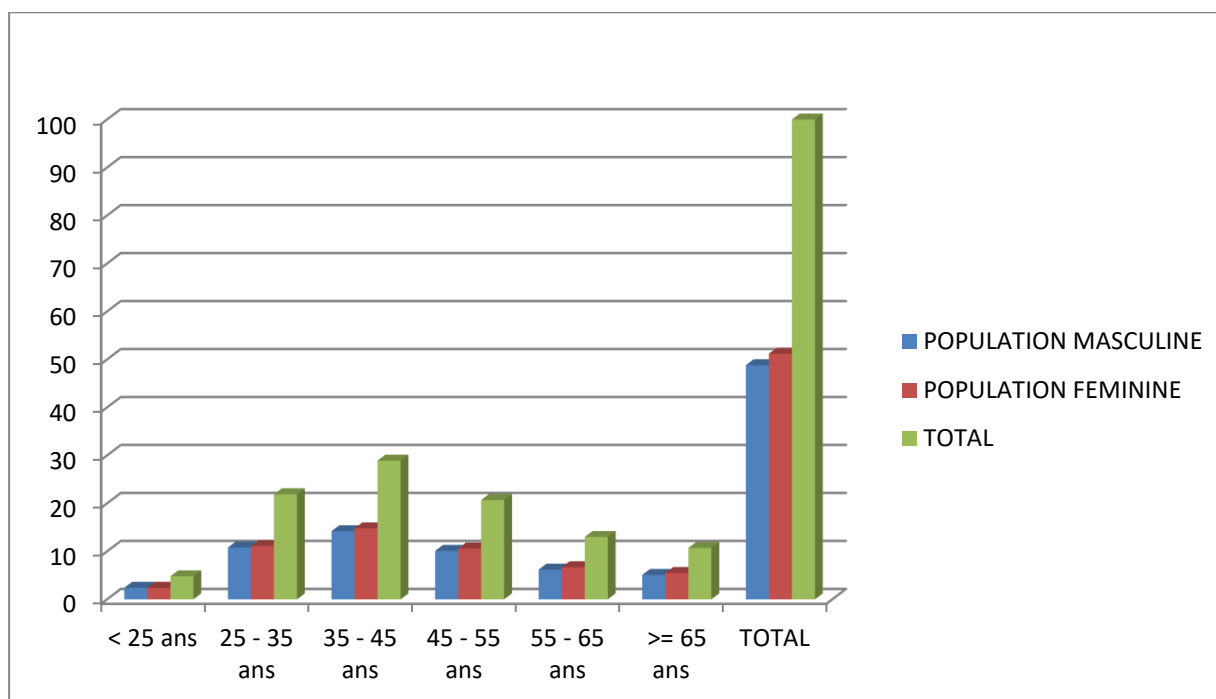
Age du CM	Sexe de la population rurale						Nombre de ménages	
	Population masculine		Population féminine		Total			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
< 25 ans	93 335	2,4	91 778	2,4	185 113	4,8	38 053	7,2
25 - 35 ans	414 243	10,8	426 191	11,1	840 434	21,9	131 817	24,8
35 - 45 ans	544 211	14,2	567 807	14,8	1 112 018	28,9	143 555	27,0
45 - 55 ans	387 846	10,1	407 151	10,6	794 997	20,7	98 288	18,5
55 - 65 ans	239 346	6,2	258 888	6,7	498 234	13,0	64 340	12,1
>= 65 ans	197 772	5,1	214 481	5,5	412 253	10,7	55 015	10,4
Total	1 876 753	48,8	1 966 296	51,2	3 843 049	100,0	531 068	100,0

Source : DSID - RNA 2012

La tranche d'âges des 25 -35 ans regroupe 21,9% de la population rurale dont 11,1% pour la population féminine ; elle est suivie de la tranche des 45 – 55 ans qui compte 20,7% de la population rurale dont 10,6% de sexe féminin.

Les 7,2% de chefs de ménage des moins de 25 ans n'abritent que 4,8% de la population rurale et comprend 2,4% de la population de chaque sexe.

Graphique 16 : Répartition de la population rurale par sexe et selon l'âge du chef de ménage



3.2.3. Population rurale en lien avec la situation matrimoniale du chef de ménage

- ☞ **La population rurale est concentrée dans les ménages dont les chefs sont mariés, quel que soit le sexe (43,4% de la population de chaque sexe) ;**
- ☞ **1,4% de l'effectif des hommes et 1,1% de l'effectif féminin vivent dans des ménages de célibataires ;**
- ☞ **Les ménages de veuves concentrent 5% de la population rurale totale soit 192 889 personnes, contre 110 501 personnes chez les veufs chefs de ménage.**

La population rurale est concentrée dans les ménages dont les chefs sont mariés. Elle représente 86,8% de la population rurale totale soit 3 334 970 personnes, soit 43,4% pour chaque sexe.

Les ménages des veufs (ves) comptent 303 390 membres soit 7,9% de l'effectif total de population rurale. Les veuves qui représentent 49,9% des chefs de ménage de sexe féminin (49 229 ménages) concentrent 5% de la population rurale totale soit 192 889 personnes, contre 110 501 personnes vivant chez les 9 265 veufs chefs de ménage représentant 2,9% des chefs de ménages.

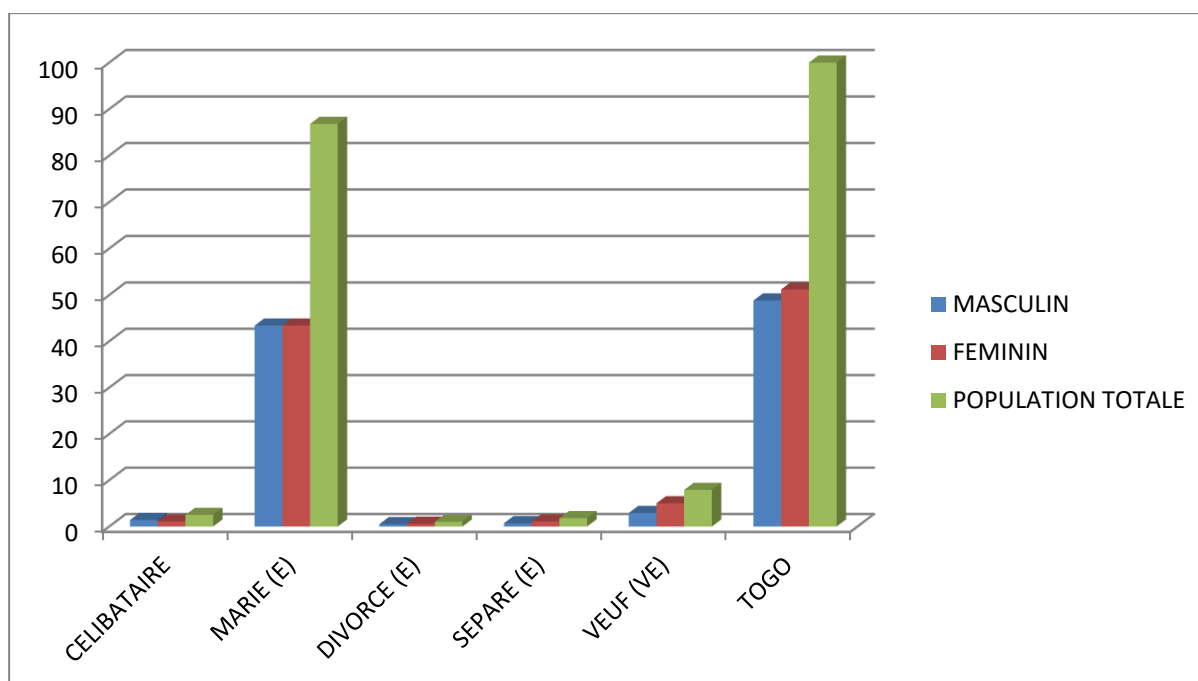
2,5% de la population rurale vivent dans les ménages des célibataires répartis en 1,4% d'hommes et 1,1% de femmes.

Tableau 20 : Répartition de la population rurale par sexe et selon la situation matrimoniale du chef de ménage

Situation matrimoniale des CM	Sexe de la population				Population rurale totale	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	53 282	1,4	40 879	1,1	94 161	2,5
Marié (e)	1 667 327	43,4	1 667 643	43,4	3 334 970	86,8
Divorcé (e)	17 512	0,5	21 774	0,6	39 286	1,0
Séparé (e)	27 173	0,7	42 089	1,1	69 262	1,8
Veuf (ve)	110 501	2,9	192 889	5,0	303 390	7,9
ND	958	0,0	1 022	0,0	1 980	0,0
TOGO	1 876 753	48.8	1 966 296	51.2	3 843 049	100.0

Source : DSID - RNA 2012 ND = Non déclaré

Graphique 17 : Proportion de la population rurale par sexe et selon l'état matrimonial du chef de ménage



3.2.4. Population rurale en lien avec le niveau d'instruction du chef de ménage

☞ **47,9% de la population rurale totale (47,1% pour la population masculine et 48,7% pour la population féminine) vivent dans des ménages dont le chef est analphabète.**

La majorité de la population rurale (47,9%) soit 1 840 518 personnes vit dans des ménages dirigés par des chefs analphabètes. Ceci concerne 47,1% de la population masculine et 48,7% de la population féminine.

Les ménages dont le chef a atteint le 1^{er} degré regroupent 27,2% de la population rural totale mais 27,5% de la population masculine et 26,9% de la population féminine.

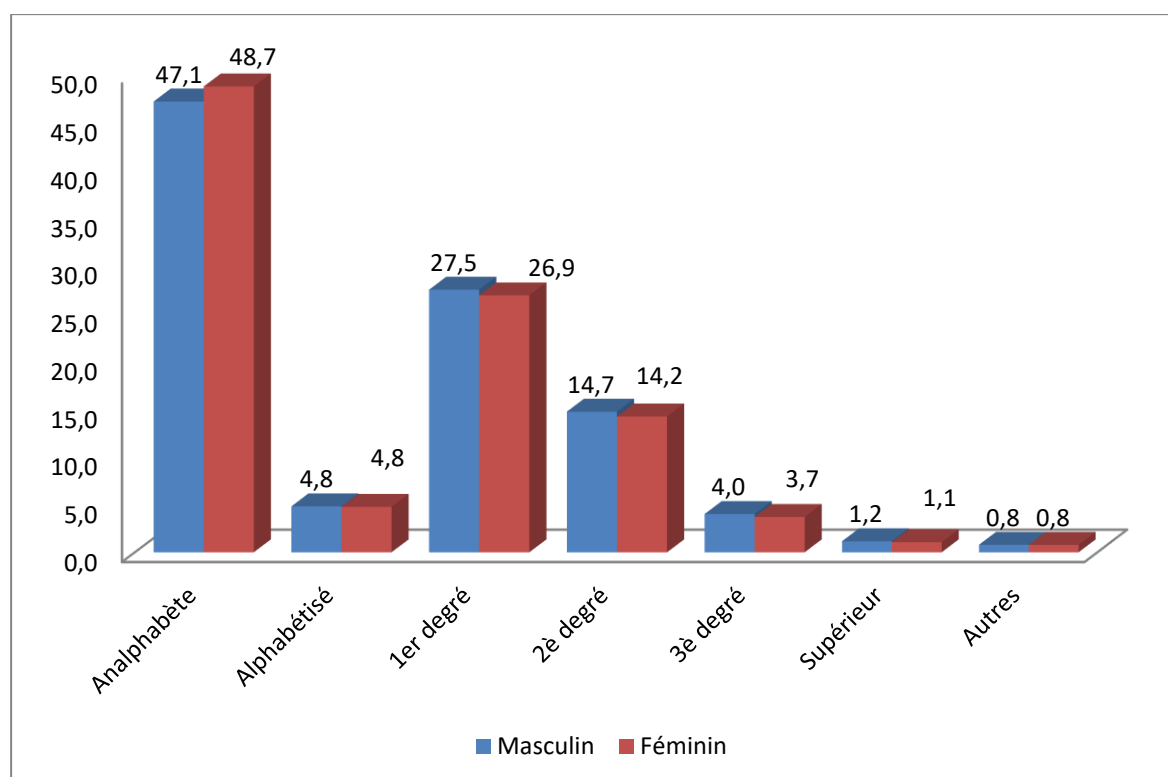
Tableau 21 : Répartition de la population rurale par sexe et selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau d'instruction du chef de ménage	Sexe de la population rurale					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Analphabète	883 743	47,1	956 775	48,7	1 840 518	47,9
Alphabétisé	90 140	4,8	93 470	4,8	183 610	4,8
1 ^{er} degré	515 391	27,5	528 155	26,9	1 043 546	27,2
2 ^{ème} degré	275 939	14,7	279 167	14,2	555 106	14,4
3 ^{ème} degré	75 126	4,0	72 718	3,7	147 844	3,8
Supérieur	21 673	1,2	20 682	1,1	42 355	1,1
Autres	14 741	0,8	15 329	0,8	30 070	0,8
Total	1 876 753	100,0	1 966 296	100,0	3 843 049	100,0

Source : DSID - RNA 2012

La proportion de la population rurale diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction des chefs de ménage augmente, aussi bien pour la population masculine que féminine. Cette diminution s'accroît jusqu'à atteindre 0,8% de la population rurale dans les ménages dont les chefs ont le niveau supérieur, soit 30 070 personnes.

Graphique 18 : Proportion de la population rurale par sexe et selon le niveau d'instruction du chef de ménage



3.2.5. Population rurale et taille moyenne des ménages

- ☞ **La plus grande part de la population rurale, 42% soit 1 613 336 personnes, vit dans des ménages de 6 à 9 personnes (41,4% pour la population masculine et 42,6% pour la population féminine) ;**

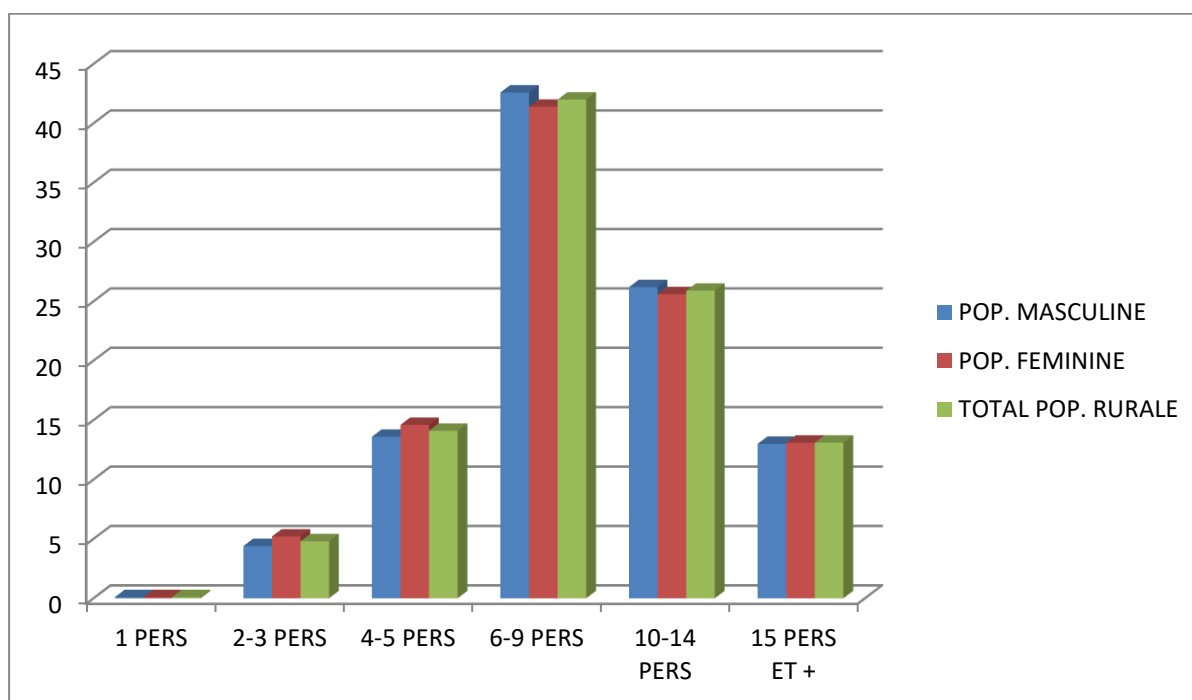
La majorité de la population rurale (42%), soit 1 613 336 personnes, vit dans 221 491 ménages ruraux dont la taille est comprise entre 6 à 9 personnes (41,7% des ménages ruraux). Selon le sexe, cette proportion est de 42,6% au sein de la population masculine (799 799 personnes) et 41,4% au sein de la population féminine (813 537 personnes).

Tableau 22 : Répartition de la population rurale par sexe et selon la taille du ménage

Taille du ménage	Sexe de la population rurale						Nombre de ménages	
	Masculin		Féminin		Total			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1 personne	2 408	0,1	1 026	0,1	3 434	0,1	3 434	0,6
2-3 pers	82 985	4,4	103 087	5,2	186 072	4,8	72 565	13,7
4-5 pers	255 541	13,6	287 385	14,6	542 926	14,1	119 485	22,5
6-9 pers	799 799	42,6	813 537	41,4	1 613 336	42,0	221 491	41,7
10-14 pers	492 219	26,2	502 954	25,6	995 173	25,9	87 114	16,4
15 pers et +	243 801	13,0	258 307	13,1	502 108	13,1	26 979	5,1
TOGO	1 876 753	100,0	1 966 296	100,0	3 843 049	100,0	531 068	100,0

Source : DSID – RNA 2012

Graphique 19: Proportion (%) de la population rurale par sexe et selon la taille du ménage



La taille moyenne des ménages ruraux est de 7,2 personnes par ménage au niveau national

La répartition régionale selon le tableau suivant indique que la taille moyenne des ménages ruraux varie de 6,5 personnes dans la région Centrale, à 8,6 personnes dans la région des Savanes. Pour les autres régions, la taille moyenne des ménages est de 7 personnes pour la région des Plateaux, 7,1 personnes pour la région Maritime, et 7,2 personnes pour la région de la Kara.

Tableau 23 : Répartition de la population rurale par sexe et selon la taille du ménage

Region	Sexe de la population rurale			Total ménages ruraux	Taille moyenne
	Population masculine	Population féminine	Total population		
Maritime	395 355	423 997	819 352	116 038	7,1
Plateaux	584 306	603 948	1 188 254	170 867	7,0
Centrale	235 453	236 648	472 101	72 677	6,5
Kara	300 465	316 229	616 694	85 433	7,2
Savanes	361 174	385 474	746 648	86053	8,6
TOGO	1 876 753	1 966 296	3 843 049	531 068	7,2

Source : DSID – RNA 2012

3.3. Caractéristiques de la population active agricole

3.3.1. Population active agricole en lien avec le sexe du chef de ménage

La population active agricole est de 1 311 659 personnes répartie entre les sexes de la manière suivante : 46,7% soit 612 173 hommes actifs contre 53,3% soit 699 486 femmes.

Cette population active agricole représente 34,1% de la population rurale et 35,1% de la population agricole.

Tableau 24 : Répartition de la population active agricole par sexe et selon le sexe du chef de ménage

Sexe du chef de ménage	Sexe de la population active agricole						Nombre de ménages	
	Hommes		Femmes		Total actifs agricoles			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Masculin	572 170	93,5	588 629	84,2	1 160 799	88,5	418 704	82,3
Féminin	40 003	6,5	110 857	15,8	150 860	11,5	89 895	17,7
Total	612 173	100,0	699 486	100,0	1 311 659	100,0	508 599	100,0

Source : DSID RNA 2012

Les 89 895 ménages dirigés par les femmes ne regroupent que 11,5% du total des actifs agricoles soit 150 860 personnes ; il faut noter qu'à peine 6,5% d'hommes actifs soit 40 003 personnes vivent dans ces ménages. Par contre, les ménages dirigés par les hommes regroupent 88,5% de la population active agricole.

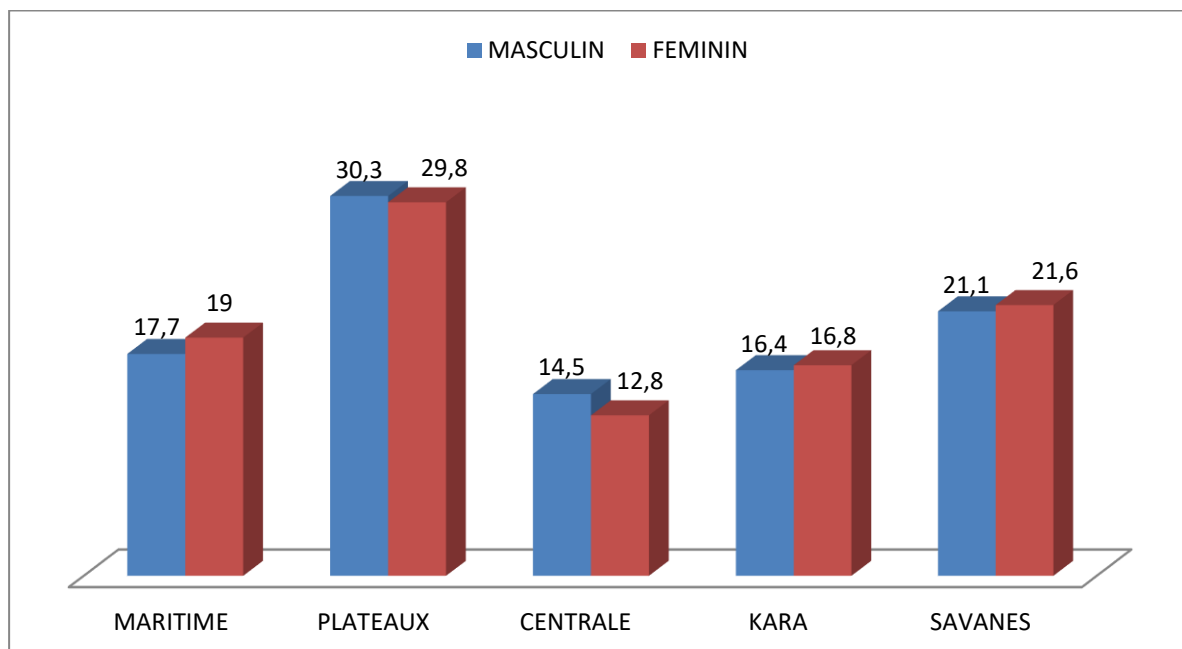
Tableau 25 : Répartition de la population active agricole par sexe et selon la région

Région	Sexe de la population active agricole					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Maritime	108 660	17,7	133 052	19,0	241 712	18,4
Plateaux	185 260	30,3	208 526	29,8	393 786	30,0
Centrale	88 468	14,5	89 550	12,8	178 018	13,6
Kara	100 516	16,4	117 368	16,8	217 884	16,6
Savanes	129 269	21,1	150 990	21,6	280 259	21,4
Togo	612 173	100,0	699 486	100,0	1 311 659	100,0
% en ligne	612 173	46,7	699 486	53,3	1 311 659	100,0

Source : DSID RNA 2012

La région des Plateaux dispose de la part la plus importante de la population active agricole, 30% soit 393 786 personnes. C'est aussi cette région qui a la plus forte proportion d'hommes actifs (30,3%) et de femmes actives (29,8%).

Graphique 20 : Proportion de la population active agricole par sexe et selon la région



3.3.2. Population active agricole en lien avec l'âge des chefs de ménage

La structure de la population active agricole par tranche d'âges du chef de ménage montre une prédominance de la population agricole tout sexe confondu dans les tranches d'âges de 25 à 55 ans. Mais c'est la tranche d'âges des 35-45 ans qui est la tranche d'âge modale: 26,9% de la population active masculine et 27,1% de la population active féminine.

Environ 5% de la population active tant masculine que féminine vivent dans des ménages dont les chefs ont moins de 25 ans.

Tableau 26 : Répartition de la population active agricole par sexe et selon l'âge du CM

Age du CM	Sexe de la population active agricole						Total ménages agricoles	
	Masculin		Féminin		Total		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%	Effectifs	%		
< 25 ans	35 368	5,8	35 664	5,1	71 032	5,4	34 437	6,8
25 – 35 ans	133 743	21,8	150 896	21,6	284 639	21,7	125 411	24,7
35 – 45 ans	163 862	26,9	189 962	27,1	353 824	27,0	138 653	27,2
45 – 55 ans	124 510	20,3	141 858	20,3	266 368	20,3	95 276	18,7
55 – 65 ans	82 208	13,4	96 377	13,8	178 585	13,6	62 345	12,3
> 65 ans	72 482	11,8	84 729	12,1	157 211	12,0	52 477	10,3
TOGO	612 173	100,0	699 486	100,0	1 311 659	100,0	508 599	100

Source : DSID ; RNA 2012

3.3.3. Population active agricole en lien avec la situation matrimoniale du chef de ménage

La proportion de la population active agricole qui vit dans les ménages dirigés par les chefs de ménages mariés est supérieure à 80%, quel que soit le sexe du chef considéré.

Tableau 27 : Répartition de la population active agricole par sexe et selon la situation matrimoniale du chef de ménage

Situation matrimoniale du CM	Population active masculine		Population active féminine		Total		Total ménages agricoles	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	22 560	3,7	12 631	1,8	35 191	2,7	21 222	4,2
Marie (e)	546 784	89,3	601 854	86,0	1 148 638	87,5	410 663	80,7
Divorce (e)	6 200	1,0	6 733	1,0	12 933	1,0	8 489	1,7
Séparé (e)	7 317	1,2	12 820	1,8	20 137	1,5	13 398	2,6
Veuf (ve)	28 968	4,7	65 071	9,3	94 039	7,2	54 562	10,7
N D	344	0,1	377	0,1	721	0,1	265	0,1
TOGO	612 173	100	699 486	100	1 311 659	100	508 599	100

Source : DSID ; RNA 2012 N.D.= Non Déclaré

En effet, 87,5% de la population active agricole soit 1 148 638 personnes vivent dans 80,7% des ménages agricoles (410 663 ménages) dont les chefs sont mariés : elle est répartie en 89,3% des hommes (546 784) et 86% des femmes (601 854).

7,2% de la population active agricole vivent dans des ménages dont les chefs sont veufs (ves) (54 562 ménages) cette population active agricole est répartie selon le sexe de la manière suivante : 28 968 hommes pour 65 071 femmes.

3.3.4. Population active agricole en lien avec le niveau d'instruction du chef de ménage

La population active agricole est à 49,7% analphabète, tout sexe confondu. L'analphabétisme est plus prononcé dans les ménages dont le chef est de sexe féminin (51,3%) contre 47,6% dans les ménages de chefs de sexe masculin.

Une grande proportion de la population active agricole vit dans les ménages dont les chefs ont atteint le 1^{er} degré, aussi bien les hommes (166 539 soit 27,2% de la population masculine) que les femmes (183 045 soit 26,2% de la population féminine).

Tableau 28 : Répartition de la population active agricole par sexe et selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau d'instruction du CM	Sexe de la population active agricole						Total ménages	
	Masculin		Féminin		Total			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Analphabète	292 116	47,6	358 715	51,3	650 831	49,7	237 221	46,7
Alphabétisé	28 731	4,7	31 717	4,5	60 448	4,6	23 764	4,7
1 ^{er} degré	166 539	27,2	183 045	26,2	349 584	26,7	141 539	27,8
2 ^{eme} degré	89 729	14,7	93 235	13,3	182 964	13,9	76 298	15,0
3 ^{eme} degré	23 617	3,9	22 490	3,2	46 107	3,5	20 561	4,0
Supérieur	6 525	1,1	5 428	0,8	11 953	0,9	5 748	1,1
Autres	4 916	0,8	4 856	0,7	9 772	0,7	3 468	0,7
TOGO	612 173	100	699 486	100	1 311 659	100	508 599	100

Source : DSID – RNA 2012

3.3.5. Population agricole et taille du ménage

La population agricole étant de 3 738 430 habitants est répartie en 508 599 ménages, avec une taille moyenne de 7,4 personnes.

Cette taille moyenne varie selon les régions. La taille moyenne la plus faible est rencontrée dans la région de la Kara avec 6,3 personnes par ménage. Les ménages agricoles de la région des Savanes ont la taille moyenne la plus élevée soit 8,7 personnes suivie de la région Maritime (7,2 personnes).

Tableau 29 : Répartition des ménages agricoles selon la taille moyenne et la région

Région	Population agricole	Nombre de ménages agricoles	Taille moyenne
Maritime	776 135	107 749	7,2
Plateaux	1 161 580	164 766	7,0
Centrale	457 173	68 718	6,7
Kara	518 881	82 155	6,3
Savanes	742 506	85 211	8,7
TOGO	3 738 430	508 599	7,4

Source : DSID - RNA 2012

3.3.6. *Population active agricole selon le nombre d'actifs agricoles et le sexe du chef de ménage*

La population active agricole atteignant 1 311 659 personnes est composée de 612 173 hommes et 699 486 femmes. Elle est responsable de la production alimentaire du pays.

Tableau 30 : Répartition de la population active agricole par sexe et par sexe du chef de ménage

Sexe du CM	Sexe de la population active agricole					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Masculin	572 170	93,5	588 629	84,2	1 160 799	88,5
Féminin	40 003	6,5	110 857	15,8	150 860	11,5
TOGO	612 173	100,0	699 486	100,0	1 311 659	100,0

Source : DSID - RNA 2012

La majorité de la population active agricole vit dans des ménages gérés par des hommes (88,5%) tandis que seulement 11,5% de la population active se trouvent dans des ménages dirigés par les femmes.

L'effectif des actifs agricoles varie selon les régions : 30% du total des actifs soit 393 786 personnes vivent dans la région des Plateaux où se trouvent 164 766 ménages agricoles dont 208 526 femmes actives (29,8% de la population active féminine).

La région des Savanes vient en 2^{ème} position avec 21,4% du total des actifs (280 259 pour 85 211 ménages) réparti en 21,1% des hommes actifs pour 21,6% des femmes actives. La région Centrale avec 178 018 actifs agricoles pour 68 718 ménages vient en dernière position avec 12,8% d'actifs agricoles.

La répartition par sexe et selon la région est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 31 : Répartition de la population active agricole par sexe et selon la région

Région	Sexe de la population active agricole						Total ménages	
	Hommes actifs		Femmes actives		Total actifs agricoles			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Maritime	108 660	17,7	133 052	19,0	241 712	18,4	107 749	21,2
Plateaux	185 260	30,3	208 526	29,8	393 786	30,0	164 766	32,4
Centrale	88 468	14,5	89 550	12,8	178 018	13,6	68 718	13,5
Kara	100 516	16,4	117 368	16,8	217 884	16,6	82 155	16,2
Savanes	129 269	21,1	150 990	21,6	280 259	21,4	85 211	16,8
Total	612 173	100,0	699 486	100,0	1 311 659	100,0	508 599	100,0

Source : DSID - RNA 2012

IV ACTIVITES ECONOMIQUES DES MENAGES SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

4.1 Types d'activités économiques des ménages

- ☞ *53% des ménages agricoles (269 555 ménages) pratiquent aussi bien les activités agricoles que non agricoles tandis que 47% soit (239 044 ménages) pratiquent uniquement l'agriculture ;*
- ☞ *47,2% des ménages agricoles dirigés par les hommes, (197 580 ménages) pratiquent exclusivement l'agriculture tandis que 52,8% (221 124 ménages) associent les activités agricoles avec au moins une activité non agricole ;*
- ☞ *46,1% des ménages agricoles dirigés par les femmes (41 464 ménages) pratiquent exclusivement l'agriculture tandis que 53,9% soit 48 431 ménages associent les activités agricoles avec au moins une activité non agricole.*
- ☞ *60,7% des ménages dirigés par des hommes pratiquent uniquement des activités non agricoles contre 39,3% pour les ménages dirigés par un chef de ménage de sexe féminin.*

4.1.1. Ménages ruraux

En guise de rappel, le nombre de ménages ruraux s'élève à 531 068, répartis en ménages agricoles (508 599 ménages, soit 95,8%) et en ménages non agricoles (22 469 ménages, soit 4,2%).

Les chefs de ménage femmes représentent respectivement 17,7% et 39,3% des ménages agricoles et non agricoles, tandis que les chefs de ménage hommes représentent respectivement 82,3% et 60,7% des ménages agricoles et non agricoles.

4.1.2. Ménages agricoles

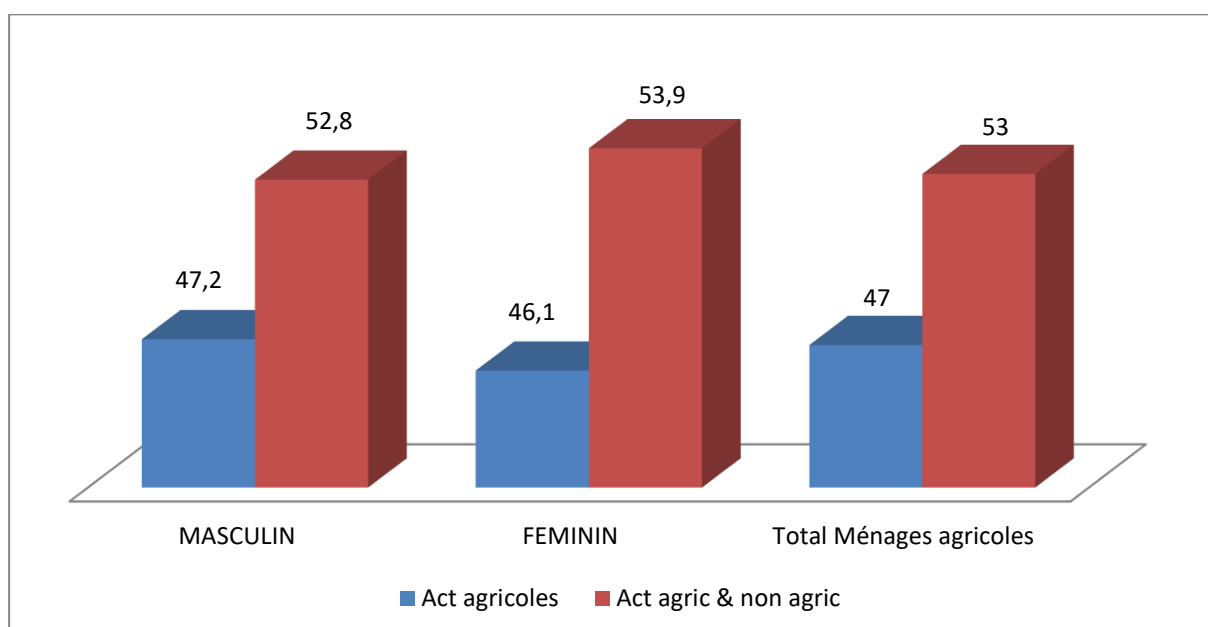
En considérant les ménages agricoles d'une manière générale, il ressort de l'analyse que certains membres de ces ménages pratiquent aussi des activités non agricoles.

Tableau 32 : Répartition des ménages agricoles selon le type d'activités et le sexe du chef de ménage

Sexe du chef de ménage	Types d'activités				Total ménages agricoles		Part nationale
	Ménages pratiquant des activités agricoles uniquement		Ménages pratiquant des activités agricoles et non agricoles				
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	%
Masculin	197 580	47,2	221 124	52,8	418 704	100,0	82,3
Féminin	41 464	46,1	48 431	53,9	89 895	100,0	17,7
TOGO	239 044	47,0	269 555	53,0	508 599	100,0	100,0

Source : DSID RNA 2012

Graphique 21 : Proportion des ménages agricoles suivant le type d'activités et le sexe du CM



Il ressort de ces données que plus de la moitié des ménages agricoles s'adonne aussi bien à une activité agricole qu'à une activité non agricole. Ceci est valable aussi bien pour les ménages dirigés par les hommes (52,8%) que pour les ménages dirigés par les femmes (53,9%). Pratiquée sur de petites parcelles, l'agriculture ne parvient pas à nourrir les membres du ménage, ce qui conduit ces derniers à recourir à d'autres activités économiques.

La répartition géographique des ménages agricoles présente les mêmes similitudes quant à ce qui concerne la primauté du cumul des activités agricoles et non agricoles dans les ménages pour les 2 sexes. Toutefois, cela n'est pas valable pour les régions des Plateaux et des Savanes où l'activité agricole exclusive prédomine.

Tableau 33 : Proportion des ménages agricoles selon le type d'activités agricoles pratiquées, selon le sexe du chef de ménage et par région

Région	Types d'activités des ménages agricoles								Poids géographique %
	Ménages pratiquant des activités agricoles uniquement (%)			Ménages pratiquant des activités agricoles et non agricoles (%)			Total ménages agricoles		
	Masc	Fem	Total	Masc	Fem	Total	Masc	Fem	
Maritime	32,9	36,8	33,9	61,2	52,5	58,9	75,0	25,0	20,3
Plateaux	50,4	47,2	49,8	47,0	45,1	46,6	81,6	18,4	31,0
Centrale	40,9	29,2	39,2	55,3	55,6	55,4	87,0	13,0	12,9
Kara	46,2	41,7	45,3	50,9	50,6	50,8	81,8	18,2	15,5
Savanes	54,9	56,1	55,1	44,2	41,5	44,0	89,7	10,3	16,1
TOGO	45,7	42,0	45,0	51,1	49,1	50,8	82,3	17,7	100,0

Source : DSID RNA 2012

4.2 Activités économiques des ménages

- ☞ **71% des ménages dirigés par les hommes (297 347 ménages) et 66% de ceux dirigés par les femmes (59 340 ménages), associent l'agriculture à l'élevage ;**
- ☞ **Près d'un ménage sur quatre dirigé par des femmes (24,2%) soit 21 769 ménages, pratique exclusivement l'agriculture contre 12,2% (51 008 ménages) pour leurs homologues hommes ;**
- ☞ **L'élevage exclusif n'occupe que 1% des chefs de ménage hommes et 3,2% des chefs de ménage femmes.**

4.2.1. Branches d'activités agricoles des ménages agricoles

D'une manière générale, le type d'activité agricole qui occupe les membres de la majorité (70,1%) des ménages agricoles, quel que soit le sexe du chef de ménage, est la combinaison « Agriculture et Elevage » : 297 347 ménages de sexe masculin (71%), et 59 340 ménages de sexe féminin (66%).

Tableau 34 : Répartition des ménages agricoles selon le type d'activités agricoles des membres et le sexe du chef de ménage

Type d'activités agricoles	Sexe des chefs de ménage					
	CM masculin		CM féminin		Total ménages ruraux	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture (exclusive)	51 008	12,2	21 769	24,2	72 777	14,3
Elevage (exclusif)	4 099	1,0	2 880	3,2	6 979	1,4
Agriculture + élevage	297 347	71,0	59 340	66,0	356 687	70,1
Sylviculture	201	0,0	33	0,0	234	0,0
Agriculture + sylviculture	4 235	1,0	548	0,6	4 783	0,9
Elevage + sylviculture	122	0,0	29	0,0	151	0,0
Agriculture + élevage + sylviculture	48 213	11,5	4 464	5,0	52 677	10,4
Pêche	549	0,1	140	0,2	689	0,1
Agriculture + pêche	1 159	0,3	89	0,1	1 248	0,2
Elevage + pêche	236	0,1	32	0,0	268	0,1
Aquaculture / pisciculture	36	0,0	13	0,0	49	0,0
Apiculture	33	0,0	2	0,0	35	0,0
Autres	11 466	2,7	566	0,6	12 022	2,4
Total	418 704	100,0	89 895	100,0	508 599	100,0

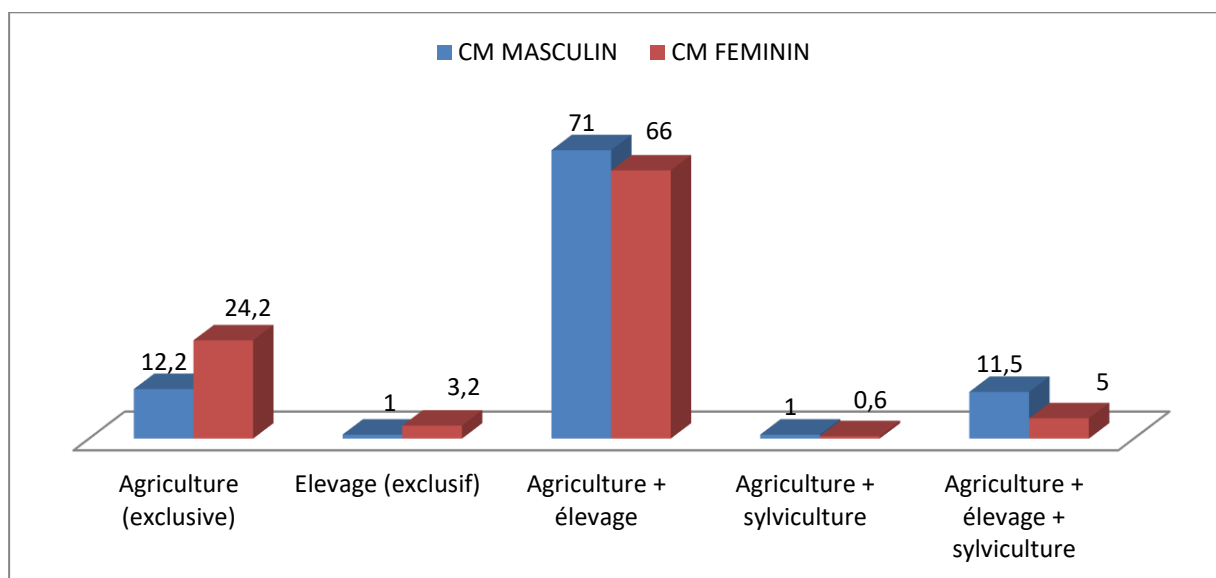
Source : DSID RNA 2012

En deuxième position, près d'un ménage sur quatre dirigés par des femmes (24,2%) contre 12,2% de l'effectif dirigés par les hommes s'adonnent exclusivement à l'agriculture.

La combinaison « Agriculture + Elevage + Sylviculture » vient en troisième position, avec respectivement 11,5% pour les chefs de ménage de sexe masculins et 5,0% pour les chefs de ménage de sexe féminins.

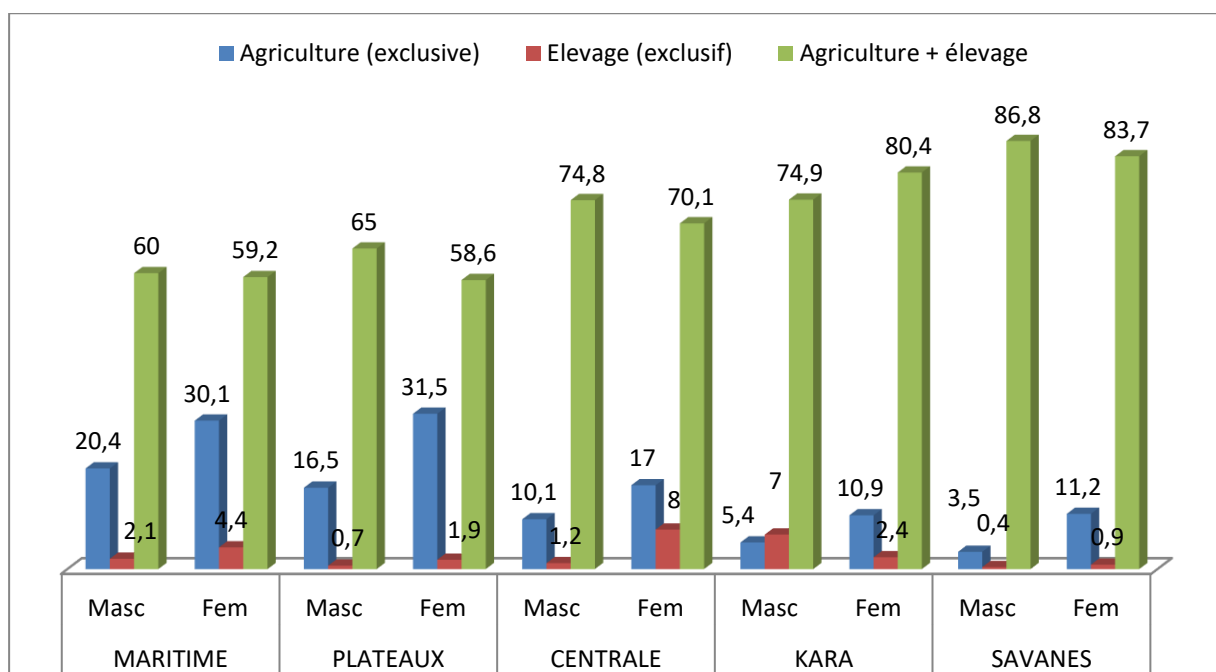
La pêche exclusive est très peu pratiquée: au niveau national, 689 ménages ont été dénombrés comprenant 549 chefs de ménage hommes et 140 chefs de ménage femmes. Toutefois, la pratique de la pêche associée à d'autres activités agricoles telles que l'agriculture ou l'élevage, indique que 1 248 ménages agricoles dont 1 159 dirigés par des chefs de ménage hommes pratiquent ce groupe d'activités.

Graphique 22 : Proportion des ménages agricoles selon les principaux types d'activités agricoles différenciée par sexe



Les données régionales suivent la même tendance que le niveau national. La proportion des CM féminins dont les membres se consacrent exclusivement à l'agriculture est plus élevée que celle des hommes.

Graphique 23 : Proportion (%) des ménages agricoles selon la région, les principales activités agricoles et le sexe du chef de ménage



4.2.2. Branches d'activités non agricoles des ménages agricoles

Sur l'ensemble des 508 599 ménages agricoles, environ 53% pratiquent également des activités non agricoles. Le commerce, l'artisanat et la transformation sont les activités qui les occupent prioritairement.

Tableau 35: Répartition des ménages agricoles pratiquant des activités non agricoles selon le type d'activités et le sexe du chef de ménage

Branches d'activités non agricoles	Sexe des chefs de ménage					
	CM masculin		CM féminin		Total ménages agricoles	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Commerce	108 393	49,0	32 619	67,4	141 012	52,3
Artisanat	56 404	25,5	6 862	14,2	63 266	23,5
Transport	13 588	6,1	954	2,0	14 542	5,4
Transformation	45 910	20,8	10 720	22,1	56 630	21,0
Administration	11 236	5,1	665	1,4	11 901	4,4
Service	18 419	8,3	1 500	3,1	19 919	7,4
Total ménages	221 124		48 431		269 555	

Source : DSID RNA 2012

NB : Puisqu'il s'agit des activités non agricoles des membres des ménages agricoles, ceux-ci peuvent pratiquer une ou plusieurs activités non agricoles

4.2.3. Branches d'activités des ménages non agricoles

Les ménages non agricoles s'adonnent à différents types d'activités telles que le commerce, l'artisanat, la transformation.

Le commerce exclusif est l'activité qui occupe le plus grand nombre de ménages non agricoles. Elle est pratiquée par 5 992 ménages (26,7%) dont 43,6% soit 3 858 chefs de ménage de sexe féminin.

Le service vient en 2^{ème} position avec 1 557 ménages dont 1 233 CM hommes, suivi de l'administration en 3^{ème} position.

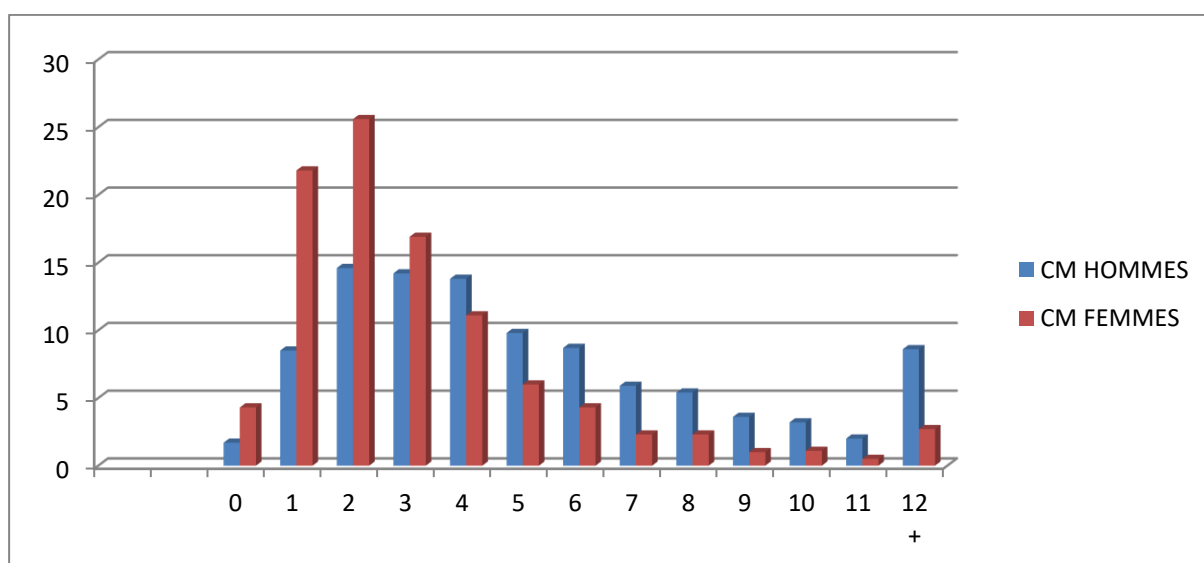
4.3. Facteurs de production des activités agricoles

- ☞ **1,7% des chefs de ménage hommes ne possèdent pas de parcelles contre 4,3% pour les chefs de ménage femmes, avec une moyenne de 2,2% sur le plan national ;**
- ☞ **Les proportions des chefs de ménage disposant de 1 à 4 parcelles sont de 50,1% d'hommes contre 65,4% de femmes avec une moyenne nationale de 55,5%.**

4.3.1. Nombre de parcelles

Peu de ménages agricoles ne disposent pas de parcelles : 2,2% soit 11 225 ménages dont 3 903 ménages gérés par des femmes. Par contre, plus de la moitié des ménages (55,5%), possèdent entre 1 et 4 parcelles quel que soit le sexe du CM, avec respectivement 75,4% de CM femmes contre 51,1% de CM hommes.

Graphique 24 : Répartition des ménages agricoles selon le nombre de parcelles et le sexe du chef de ménage (%)



Le mode de la répartition des ménages agricoles selon le nombre de parcelles est de 2 aussi bien pour les ménages de chef homme ou ceux de chef femme. A partir de 2 parcelles, le nombre de ménages possédant des parcelles diminue pour les 2 sexes. Toutefois, le nombre de ménages disposant de 12 parcelles ou plus n'est pas négligeable.

Le nombre moyen de parcelles par ménage varie selon la région et le sexe.

Tableau 36 : Répartition des ménages agricoles selon le nombre moyen de parcelles par ménage et le sexe du chef de ménage

Région	Chef de ménage homme			Chef de ménage femme		
	Nombre de ménages possédant au moins une parcelle	Total parcelles	Nombre moyen de parcelles par ménage	Nombre de ménages possédant au moins une parcelle	Total parcelles	Nombre moyen de parcelles par ménage
Maritime	77 732	344 294	4,43	25 280	89 558	3,54
Plateaux	132 814	673 065	5,07	29 397	137 899	4,69
Centrale	58 792	314 298	5,35	8 119	37 862	4,66
Kara	66 317	466 256	7,03	14 505	92 591	6,38
Savanes	75 727	495 169	6,54	8 691	47 701	5,49
Total	411 382	2 291 729	5,57	85 992	405 320	4,71

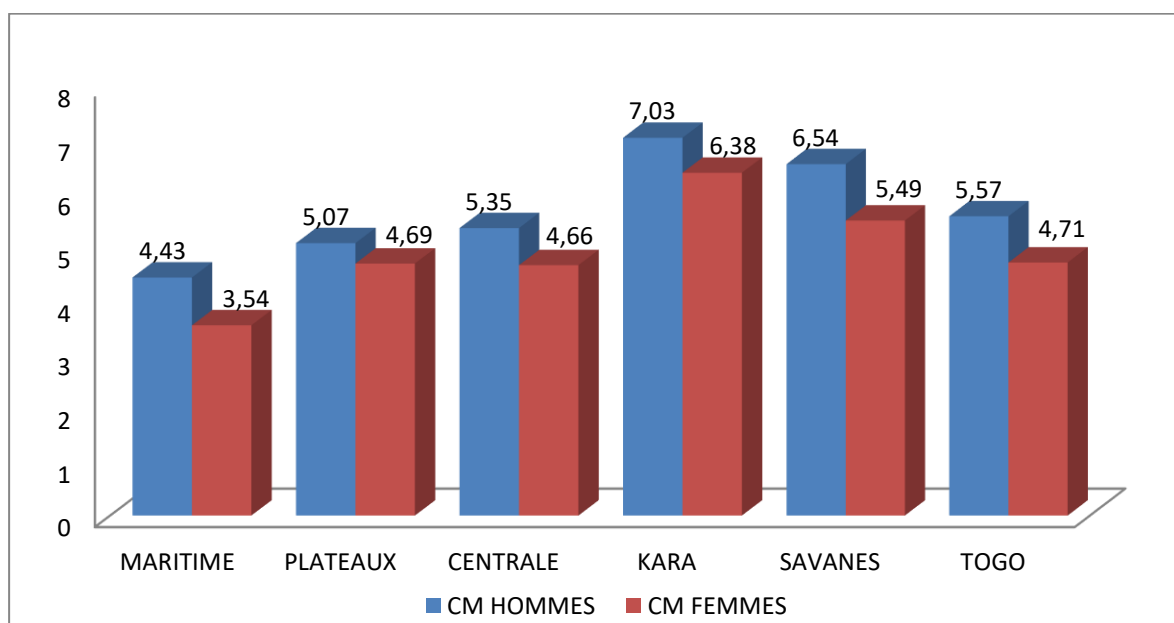
Source : DSID RNA 2012

411 382 ménages dirigés par des hommes possèdent au moins une parcelle contre 85 992 pour les femmes.

Le nombre moyen de parcelles par ménage dirigé par les hommes dépasse celui des ménages dirigés par des femmes dans toutes les régions.

C'est dans la région de la Kara que se trouve le nombre moyen de parcelles le plus élevé aussi bien chez les CM masculins (7,03 parcelles par ménage) que chez les CM féminins (6,38 parcelles par ménage). La région Maritime dispose par contre du plus petit nombre moyen de parcelles par ménage pour les deux (2) sexes :

Graphique 25 : Répartition des ménages agricoles selon le nombre moyen de parcelles par ménage et le sexe du chef de ménage



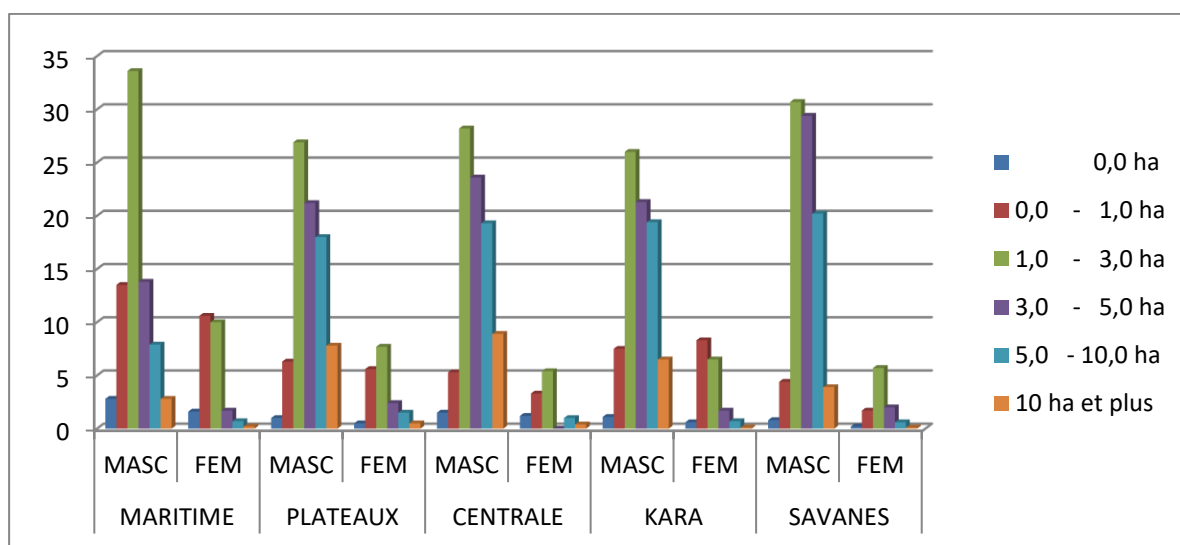
Au niveau national, le nombre de parcelles par ménage selon la région se présente de la manière suivante :

- Maritime : 4,21
- Plateaux : 5,00
- Centrale : 5,26
- Kara : 6,26
- Savanes : 6,43
- Total : 5,43

4.3.2. Taille des exploitations agricoles (Superficies)

Les chefs de ménage de sexe féminin disposent de plus petites parcelles que leurs homologues hommes. Ceci corrobore, le difficile accès des femmes aux ressources productives, notamment la terre. La concentration des ménages agricoles selon la taille des exploitations se trouve pour les hommes, dans la tranche de 1-3 ha, et pour les femmes, dans la tranche de 0,5 - 2 ha.

Graphique 26: Proportion des ménages agricoles selon la taille de l'exploitation en superficie, la région et le sexe du chef de ménage



Les proportions diminuent au fur à mesure que la taille de l'exploitation augmente en règle générale pour les 2 sexes.

Au niveau national, la taille moyenne des ménages agricoles selon le sexe indique que les chefs de ménage de sexe masculin ont de plus grandes superficies que leurs homologues féminins : 4,35 ha contre 2,19 ha, pour une moyenne nationale de 3,96 ha.

Au niveau régional, les superficies physiques, déclarées par les chefs de ménage hommes varie de 3,08 ha dans la région Maritime à 4,91 ha dans la région Centrale, tandis que celles des CM féminins se situent entre 1,60 ha et 2,61 ha.

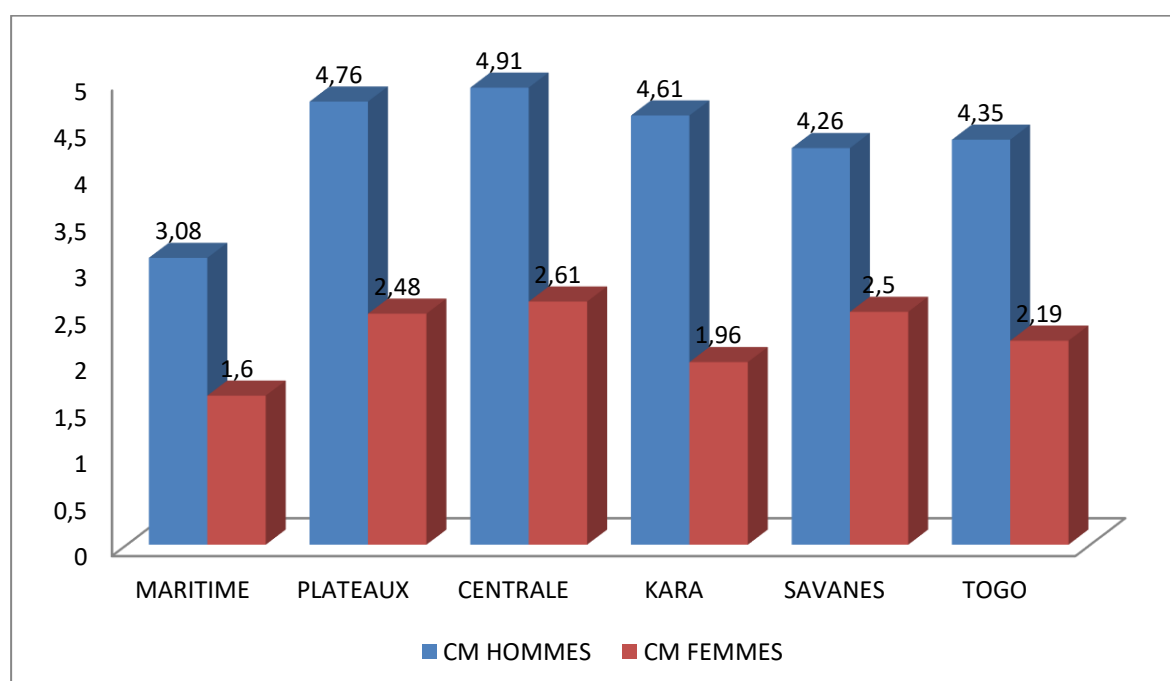
L'accès difficile des femmes à la terre et les capacités limitées d'exploitation peuvent expliquer cette situation.

Tableau 37 : Taille moyenne des exploitations agricoles par région et selon le sexe du CM

Région	Sexe des chefs de ménage		
	CM masculin	CM féminin	Total ménages agricoles
Maritime	3,08 ha	1,60 ha	2,73 ha
Plateaux	4,76 ha	2,48 ha	4,35 ha
Centrale	4,91 ha	2,61 ha	4,63 ha
Kara	4,61 ha	1,96 ha	4,09 ha
Savanes	4,26 ha	2,50 ha	4,08 ha
TOGO	4,35 ha	2,19 ha	3,96 ha

Source : DSID RNA 2012

Graphique 27 : Taille moyenne (Superficie physique) des exploitations agricoles par région et selon le sexe du CM (ha)



4.3.3. Pratique de l'irrigation

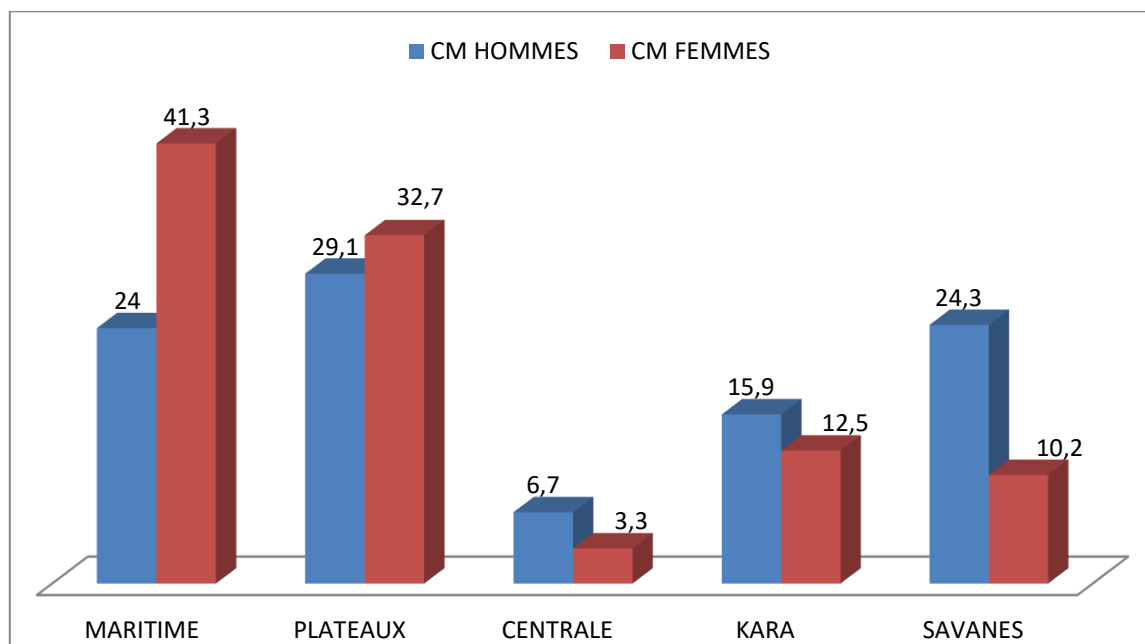
L'irrigation n'est pratiquée au Togo que par 16,6% des ménages agricoles, soit 84 866 ménages.

Au niveau régional, les régions des Plateaux, de la Maritime et des Savanes, occupent par ordre décroissant, les premiers rangs dans la pratique de l'irrigation.

La répartition par sexe de ces ménages indique que 86,1% pratiquant l'irrigation sont des ménages dirigés par les hommes, soit 73 047 ménages pratiquent l'irrigation contre seulement 13,9% de ménages dirigés par des femmes, soit 11 819 ménages.

Comme l'indique le graphique suivant, les résultats soulignent la faiblesse de la pratique de l'irrigation par les chefs de ménage de sexe féminin, et ce, dans toutes les régions.

Graphique 28 : Proportion (%) des ménages agricoles pratiquant l'irrigation, selon la région et le sexe du chef de ménage



4.4. Principales cultures pratiquées par les ménages agricoles

☞ **Toutes les cultures temporaires sont pratiquées par plus de 65% des ménages agricoles, aussi bien par les CM hommes que par les CM femmes.**

4.4.1. Cultures vivrières

☞ **Les cultures les plus pratiquées parmi les cultures vivrières sont les céréales avec 97,9% des ménages dirigés par les hommes et 94,3% de ménages dirigés par les femmes concernés.**

Les cultures temporaires pluviales sont de loin les plus répandues dans l'activité des ménages agricoles. En effet, au niveau national, de 68,5% pratiquent les cultures de légumes pluviales et 97,3% les céréales ; la pratique des cultures vivrières reste dominée par les céréales.

Plus de 80% des chefs de ménage de sexe masculin pratiquent les cultures temporaires contre moins de 20% de femmes chefs de ménage.

Tableau 38 : Répartition des ménages agricoles selon les cultures temporaires et le sexe du chef de ménage

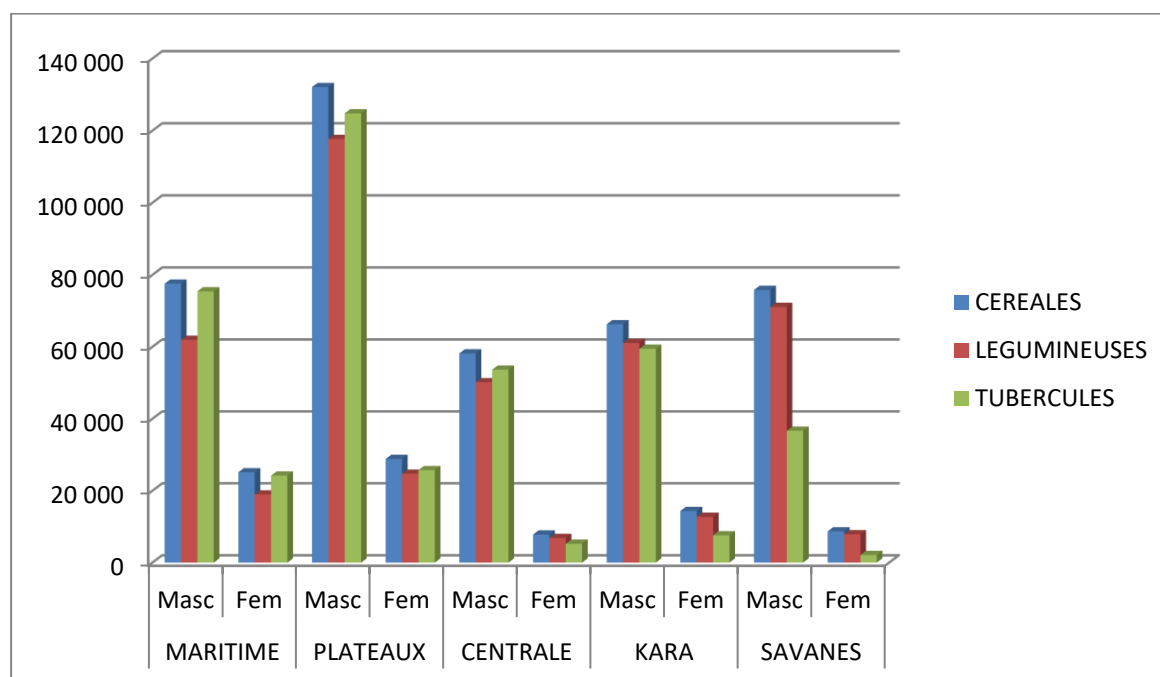
Cultures temporaires	Sexe des chefs de ménage					
	Masculin		Féminin		Total ménages	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Céréales	409 943	82,9	84 815	17,1	494 758	100,0
Légumineuses	361 968	83,6	71 127	16,4	433 095	100,0
Tubercules	349 996	84,4	64 892	15,6	414 888	100,0
Légumes pluviaux	289 841	83,1	58 744	16,9	348 585	100,0

Source: DSID RNA 2012

Sur le plan régional, la proportion de chefs de ménage femmes pratiquant les cultures vivrières d'une manière générale est inférieure à celui des hommes.

Les résultats indiquent que c'est la région des Plateaux qui concentre la plus grande proportion d'activité agricole, quel que soit le type de cultures temporaires considéré et quel que soit le sexe.

Graphique 29 : Répartition des ménages agricoles par région, selon la pratique des cultures temporaires et le sexe du chef de ménage



4.4.1.1. Céréales

Dans le domaine de la culture des céréales, le maïs, le sorgho et le riz sont par ordre d'importance, les céréales les plus cultivées au Togo.

Le maïs vient en première position parmi les cultures vivrières pratiquée par 397 792 ménages masculins contre 80 435 ménages féminins, suivi par la culture de sorgho 216 351 ménages masculins contre 32 241 ménages féminins.

La culture de riz vient en 3^{ème} position. Elle est pratiquée par 192 950 ménages masculins contre 24 446 féminins.

Tableau 39 : Répartition des ménages agricoles, selon les cultures de céréales et le sexe du chef de ménage

Types de céréales	Sexe des chefs de ménage					
	CM masculin		CM féminin		Total ménages	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Maïs	397 792	83,2	80 435	16,8	478 227	100
Sorgho	216 351	87,0	32 241	13,0	248 592	100
Mil	127 045	88,9	15 798	11,1	142 843	100
Riz	192 950	88,8	24 446	11,2	217 396	100
Fonio	17 383	86,3	2 766	13,7	20 149	100
Total	418 704	82,3	89 895	17,7	508 599	100

Source: DSID RNA 2012

Le fonio, dont la pratique n'est pas très répandue, vient en dernière position après le riz et le mil et n'est cultivé que par 4% des ménages agricoles soit 20 149, dont 17 383 de CM masculins et 2 766 de CM féminins.

L'intérêt des chefs de ménage pour la culture de céréales est souligné au niveau régional :

- Le maïs est cultivé principalement dans toutes les régions, et ceci quel que soit le sexe ;
- Par contre, le sorgho est principalement cultivé dans la région de la Kara et des Savanes avec respectivement 89,9% et 83% des ménages masculins contre 85,2% et 75,6% des chefs de ménages féminins ;
- La même tendance est observée pour la culture de riz, pratiquée par une plus grande proportion dans les régions de la Kara et des Savanes.

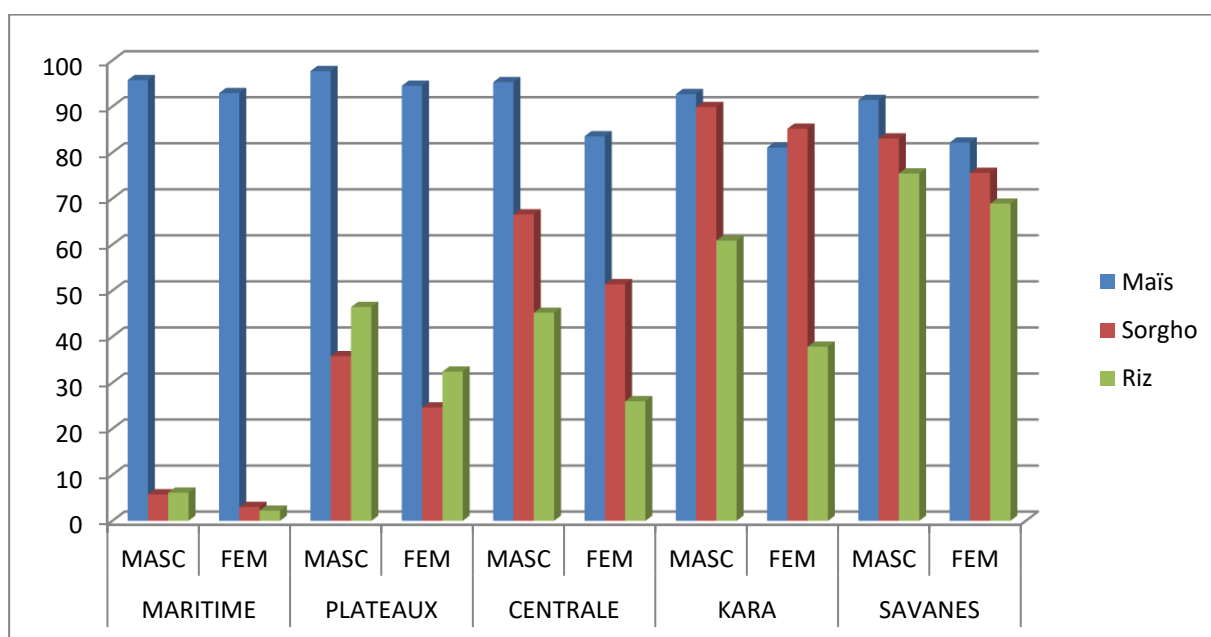
Tableau 40 : Proportion des ménages agricoles pratiquant les cultures céréalières, selon la région et le sexe du chef de ménage

Type de céréales	Maritime		Plateaux		Centrale		Kara		Savanes	
	Masc	Fém	Masc	Fém	Masc	Fém	Masc	Fém	Masc	Fém
Maïs	95,71	92,88	97,68	94,49	95,28	83,52	92,67	81,07	91,39	82,15
Sorgho	5,74	3,00	35,76	24,61	66,55	51,39	89,86	85,16	83,04	75,56
Mil	2,77	1,55	15,51	10,45	10,54	6,63	54,00	34,66	19,68	26,99
Riz	6,12	2,21	46,43	32,40	45,19	25,97	60,85	37,82	75,44	68,89
Fonio	0,04	0,02	2,80	2,86	0,55	0,18	17,27	11,99	2,16	0,96

Source : DSID RNA 2012

La proportion des ménages pratiquant les principales céréales par région et par sexe du chef de ménage sont mises en exergue dans le graphique ci- dessous.

Graphique 30 : Proportion des ménages pratiquant les principales céréales par région et par sexe du chef de ménage



4.4.1.2. Tubercules

La pratique de la culture du manioc est importante pour tous les ménages agricoles, et cette pratique est partagée entre les CM hommes (69,84%) et les CM femmes (64,96%).

La culture d'igname occupe plus de 50% des ménages agricoles, soit 281 891, dont 248 195 ménages masculins.

La pénibilité des travaux relatifs à cette culture, notamment la fabrication des buttes, constitue un facteur limitant pour les CM femmes qui ne sont que 33 696 (37,48%) à la pratiquer.

En dehors de ces deux tubercules, le pourcentage des ménages pratiquant les autres tubercules reste faible dans les ménages des deux sexes.

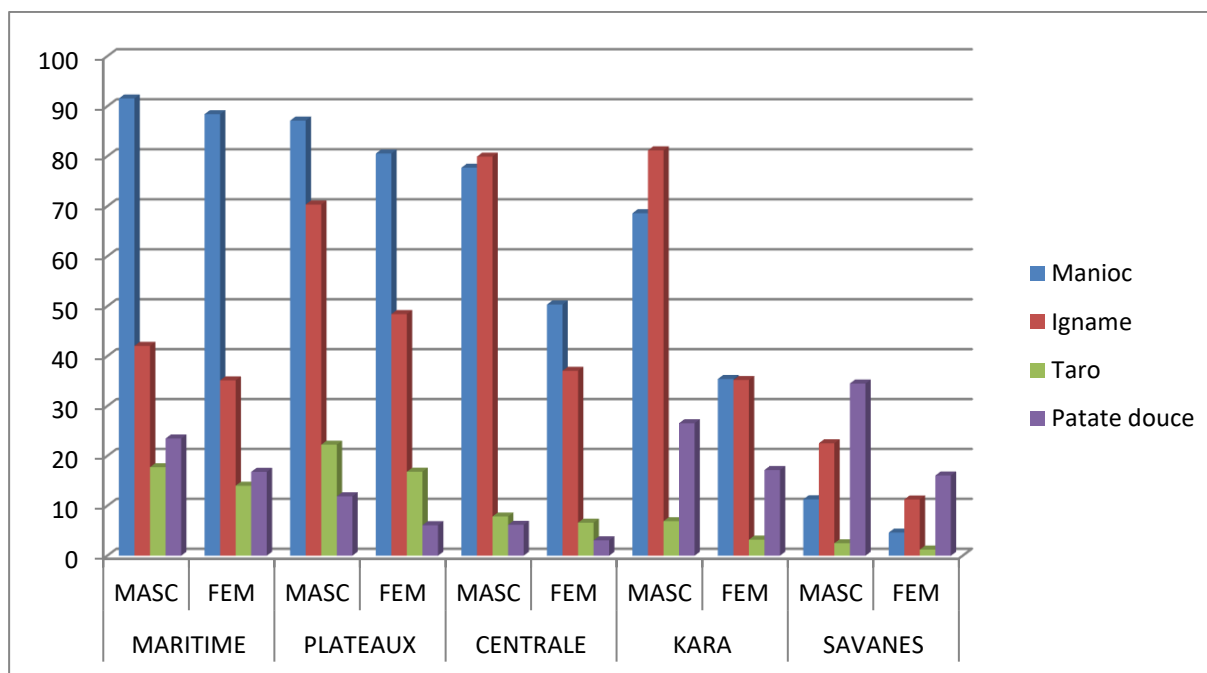
Tableau 41 : Répartition des ménages agricoles selon le type de tubercules cultivés et le sexe du CM

Types de tubercules	CM masculin		CM féminin		Total ménages	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Manioc	292 420	69,84	58 396	64,96	350 816	68,98
Igname	248 195	59,28	33 696	37,48	281 891	55,43
Taro	55 556	13,27	10 058	11,19	65 614	12,90
Patate douce	82 942	19,81	10 651	11,85	93 593	18,40
Pomme de terre	7 969	1,90	926	1,03	8 895	1,75
Total ménages	418 704		89 895		508 599	

Source : DSID RNA 2012

Les mêmes tendances sont observées au niveau régional avec le manioc et l'igname en premières positions dans la culture des tubercules.

Graphique 31 : Proportion des ménages pratiquant les principaux tubercules par région et par sexe du chef de ménage



4.4.1.3. Légumineuses

Le niébé est la légumineuse la plus cultivée : elle est pratiquée par 67,8% des ménages agricoles, soit 344 994, dont 288 128 ménages masculins (68,8%) et 56 866 ménages féminins (63,3%).

L'arachide, produite principalement par 50,2% des ménages, vient en 2^{ème} position aussi bien chez les chefs de ménage hommes (51,4%) que chez les chefs de ménages femmes (44,4%). Quant à la culture de soja qui vient en 3^{ème} position, elle est adoptée par 193 462 ménages agricoles, soit 38,04%.

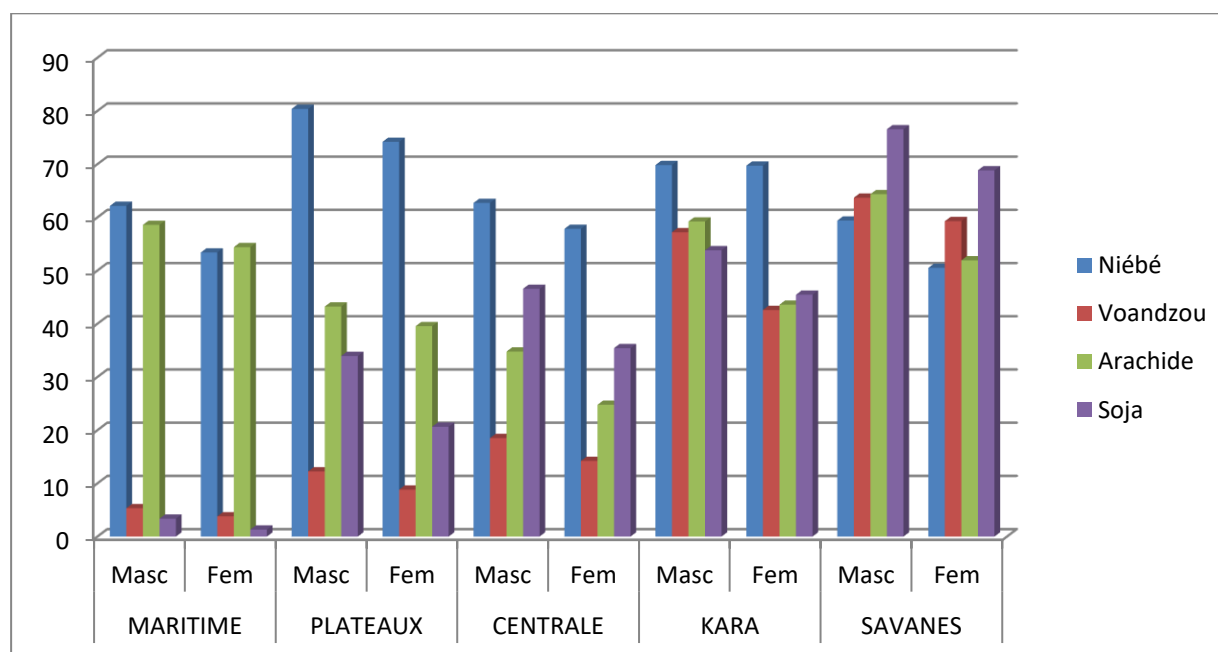
Tableau 42 : Répartition des ménages agricoles selon le type de légumineuses cultivées et le sexe du CM

Types de légumineuses	CM masculin		CM féminin		Total ménages	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Niébé	288 128	68,81	56 866	63,26	344 994	67,83
Voandzou	118 923	28,40	16 560	18,42	135 483	26,64
Arachide	215 212	51,40	39 930	44,42	255 142	50,17
Soja	170 837	40,80	22 625	25,17	193 462	38,04
Total	418 704		89 895		508 599	

Source : DSID RNA 2012

Le taux d'adoption de la culture de niébé le plus élevé se rencontre dans la région des Plateaux. En effet, le niébé y est cultivé par 80,4% des CM masculins et 74,2% des CM féminins.

Graphique 32 : Proportion (%) des ménages agricoles pratiquant les cultures de légumineuses, selon la région et le sexe du chef de ménage



4.4.1.4. Légumes pluviaux

La tomate est le légume le plus cultivé par les ménages agricoles. Cette culture est pratiquée par 229 294 ménages soit 45,1% au niveau national. Les chefs de ménage masculins sont au nombre de 192 305 soit 45,9% contre 36 989 ménages féminins (41,2%) à s'adonner à cette culture.

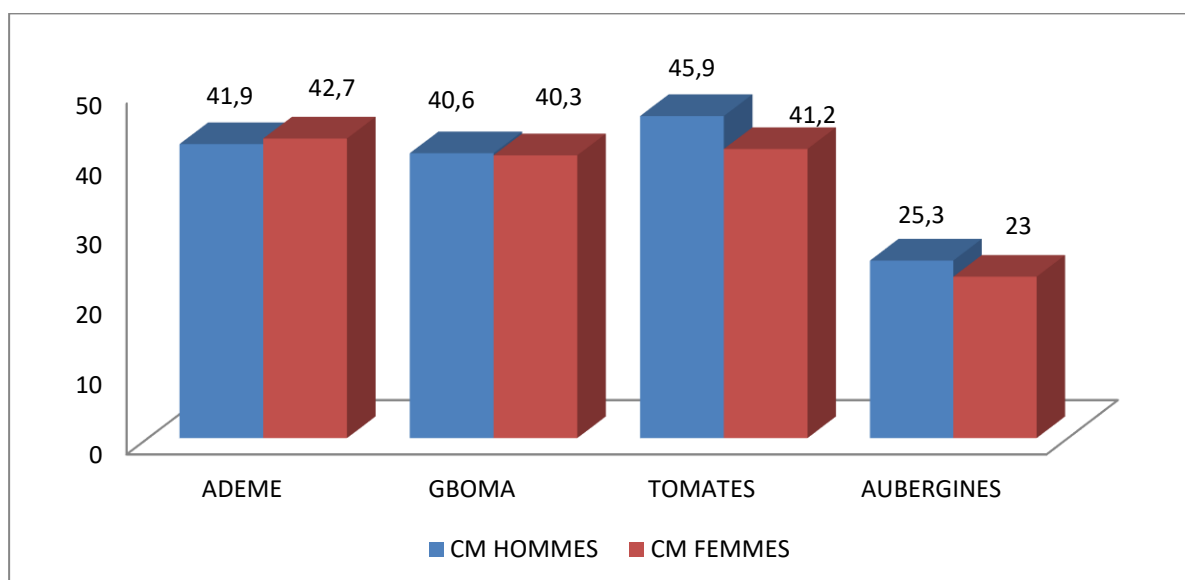
La culture de « Adémè » et celle de l'épinard (gboma) suivent respectivement pour 42% et 40,6% des ménages agricoles.

Tableau 43 : Répartition des ménages agricoles selon le type de légumes pluviaux et le sexe du CM

Types de légumes pluviaux	Sexe des chefs de ménage					
	CM masculin		CM féminin		Total ménages	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Adémè	175 311	41,9	38 353	42,7	213 664	42,0
Epinard (gboma)	170 013	40,6	36 255	40,3	206 268	40,6
Tomates	192 305	45,9	36 989	41,2	229 294	45,1
Aubergines	106 096	25,3	20 670	23,0	126 766	24,9
Autres	217 197	51,9	42 817	47,6	260 014	51,1
Total ménages	418 704		89 895		508 599	

Source : DSID RNA 2012

Graphique 33 : Proportion (%) des ménages agricoles selon le type de légumes pluviaux cultivés et le sexe du CM



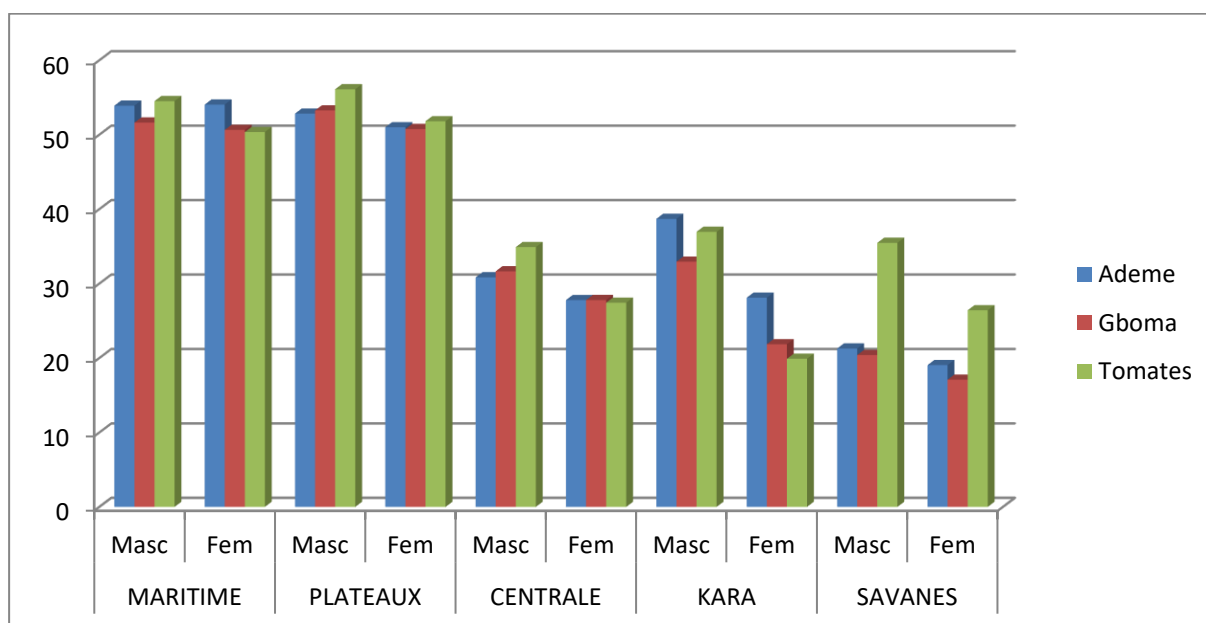
Les proportions de chefs de ménage cultivant les légumes pluviaux sont plus élevées dans les régions Maritime et des Plateaux, aussi bien pour les chefs de ménage masculins que pour les chefs de ménage féminins.

En effet, plus de 50% des CM de ces régions pratiquent cette culture, tout sexe confondu. Cela est dû sans aucun doute à l'importance de la pluviométrie dans ces régions pour ces types de cultures.

Les proportions les plus élevées de ménages pratiquant la culture de tomate se rencontrent dans la région Maritime et des Plateaux (54,5% des chefs de ménage masculins et 50,4% des chefs de ménage féminins) respectivement).

La région des Savanes vient en 3^{ème} position, suivie de la région de la Kara.

Graphique 34 : Proportion (%) des ménages agricoles pratiquant les légumes pluviaux selon la région et le sexe du chef de ménage



4.4.2. Cultures maraîchères

Les cultures maraîchères sont pratiquées par 72 328 ménages, soit 14,2% de l'effectif total des ménages agricoles au niveau national.

87,1% de l'ensemble des ménages pratiquant les cultures maraîchères, soit 63 016 ménages sont des ménages dont le CM est de sexe masculin et 9 312 des CM de sexe féminin.

Tableau 44 : Répartition des ménages agricoles pratiquant les cultures maraîchères selon la région et le sexe du chef de ménage

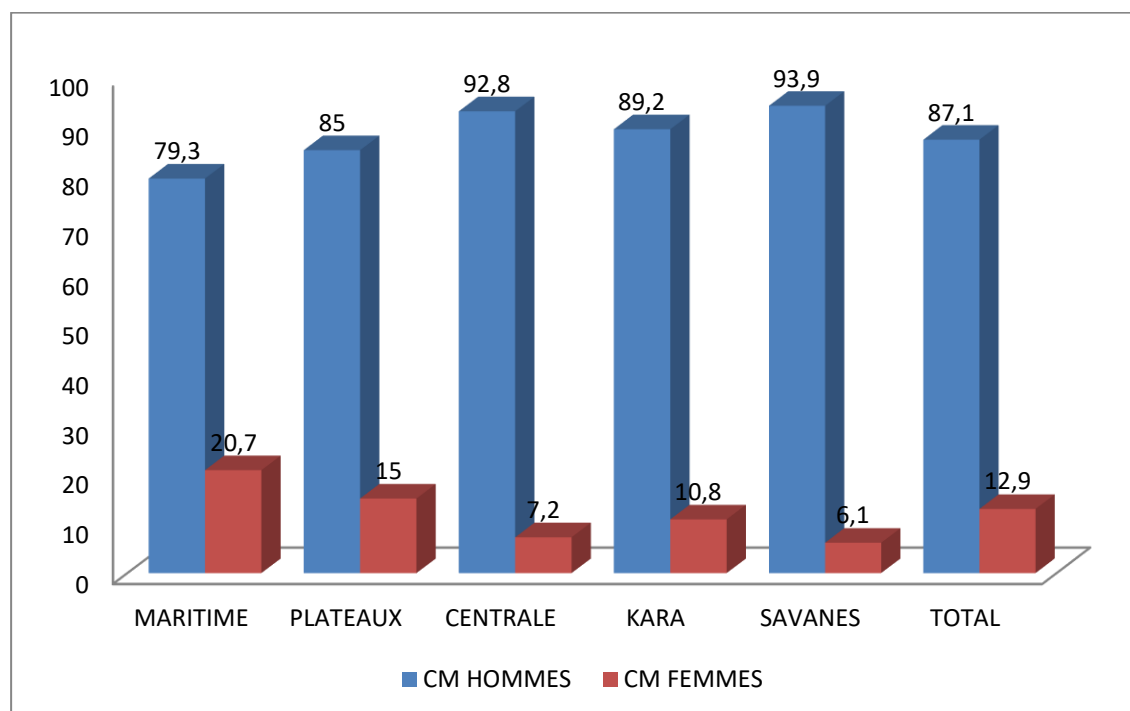
Région	Sexe des chefs de ménage agricoles					Part nationale
	Hommes		Femmes		Total ménages	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	
Maritime	12 509	79,3	3 273	20,7	15 782	21,8
Plateaux	18 822	85,0	3 325	15,0	22 147	30,6
Centrale	4 507	92,8	350	7,2	4 857	6,7
Kara	10 867	89,2	1 313	10,8	12 180	16,8
Savanes	16 311	93,9	1 051	6,1	17 362	24,0
Total	63 016	87,1	9 312	12,9	72 328	100

Source : DSID RNA 2012

Au niveau régional, la région des Plateaux regroupe 30,6% des ménages pratiquant les cultures maraîchères, suivie de la région des Savanes (24%) et de la région Maritime en 3^{ème} position (21,8%).

16,8% des ménages agricoles de la région de la Kara font du maraîchage contre seulement 6,7% pour la région Centrale.

Graphique 35: Proportion des ménages agricoles pratiquant les cultures maraîchères par région et le sexe du chef de ménage



4.4.3. Cultures de rente

Les cultures de rente sont cultivées par plus de la moitié des ménages agricoles au Togo, soit 279 434 ménages représentant 54,4% de l'effectif total des ménages agricoles.

Au niveau national, 27 787 ménages agricoles dirigés par les femmes, soit 30,9% de l'effectif total pratiquent les cultures de rente tout type confondu. Toutefois, à l'exception de la culture de palmiers à huile pratiquée par 15 650 ménages féminins, très peu de ménages dirigés par le sexe féminin pratiquent les cultures de rente.

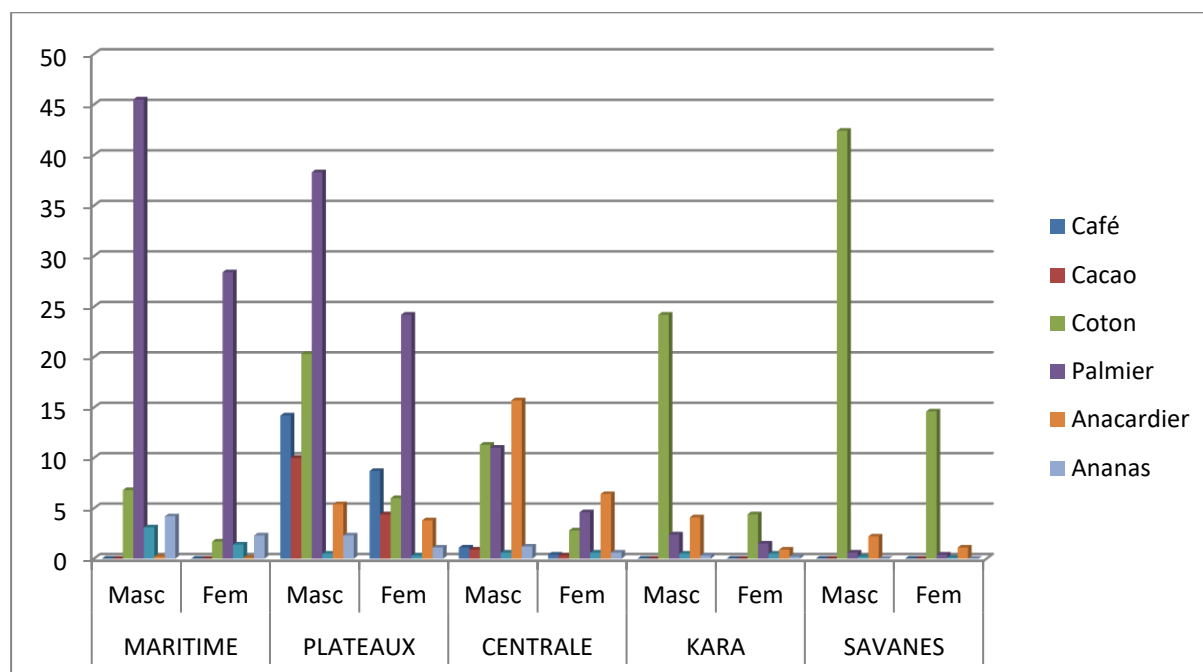
Cette situation peut s'expliquer par l'accès difficile des femmes à la terre, lié à des obligations ou restrictions imposées par le droit coutumier. En général dans les ménages, l'attribution de la terre ne se fait pas de manière équitable, particulièrement lorsqu'il s'agit de mettre en place des cultures pérennes. Dans le cas de location ou de bail de terres par exemple, seules la pratique des cultures vivrières ou temporaires y sont autorisées sur ces terres.

Le palmier à huile est la principale culture de rente qui occupe 22,1% des ménages agricoles (112 577) au niveau national. De cet effectif, 86,1% des CM masculins et 13,9% des CM femmes pratiquent la culture de palmiers à huile. Le coton vient en 2^{ème} position avec 18,2% des ménages agricoles.

Au niveau régional, la proportion des ménages pratiquant le palmier à huile est élevée dans les régions Maritime et des Plateaux, soit 45,5% et 38,3% chez les CM masculins et 28,4% et 24,2% chez les CM féminins respectivement.

La proportion dans les autres régions est faible. Par contre, la pratique de la 2^{ème} culture d'importance qu'est le coton, se concentre dans les régions des Savanes, de la Kara, puis des Plateaux. Dans la région Centrale, la culture de l'anacardier occupe 15,7% des CM masculins et 6,4% de CM féminins.

Graphique 36 : Répartition (%) des ménages agricoles par sexe du chef de ménage pratiquant les principales cultures de rente



4.4.4 Cultures fruitières

Parmi les cultures fruitières, il y a la prédominance du manguier cultivé par 43,3% des ménages. Viennent ensuite les bananiers, les agrumes et les papayers, adoptés respectivement par 34%, 25,2% et 24% des ménages agricoles au niveau national. Seul l'avocatier est peu cultivé, par 7,5% des ménages.

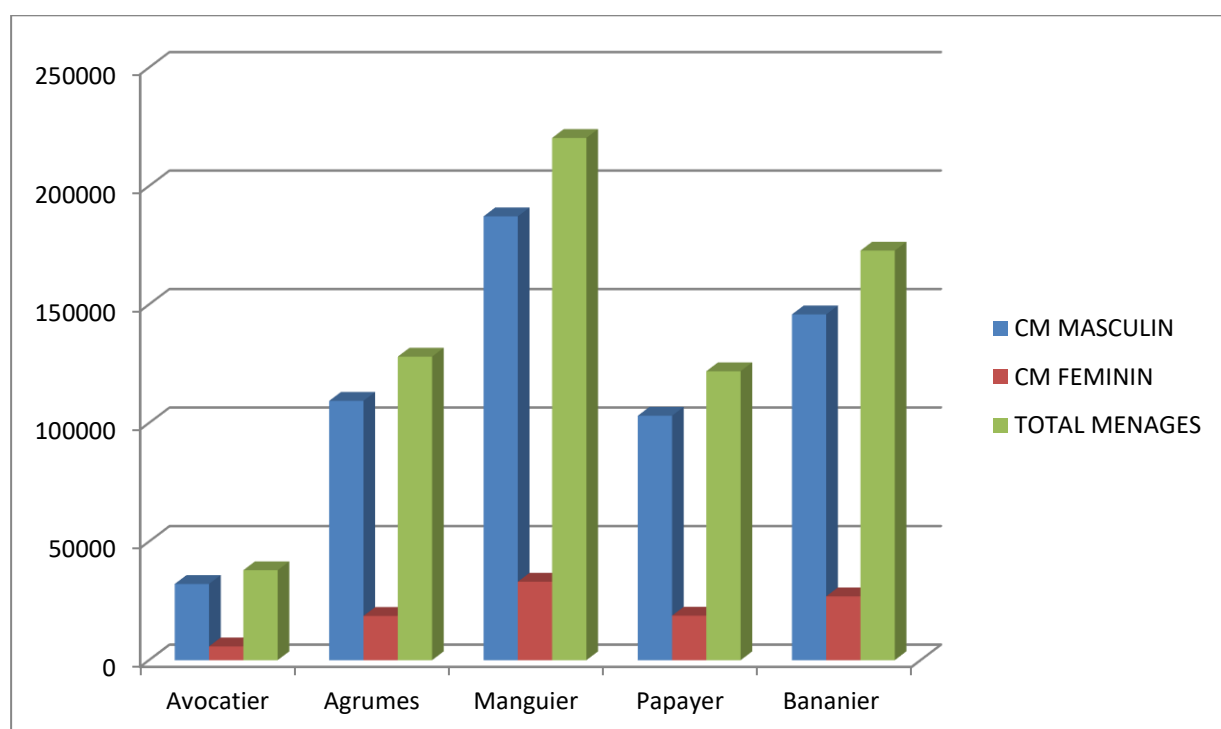
Du point de vue genre, il existe des plants de manguiers dans 44,7% de ménages dirigés par des hommes et 36,8% de ménages dirigés par les femmes. En ce qui concerne les bananiers, les agrumes et les papayers, les taux d'adoption par les ménages agricoles dirigés par les femmes, sont respectivement de 30%, 20,7% et 20% de l'effectif total des ménages féminins.

Tableau 45 : Répartition des ménages agricoles selon le type de cultures fruitières pratiquées et le sexe du CM

Types de cultures fruitières	Sexe des chefs de ménage					
	CM masculin		CM féminin		Total ménages	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Avocatier	32 122	7,7	5 791	6,4	37 913	7,5
Agrumes	109 329	26,1	18 640	20,7	127 969	25,2
Manguier	187 214	44,7	33 099	36,8	220 313	43,3
Papayer	103 061	24,6	18 761	20,9	121 822	24,0
Bananier	145 822	34,8	26 924	30,0	172 746	34,0
Total ménages	418 704	100,0	89 895	100,0	508 599	100,0

Source : DSID RNA 2012

Graphique 37 : Répartition des ménages agricoles selon le type de cultures fruitières pratiquées et le sexe du CM



Au niveau régional, la région des Plateaux, est la région par excellence de l'arboriculture fruitière, quelle que soit la culture fruitière considérée. Les chefs de ménages hommes aussi bien que femmes ont un fort pourcentage de pratique de fruitiers.

La région des Savanes dispose de la plus petite proportion de CM aussi bien masculins que féminins qui cultivent les fruitiers, quel que soit le fruitier considéré. Toutefois, il faut noter que 27,5% des CM féminins de cette région cultivent des manguiers.

Dans la région de la Kara, 52,1% des CM masculins et 42,8% cultivent le manguier.

4.4.5. Sylviculture

La sylviculture occupe 60 328 ménages, soit 11,9% de l'effectif total des ménages agricoles dont 55 137 CM masculins.

Par rapport à l'ensemble des 60 328 ménages pratiquant la sylviculture, une forte proportion, soit 91,4% représentent des chefs de ménage masculins contre seulement 8,6% de chefs de ménage féminins.

Le poids géographique des régions indique que la région des Plateaux est largement en tête de la pratique en ce qui concerne la sylviculture avec 41%, soit 24 710 ménages agricoles, suivi de la région de la Kara (20,2%). La région des Savanes vient en dernière position avec seulement 7,7% des ménages sylviculteurs.

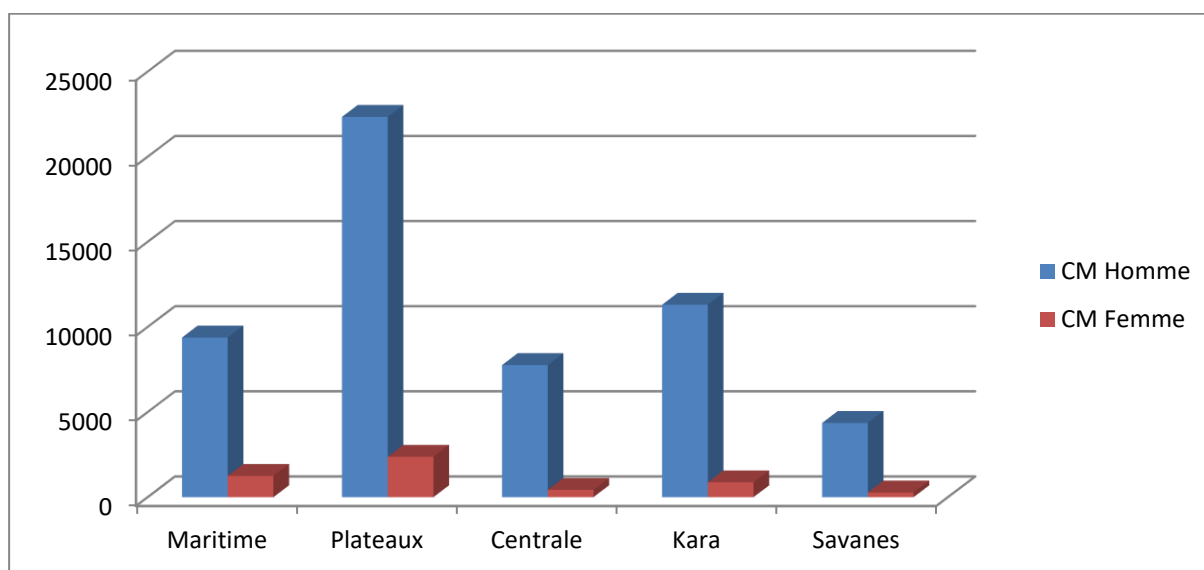
Tableau 46 : Répartition des ménages agricoles pratiquant la sylviculture par sexe et par région

Région	Sexe des chefs de ménage					
	Hommes		Femmes		Total ménages	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Maritime	9 377	17,0	1 249	24,1	10 626	17,6
Plateaux	22 339	40,5	2 371	45,7	24 710	41,0
Centrale	7 760	14,1	426	8,2	8 186	13,6
Kara	11 303	20,5	870	16,8	12 173	20,2
Savanes	4 358	7,9	275	5,3	4 633	7,7
Total	55 137	100,0	5 191	100,0	60 328	100,0

Source : DSID RNA 2012

Du point de vue genre, les nombres absolus de ménages dirigés par les hommes dépassent leurs homologues féminins dans toutes les régions.

Graphique 38 : Répartition des ménages agricoles pratiquant la sylviculture



Au niveau national, le nombre de parcelles cultivées par les ménages dépasse de loin le nombre de parcelles mis en fermage (78 442 contre 13 863). Sur les 78 442 parcelles sylvicoles gérées par les ménages agricoles, 71 511 appartiennent aux CM hommes contre seulement 6 931 pour les CM femmes. Sur 13 863 parcelles sylvicoles mis en fermage, 12 674 appartiennent aux CM hommes contre 1 189 aux CM femmes.

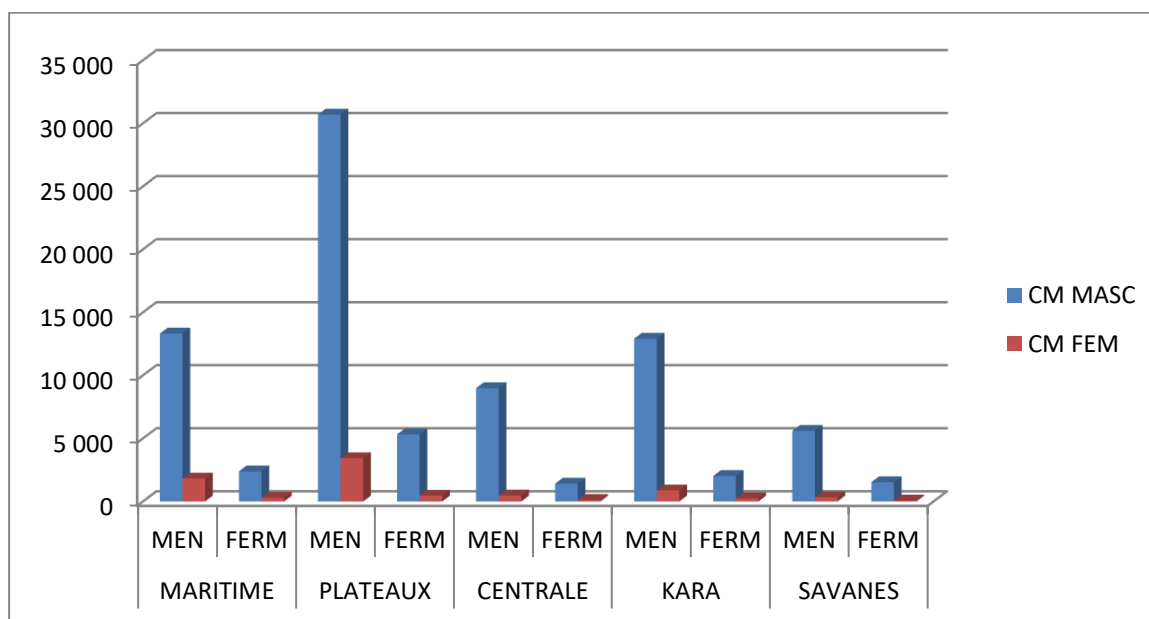
Tableau 47 : Répartition du nombre de parcelles sylvicoles par type de parcelles, selon la région et le sexe du chef de ménage

Région	Sexe des chefs de ménage				Total Parcelles	
	Hommes		Femmes			
	Pour ménage	En fermage	Pour ménage	En fermage	Pour ménage	En fermage
Maritime	13 319	2 386	1 815	293	15 134	2 679
Plateaux	30 688	5 324	3 433	459	34 121	5 783
Centrale	8 985	1 412	473	118	9 458	1 530
Kara	12 916	2 025	876	243	13 792	2 268
Savanes	5 603	1 527	334	76	5 937	1 603
Total	71 511	12 674	6 931	1 189	78 442	13 863

Source : DSID RNA 2012

Au niveau régional, la région des Plateaux dispose de 34 121 parcelles appartenant au ménage, soit près de la moitié du total, contre 5 783 parcelles en fermage.

Graphique 39 : Répartition du nombre de parcelles sylvicoles par type de parcelles (pour ménage ou en fermage), selon la région et le sexe du chef de ménage



N.B. : MEN = Parcelles sylvicoles pour Ménage ; FERM = Parcelles sylvicoles mises en Fermage

Les chefs de ménage de cette région, aussi bien les hommes que les femmes, disposent du plus grand nombre de parcelles, que ce soit en propriété ou en fermage. Elle est suivie de la région de la Kara.

C'est la région des Savanes qui dispose des plus faibles nombres de parcelles en fermage soit 5 937 parcelles. La région Centrale quant à elle dispose du plus faible nombre de parcelles en fermage soit 1 530.

4.5 Pratique de l'élevage dans les ménages agricoles

Ce chapitre a abordé l'élevage classique, et l'élevage spécial. L'élevage classique concerne les bovins, les ovins, les caprins, les porcins et la volaille. Quant à l'élevage spécial, il a trait à l'élevage de cobayes, de lapins, d'aulacodes (agoutis) et d'escargots.

4.5.1 Elevage classique

- ☞ **45 802 ménages agricoles pratiquent l'élevage bovin dont 1 866 ménages féminins (4,1%) ;**
- ☞ **118 136 ménages agricoles pratiquent l'élevage ovin dont 11 778 ménages féminins (10%) ;**
- ☞ **247 135 ménages agricoles pratiquent l'élevage caprin dont 11 778 ménages féminins (13,8%) ;**
- ☞ **119 678 ménages agricoles pratiquent l'élevage porcine dont 105 645 ménages masculins (88,3% de l'effectif total) ;**
- ☞ **403 372 ménages agricoles pratiquent l'élevage des volailles dont 60 678 ménages féminins (15%).**

Du point de vue genre, au niveau national les résultats indiquent que le nombre de ménages gérés par les femmes et possédant du bétail reste faible pour chaque espèce par rapport à leurs homologues hommes. Les proportions varient selon les espèces et passent de 4,1 % (contre 95,9% par les chefs de ménage hommes) pour l'élevage bovin, à 15% (contre 85% par les chefs de ménage hommes) pour l'aviculture.

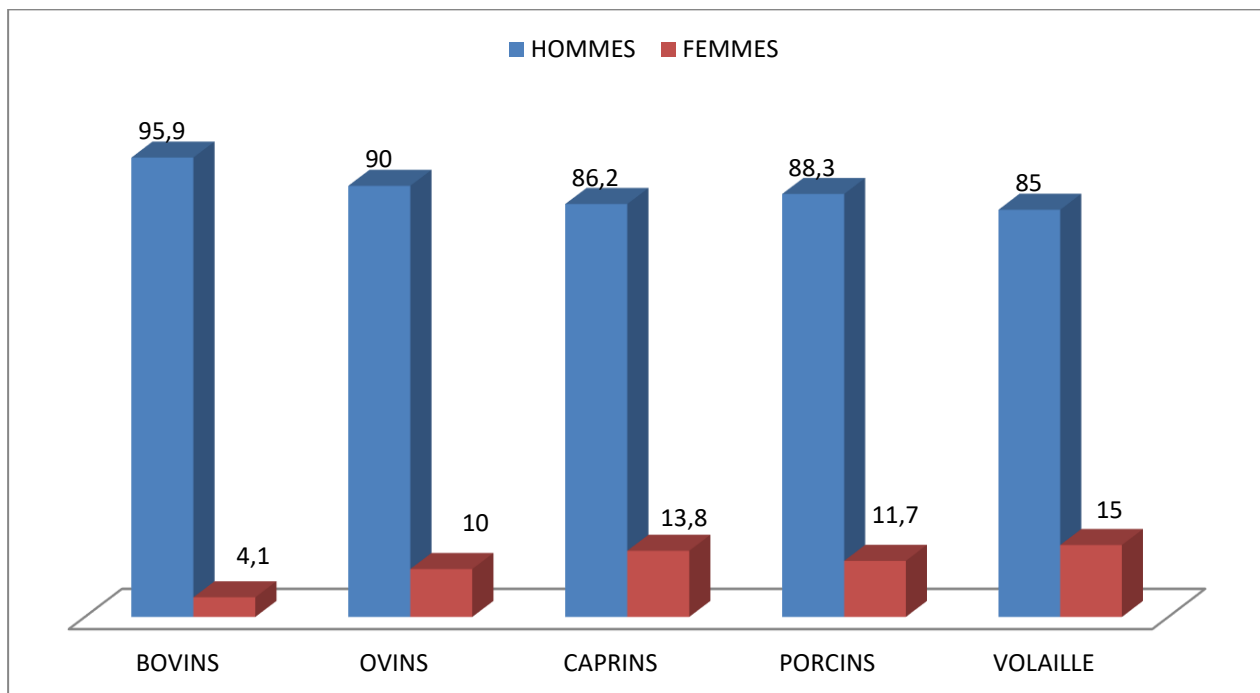
Ainsi, par rapport à l'effectif total des ménages éleveurs par espèce, les CM femmes, s'adonnent en priorité à l'élevage des volailles, suivi de l'élevage des caprins, puis des porcins, tandis que les CM hommes, font par ordre décroissant, l'élevage des bovins, des ovins, puis des porcins.

Tableau 48 : Effectif des ménages agricoles pratiquant l'élevage selon l'espèce et le sexe du CM

Espèces	Sexe des chefs de ménage					
	Hommes		Femmes		Total ménages	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bovins	43 936	95,9	1 866	4,1	45 802	100,0
Ovins	106 358	90,0	11 778	10,0	118 136	100,0
Caprins	213 071	86,2	34 064	13,8	247 135	100,0
Porcins	105 645	88,3	14 033	11,7	119 678	100,0
Volaille	342 694	85,0	60 678	15,0	403 372	100,0

Source : DSID RNA 2012

Graphique 40 : Effectif des ménages agricoles pratiquant l'élevage selon l'espèce et le sexe du CM



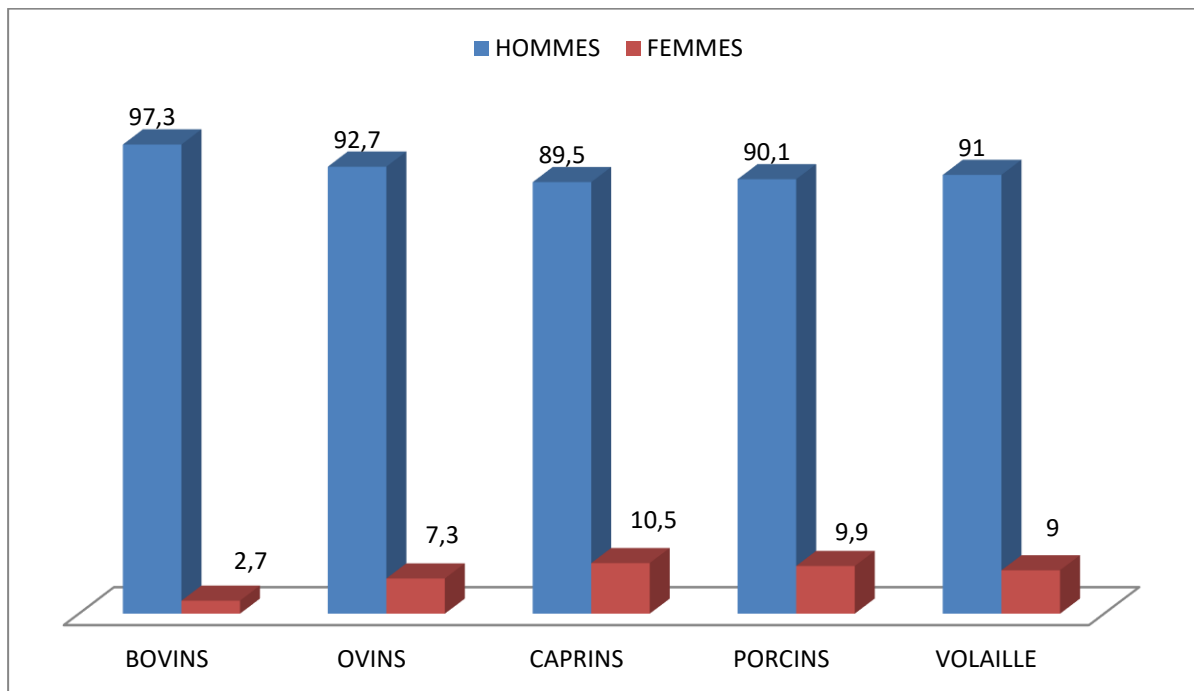
Il existe une forte inégalité dans la répartition du cheptel ou la taille des troupeaux entre exploitations agricoles selon le sexe. Ainsi, les ménages gérés par les femmes possèdent moins de bétail quelle que soit l'espèce considérée, que les exploitations agricoles gérées par des hommes.

Tableau 49 : Effectif du cheptel vivant sur l'exploitation selon l'espèce et le sexe du CM

Espèces	Sexe des chefs de ménage					
	Hommes		Femmes		Total ménages	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bovins	417 364	97,3	11 408	2,7	428 772	100,0
Ovins	744 244	92,7	58 883	7,3	803 127	100,0
Caprins	1 407 541	89,5	164 715	10,5	1 572 256	100,0
Porcins	684 474	90,1	75 354	9,9	759 828	100,0
Volaille	7 139 648	91,0	708 621	9,0	7 848 269	100,0

Source : DSID RNA 2012

Graphique 41 : Parts relatives du cheptel vivant sur l'exploitation selon l'espèce et le sexe du CM



4.5.1.1. Elevage bovin

4,1% des ménages éleveurs de bovin sont gérés par des femmes, soit seulement 1 866 ménages concernés. Les chefs de ménages hommes qui possèdent du bétail bovin, sont estimés à 43 936 ménages, soit 95,9%.

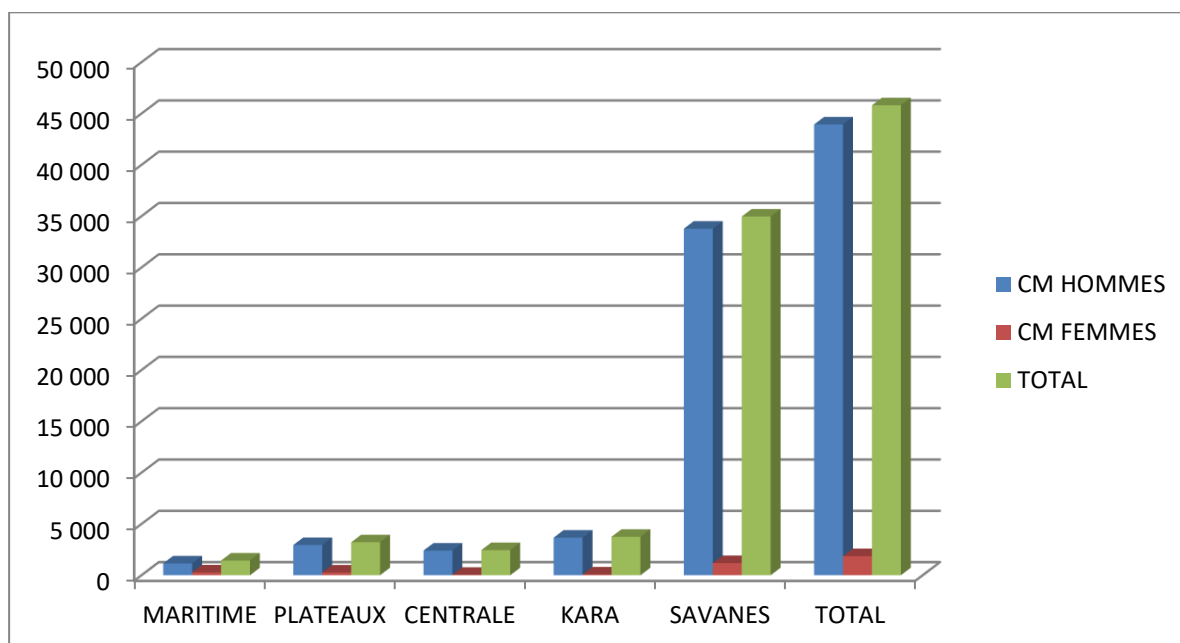
La région des Savanes, avec 34 962 ménages éleveurs de bovins, représente sur le plan régional, 76,3% des ménages éleveurs. Elle est suivie de loin par la région de la Kara avec 3 744 ménages, soit 8,2% de l'effectif total. La région Maritime est la région qui dispose du plus faible effectif de ménages élevant des bovins (3,1% de l'effectif total). Cependant, c'est la région qui regroupe la plus forte proportion de femmes éleveurs (19,6%).

Tableau 50 : Effectif des ménages agricoles pratiquant l'élevage bovin selon la région et le sexe du CM

Région	Sexe des chefs de ménage						
	Hommes		Femmes		Total ménages agricoles		Part national
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	%
Maritime	1 152	80,4	281	19,6	1 433	100,0	3,1
Plateaux	2 943	91,6	269	8,4	3 212	100,0	7,0
Centrale	2 403	98,0	48	2,0	2 451	100,0	5,4
Kara	3 664	97,9	80	2,1	3 744	100,0	8,2
Savanes	33 774	96,6	1 188	3,4	34 962	100,0	76,3
Total	43 936	95,9	1 866	4,1	45 802	100,0	100,0

Source : DSID RNA 2012

Graphique 42 : Effectif des ménages agricoles pratiquant l'élevage bovin selon la région et le sexe du CM



L'effectif des troupeaux varie suivant les régions. La région des Savanes est la principale région d'élevage de bovins.

La région de la Kara constitue la 2^{ème} zone d'élevage de bovins avec 21,9% de l'effectif total. Les 3 autres régions se répartissent les 29,6% restants de l'effectif total, dont 5% dans la région Maritime.

Tableau 51 : Effectif des bovins vivant sur l'exploitation selon la région et le sexe du CM

Région	Sexe des chefs de ménage						Part nationale
	Hommes		Femmes		Total ménages agricoles		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	%
Maritime	18 892	87,3	2 741	12,7	21 633	100,0	5,0
Plateaux	57 490	94,8	3 183	5,2	60 673	100,0	14,2
Centrale	44 290	99,2	345	0,8	44 635	100,0	10,4
Kara	92 662	98,8	1 090	1,2	93 752	100,0	21,9
Savanes	204 030	98,1	4 049	1,9	208 079	100,0	48,5
Total	417 364	97,3	11 408	2,7	428 772	100,0	100,0

Source : DSID RNA 2012

4.5.1.2. Elevage ovin

L'élevage ovins est pratiqué par 118 136 ménages agricoles dont 90% de chefs de ménage de sexe masculin, soit 106 358 ménages, et 10% de chefs de ménage de sexe féminin, soit 11 778 ménages au niveau national.

C'est dans les régions des Plateaux et des Savanes que l'on rencontre les effectifs les plus élevés de ménages éleveurs d'ovins. Elles sont suivies de la région de la Kara en 3^{ème} position.

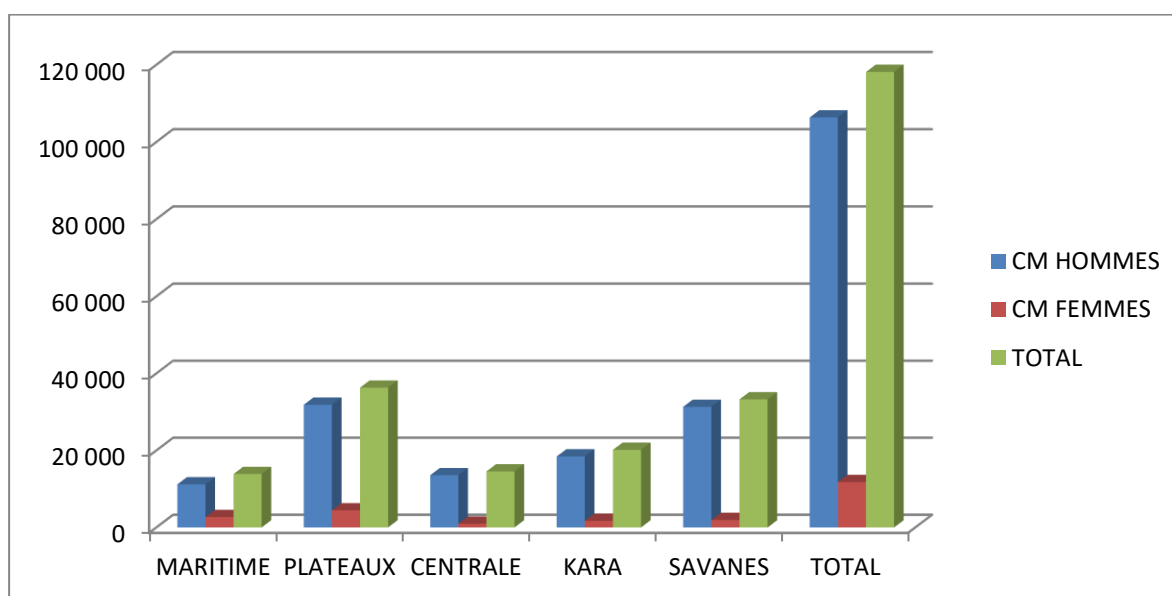
Comme pour le cheptel bovin, l'effectif du bétail ovin possédé par les ménages dirigés par les femmes est très faible. Il ne représente que 10% des ménages éleveurs d'ovins, soit 11 778 ménages.

Tableau 52 : Répartition des ménages agricoles pratiquant l'élevage ovin selon la région et le sexe du CM

Région	Sexe des chefs de ménage					
	Hommes		Femmes		Total ménages	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Maritime	11 181	80,6	2 697	19,4	13 878	100,0
Plateaux	31 853	87,8	4 439	12,2	36 292	100,0
Centrale	13 572	93,3	981	6,7	14 553	100,0
Kara	18 438	91,5	1 719	8,5	20 157	100,0
Savanes	31 314	94,2	1 942	5,8	33 256	100,0
Total	106 358	90,0	11 778	10,0	118 136	100,0

Source : DSID RNA 2012

Graphique 43 : Effectif des ménages agricoles pratiquant l'élevage ovin selon la région et le sexe du CM



Les ménages agricoles possèdent un effectif total de 803 127 têtes d'ovins dont 58 883 têtes soit 7,3% appartiennent aux CM de sexe féminin.

Au niveau régional, c'est la région des Plateaux qui dispose du plus gros effectif de têtes d'ovins, 271 041, soit 33,7% du total, suivie de la région des Savanes qui compte 224 986 têtes soit 28%. La région de la Kara vient en 3^{ème} position avec un effectif de 137 102 têtes d'ovins soit 17,1%.

Tableau 53: Effectif des ovins vivant sur l'exploitation selon la région et le sexe du CM

Région	Sexe des chefs de ménage						Part national
	Hommes		Femmes		Total ménages agricoles		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	%
Maritime	70 331	85,0	12 389	15,0	82 720	100	10,3
Plateaux	246 233	90,8	24 808	9,2	271 041	100	33,7
Centrale	82 861	94,9	4 417	5,1	87 278	100	10,9
Kara	128 777	93,9	8 325	6,1	137 102	100	17,1
Savanes	216 042	96,0	8 944	4,0	224 986	100	28,0
Total	744 244	92,7	58 883	7,3	803 127	100	100,0

Source : DSID RNA 2012

4.5.1.3. Elevage caprin

Les régions des Plateaux et des Savanes sont les régions où l'on rencontre le plus grand nombre de ménages éleveurs de caprins.

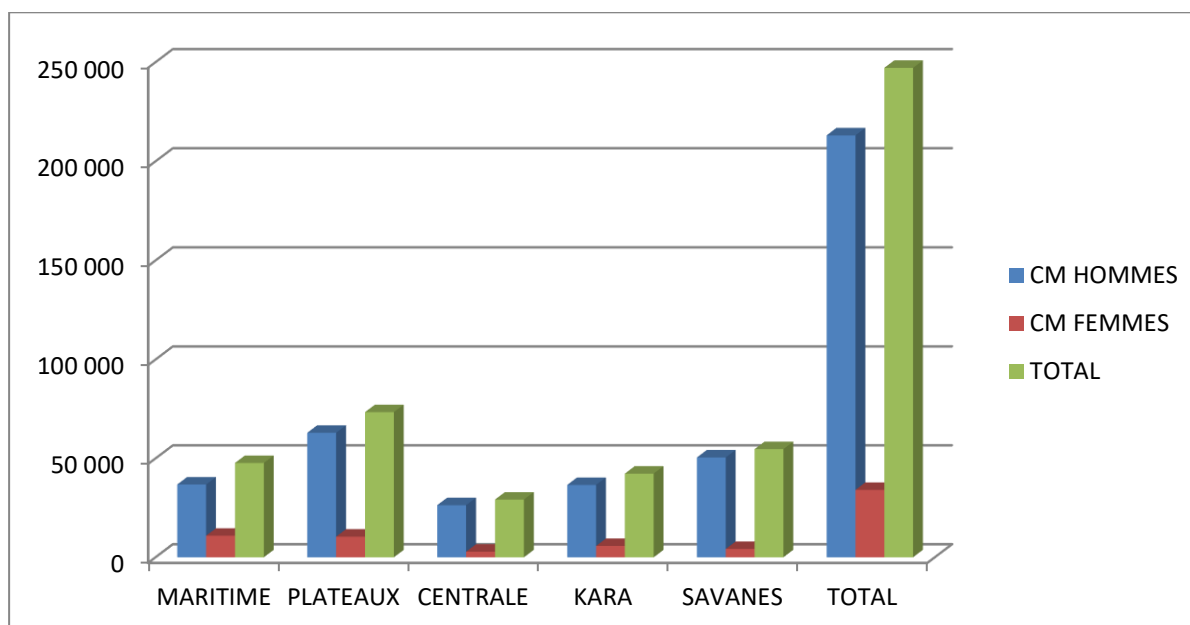
Les proportions de CM féminins qui élèvent des caprins varient de 7,7% dans la région des Savanes à 22,8% dans la région Maritime.

Tableau 54 : Effectif des ménages agricoles pratiquant l'élevage caprin selon la région et le sexe du CM

Région	Sexe des chefs de ménage					
	Hommes		Femmes		Total Ménages ruraux	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Maritime	36 778	77,2	10 880	22,8	47 658	100,0
Plateaux	62 936	85,8	10 428	14,2	73 364	100,0
Centrale	26 324	90,3	2 843	9,7	29 167	100,0
Kara	36 563	86,5	5 714	13,5	42 277	100,0
Savanes	50 470	92,3	4 199	7,7	54 669	100,0
Total	213 071	86,2	34 064	13,8	247 135	100,0

Source : DSID RNA 2012

Graphique 44 : Effectif des ménages agricoles pratiquant l'élevage caprin selon la région et le sexe du CM



Au niveau national, les ménages agricoles recensés ont déclaré disposer d'un effectif total de 1 572 256 têtes de caprins dont 89,5% appartiennent aux CM hommes.

Tableau 55 : Effectif des caprins, vivant sur l'exploitation selon la région et le sexe du CM

Région	Sexe des chefs de ménage						Part nationale
	Hommes		Femmes		Total ménages		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	%
Maritime	234 220	82,8	48 527	17,2	282 747	100,0	18,0
Plateaux	478 857	89,1	58 622	10,9	537 479	100,0	34,2
Centrale	156 767	92,5	12 692	7,5	169 459	100,0	10,8
Kara	224 988	90,0	24 883	10,0	249 871	100,0	15,9
Savanes	312 709	94,0	19 991	6,0	332 700	100,0	21,2
Total	1 407 541	89,5	164 715	10,5	1 572 256	100,0	100,0

Source : DSID RNA 2012

Au niveau régional, 34,2% de l'effectif total soit 537 479 têtes de caprins vivent dans la région des Plateaux. La région des Savanes vient en 2^{ème} position avec 332 700 têtes soit 21,2% et de la région Maritime qui dispose de 282 747 têtes soit 18%. La région Centrale vient en dernière position avec seulement 10,8% de l'effectif total du cheptel caprin, soit 169 459 têtes.

4.5.1.4. Elevage porcin

Un effectif de 119 678 ménages agricoles pratique l'élevage porcin dont 105 645 CM hommes (88,3%).

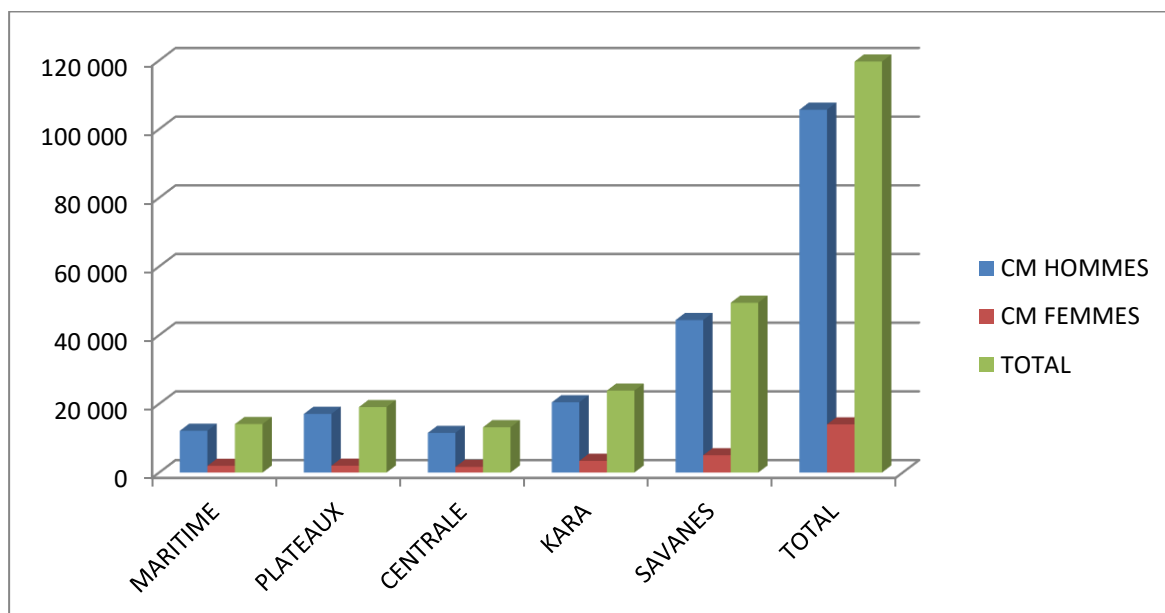
Tableau 56 : Répartition des ménages agricoles pratiquant l'élevage porcin selon la région et le sexe du CM

Région	Sexe des chefs de ménage					
	Hommes		Femmes		Total ménages	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Maritime	12 169	86,2	1 953	13,8	14 122	100,0
Plateaux	17 077	89,6	1 987	10,4	19 064	100,0
Centrale	11 548	87,5	1 647	12,5	13 195	100,0
Kara	20 453	85,7	3 406	14,3	23 859	100,0
Savanes	44 398	89,8	5 040	10,2	49 438	100,0
Total	105 645	88,3	14 033	11,7	119 678	100,0

Source : DSID RNA 2012

La répartition géographique des ménages éleveurs de porcs montre que la région des Savanes dispose à lui seul de 49 348 ménages éleveurs, suivie de la région de la Kara avec 23 859 ménages. La région Centrale a le plus faible effectif, seulement 13 195 ménages éleveurs, sans doute à cause de la religion musulmane prédominante dans la région.

Graphique 45 : Effectif des ménages agricoles pratiquant l'élevage porcin selon la région et le sexe du CM



En ce qui concerne l'effectif des troupeaux, 759 828 têtes de porcs appartiennent aux ménages, dont 75 354 têtes (9,9%) dans les ménages féminins.

Tableau 57 : Effectif des porcs vivant sur l'exploitation selon l'espèce et le sexe du CM

Région	Sexe des chefs de ménage						Part nationale
	Hommes		Femmes		Total ménages		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	%
Maritime	93 457	88,2	12 453	11,8	105 910	100,0	13,9
Plateaux	152 164	91,0	15 072	9,0	167 236	100,0	22,0
Centrale	83 995	88,2	11 225	11,8	95 220	100,0	12,5
Kara	109 058	88,3	14 468	11,7	123 526	100,0	16,3
Savanes	245 800	91,7	22 136	8,3	267 936	100,0	35,3
Total	684 474	90,1	75 354	9,9	759 828	100,0	100,0

Source : DSID RNA 2012

4.5.1.5. Aviculture

Un effectif de 403 372 ménages agricoles élève des volailles dont 60 678 ménages féminins (15%).

La région des Plateaux vient largement en tête avec le plus grand nombre de ménages (122 594), suivie de la région des Savanes (75 481), puis de la région Maritime (74 317). La région de la Kara vient en 4^{ème} position (73 172 ménages) alors que la région Centrale ne dispose que de 57 808 ménages pratiquant l'aviculture.

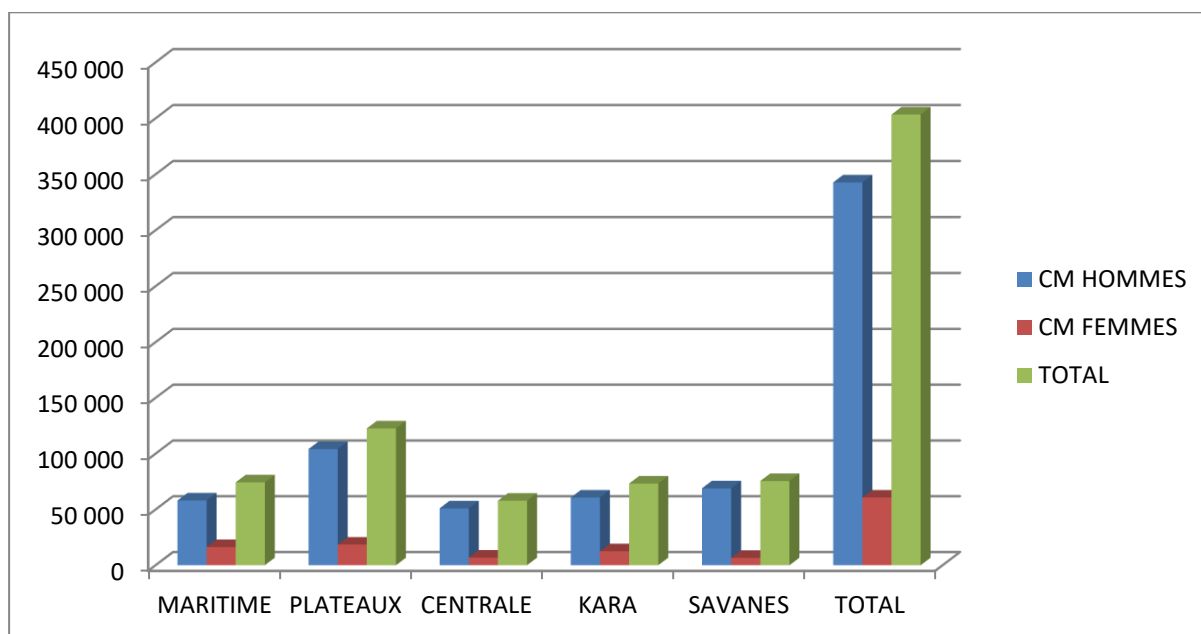
Si on compare les différents types d'élevage classique, les chefs de ménage de sexe féminin sont plus nombreux à pratiquer l'aviculture que les autres types d'élevage.

Tableau 58 : Répartition des ménages agricoles pratiquant l'aviculture selon la région et le sexe du CM

Région	Sexe des chefs de ménage				Total ménages	
	Hommes		Femmes			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Maritime	58 009	78,1	16 308	21,9	74 317	100,0
Plateaux	104 114	84,9	18 480	15,1	122 594	100,0
Centrale	50 970	88,2	6 838	11,8	57 808	100,0
Kara	60 681	82,9	12 491	17,1	73 172	100,0
Savanes	68 920	91,3	6 561	8,7	75 481	100,0
Total	342 694	85,0	60 678	15,0	403 372	100,0

Source : DSID RNA 2012

Graphique 46 : Répartition des ménages agricoles pratiquant l'aviculture selon la région et le sexe du CM



En ce qui concerne l'effectif des volailles, 7 848 269 têtes vivent dans les exploitations agricoles dont 9% seulement appartiennent aux chefs de ménages femmes.

Tableau 59 : Effectif des volailles vivant sur l'exploitation selon la région et le sexe du CM

Région	Sexe des chefs de ménage						Part nat.
	Hommes		Femmes		Total ménages		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	%
Maritime	1 192 760	86,5	185 979	13,5	1 378 739	100,0	17,6
Plateaux	2 311 753	91,0	229 706	9,0	2 541 459	100,0	32,4
Centrale	1 014 116	92,6	81 539	7,4	1 095 655	100,0	14,0
Kara	1 225 233	89,9	137 391	10,1	1 362 624	100,0	17,4
Savanes	1 395 786	95,0	74 006	5,0	1 469 792	100,0	18,7
Total	7 139 648	91,0	708 621	9,0	7 848 269	100,0	100,0

Source : DSID RNA 2012

4.5.2 Elevages spéciaux

Les espèces dénombrées sont : les cobayes, les lapins, les aulacodes (agoutis), et les escargots. Il convient toutefois de souligner que ce type d'élevage est marginal.

L'effectif des ménages agricoles pratiquant ces espèces d'animaux varie de 938 ménages pratiquant l'élevage d'aulacodes (85,6% de CM hommes et 14,4% de CM femmes) à 2 653 ménages élevant des lapins (91,2% de CM hommes et 8,8% de CM femmes).

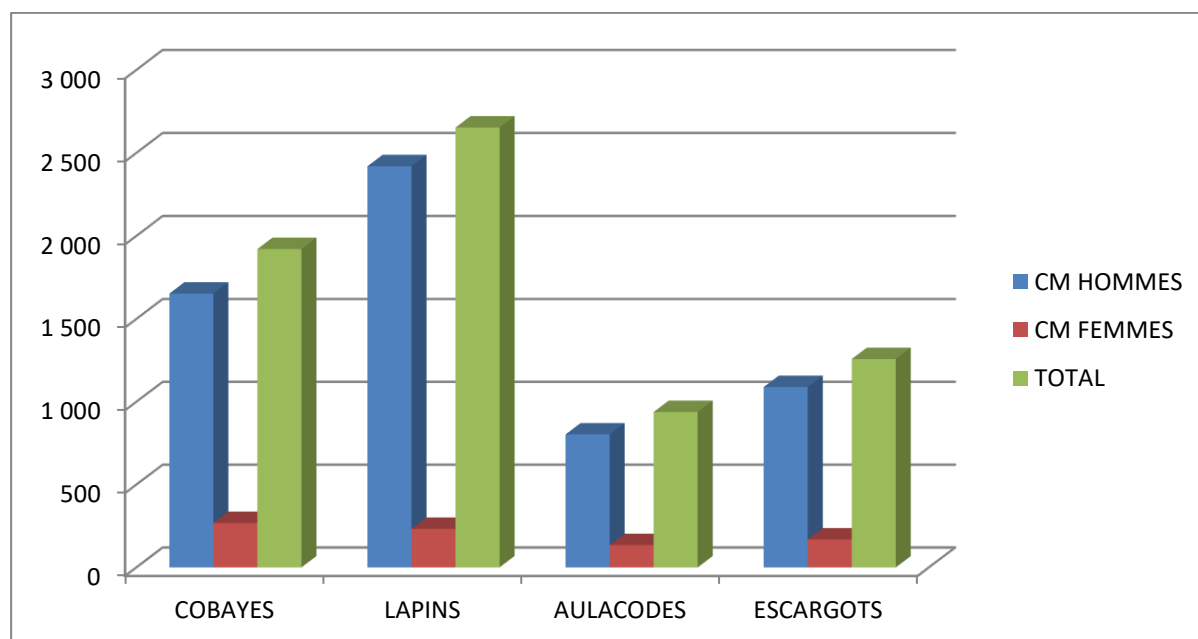
Tableau 60 : Effectif des ménages agricoles pratiquant les élevages spéciaux selon le sexe du CM

Espèces	Sexe des chefs de ménage					
	Hommes		Femmes		Total ménages	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Cobayes	1 653	86,0	268	14,0	1 921	100,0
Lapins	2 420	91,2	233	8,8	2 653	100,0
Aulacodes	803	85,6	135	14,4	938	100,0
Escargots	1 089	86,6	169	13,4	1 258	100,0

Source : DSID RNA 2012

Le lapin constitue l'espèce la plus élevée par 2 653 ménages. Les cobayes viennent en 2ème position, élevés par 1 921 ménages dont 1 653 (86%) de CM hommes. Les aulacodes qui sont des espèces normalement sauvages ne sont élevés que par 938 ménages agricoles dont 803 ménages masculins.

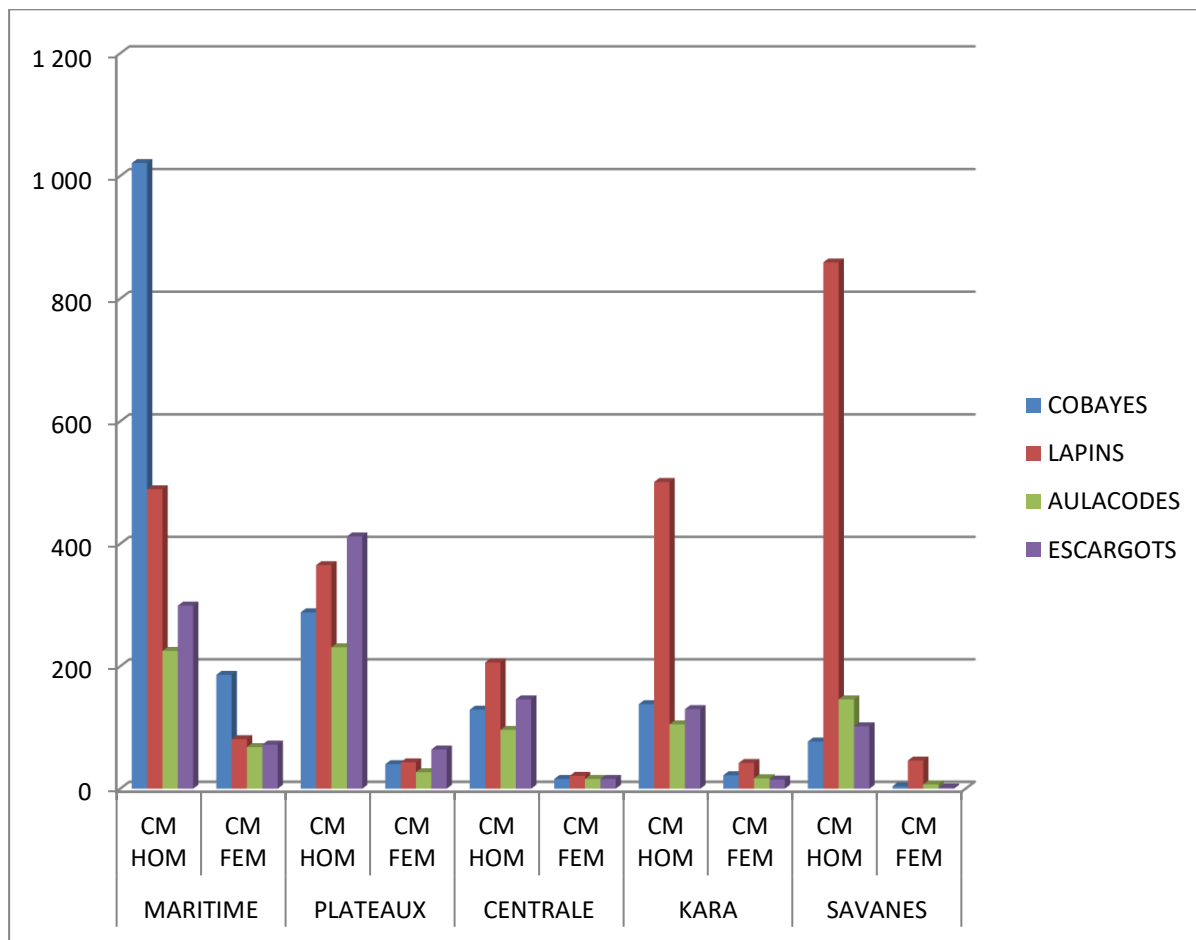
Graphique 47: Répartition des ménages agricoles pratiquant les élevages spéciaux selon le sexe du CM



Au plan régional, la répartition des ménages se présente ci-dessous. D'un point de vue genre, l'effectif des ménages féminins est largement inférieur à celui des ménages masculins pour tous les types d'animaux spéciaux.

La région Maritime est de loin celle qui dispose du plus grand nombre de ménages éleveurs de cobayes (1 207), tandis que la région des Savanes abrite le plus grand nombre de ménages éleveurs de lapins (905).

Graphique 48 : Répartition des ménages par type d'animaux spéciaux élevés par sexe du chef de ménage



4.5.3 Apiculture

L'apiculture occupe 2 779 ménages, soit 0,6% de l'effectif total des ménages agricoles, dont 2 665 ménages masculins.

Tableau 61: Répartition des ménages agricoles pratiquant l'apiculture, selon la région et le sexe du chef de ménage

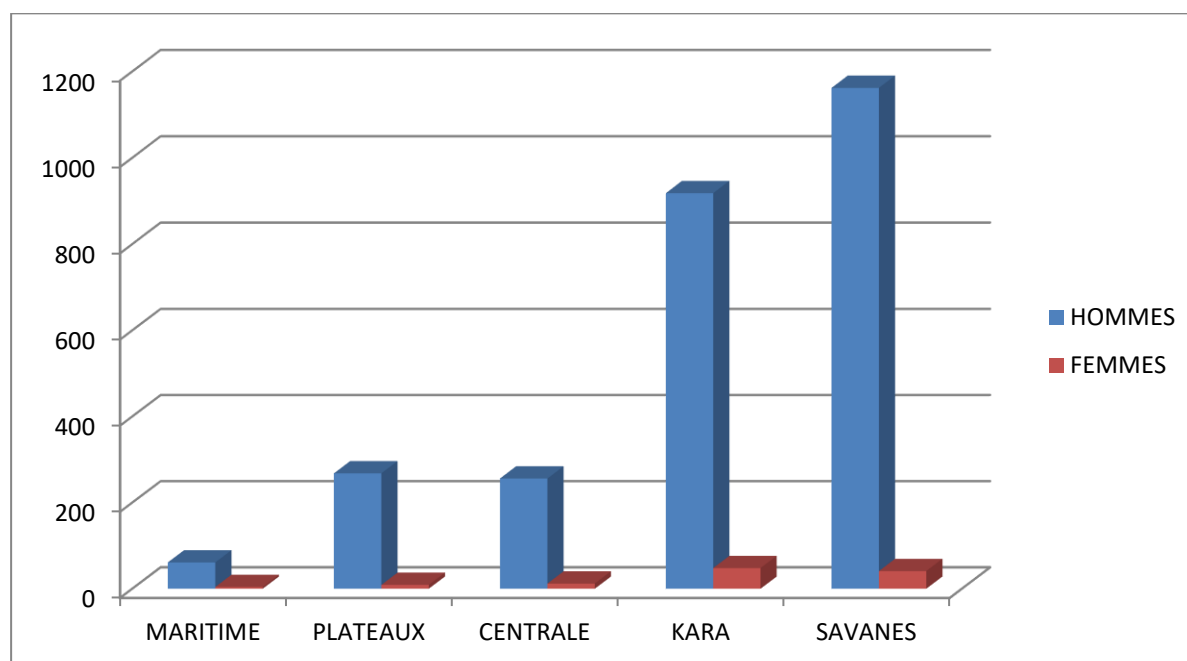
Région	Sexe des chefs de ménage				Part nationale	
	Hommes		Femmes			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Maritime	61	93,8	4	6,2	65	2,3
Plateaux	268	96,8	9	3,2	277	10,0
Centrale	256	95,5	12	4,5	268	9,6
Kara	918	95,0	48	5,0	966	34,8
Savanes	1 162	96,6	41	3,4	1 203	43,3
TOGO	2 665	95,9	114	4,1	2 779	100,0

Source : DSID RNA 2012

La région des Savanes regroupe à elle seule 1 203 ménages, soit 43,3% du total; elle est suivie de la région de la Kara avec 34,8% (966 ménages). La région Maritime, avec 2,3% soit 65 ménages, occupe le dernier rang des régions apicultrices.

La répartition des ménages agricoles pratiquant l'apiculture est présentée selon la région est représentée par le graphique suivant.

Graphique 49: Répartition des ménages agricoles pratiquant l'apiculture, selon la région et le sexe du chef de ménage



4.6. Pêche et aquaculture

2,3% de l'effectif total des ménages agricoles, soit 11 551 ménages pratiquent la pêche/aquaculture dont à peine 702 ménages féminins. La majorité de ces ménages (51%) se trouve dans la région Maritime (5 890), suivie de la région des Savanes 17,5% soit 2 017 ménages. La région des Plateaux vient en 3^{ème} position avec 15,7% soit 1 817 ménages.

C'est la région Maritime qui compte le plus de CM féminins pratiquant la pêche/aquaculture soit 483 ménages sur un effectif total des CM féminins, évalué à 702.

La disponibilité de la mer et des retenues d'eau propice dans ces régions expliquent cette situation.

Tableau 62 : Répartition des ménages agricoles pratiquant la pêche/aquaculture selon la région et le sexe du chef de ménage

Région	Sexe des chefs de ménage					Part nationale
	Hommes		Femmes		Total ménages	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Maritime	5 407	91,8	483	8,2	5 890	51,0
Plateaux	1 751	96,4	66	3,6	1 817	15,7
Centrale	538	96,6	19	3,4	557	4,8
Kara	1 209	95,2	61	4,8	1 270	11,0
Savanes	1 944	96,4	73	3,6	2 017	17,5
TOTAL MENAGES	10 849	93,9	702	6,1	11 551	100

Source : DSID RNA 2012

V. BANCARISATION DE LA POPULATION RURALE

☞ **515 049 personnes vivant en milieu rural possèdent un compte bancaire dont 262 396 femmes rurales ;**

☞ **Par contre, par rapport à la population rurale totale, 3 223 381 personnes n'en disposent pas dont 1 647 179 femmes.**

Très peu de personnes vivant en milieu rural possèdent un compte bancaire.

C'est dans la région des Plateaux que l'on trouve le plus grand nombre de personnes possédant des comptes bancaires, aussi bien en ce qui concerne les hommes que les femmes ; elle est suivie, pour la population masculine de la région de la Kara, et pour la population féminine de la région des Savanes.

Tableau 63: Nombre de personnes possédant un compte bancaire par sexe et selon la région

Région	Nombre de personnes possédant un compte			Population totale		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Maritime	41 745	46 482	88227	375343	400792	776135
Plateaux	77 301	79 567	156 868	572 410	589 170	1 161 580
Centrale	43 229	43 340	86 569	228 527	228 646	457 173
Kara	46 057	45 804	91 861	293 414	307 622	601 036
Savanes	44 320	47 204	91 524	359 160	383 346	742 506
Togo	252 652	262 397	515 049	1 828 854	1 909 576	3 738 430

Source : DSID RNA 2012

Les ménages agricoles dans lesquels se trouvent des détenteurs de compte bancaires sont au nombre de 64 768.

La proportion des ménages par rapport au nombre de personnes possédant un compte bancaire indique que 74,6 % soit 48 331 ménages, compte une (1) personne possédant un compte bancaire.

Cette proportion va décroissant, au fur et à mesure que le nombre de détenteurs de carte bancaire augmente : 22,7 % des ménages avec 2 personnes ; 1,9% avec 3 personnes ; 0,4 % avec 4 personnes et enfin 0,3% avec 5 personnes disposant de compte bancaire.

CONCLUSION

A l'issue du dénombrement exhaustif des ménages ruraux (pré-recensement) effectué en 2012, le Togo dispose actuellement d'une nouvelle base de sondage, différenciée par région et désagrégée par sexe.

Les données désagrégées par sexe, sont disponibles sur le plan national, régional et préfectoral et font ressortir :

- les caractéristiques structurelles des exploitations agricoles,
- les principales caractéristiques des populations rurale et agricole (effectif, structure par âge et sexe, taille moyenne des ménages, rapport de masculinité, etc.),
- les principales activités économiques exercées par les ménages ruraux.

Les résultats issus du pré-recensement devront permettre la consolidation du processus de gestion axée sur les résultats dans lequel le Togo s'est engagé, et surtout pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA).

L'un des atouts que révèlent ces résultats est l'augmentation du nombre de chefs de ménage scolarisés. L'impact de la progression de la scolarisation des chefs de ménage induit sans nul doute, la scolarisation des enfants. Dans cette perspective, il faut espérer à moyen terme l'amélioration de la gestion des exploitations agricoles, la diversification des activités agricoles et non agricoles et l'amélioration de la productivité par l'adoption des nouveaux paquets technologiques.

La faible croissance de la population active agricole observée au cours des quinze dernières années laisse présager à long terme une pénurie de main-d'œuvre agricole. Dès lors, il faut envisager une accélération de la mécanisation de l'agriculture togolaise afin de booster la production.

En ce qui concerne l'élevage, les ménages agricoles s'intéressent de plus en plus aux élevages spéciaux qui viennent compléter les besoins en protéines animales de la population.

L'un des problèmes majeurs au développement du secteur agricole demeure l'insuffisance de financement octroyé par les institutions financières et les difficultés d'accès au crédit. Cette situation est confirmée par le faible taux de bancarisation enregistré dans le monde rural.

Globalement, les objectifs du pré-recensement ont été atteints dans la mesure où une nouvelle base de sondage a été constituée et des données communautaires rendues disponibles.

La présentation et la publication de ces résultats permettront de répondre aux besoins des utilisateurs de statistiques agricoles, notamment d'aider à la planification du secteur rural, au suivi-évaluation des programmes et projets de développement agricole et à la formulation de politique de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté.

ANNEXES

ANNEXE 1 – CONCEPTS ET DEFINITIONS LIES AU GENRE

Le genre est ce qui différencie les hommes et les femmes dans leurs relations sociales. Il fait référence aux rôles et responsabilités dévolus aux femmes et aux hommes, et qui sont façonnés au sein de nos familles, de nos sociétés et de nos cultures. Le concept inclut également les attentes de chacun quant aux caractéristiques, aptitudes et comportements des femmes et des hommes.

Le sexe décrit les différences biologiques entre femmes et hommes. Ces différences sont universelles, permanentes, déterminées à la naissance, et communes à toutes les sociétés et à toutes les cultures.

L'égalité entre les sexes signifie que les femmes et les hommes bénéficient de conditions égales leur permettant de jouir pleinement de leurs droits humains, de contribuer au développement économique, social, culturel et politique et d'en tirer avantage. Ainsi, l'égalité entre les sexes correspond à l'égale valorisation par la société des similitudes et des différences des femmes et des hommes, ainsi que de leurs rôles respectifs. Cette notion intègre l'idée que femmes et hommes sont de véritables partenaires au sein de leur foyer, de leur communauté et de leur société.

L'équité est un processus instaurant une plus grande justice entre les femmes et les hommes. Afin de garantir une relation plus juste, il est souvent nécessaire de mettre en place des mesures particulières pour compenser le déséquilibre historique et social qui empêche femmes et hommes d'exercer leurs droits fondamentaux sur un pied d'égalité.

La parité est l'égalité de représentation des hommes et des femmes en politique et par extension dans les différents mandats de représentation.

Les objectifs sensibles au genre sont les objectifs de programmes et de projets à caractère non-discriminatoire, qui bénéficient de façon égale aux femmes et aux hommes et dont le but est de corriger les déséquilibres entre les sexes.

L'analyse de genre fait référence à la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe. Les femmes et les hommes assument des rôles différents ; l'analyse de genre explore ces différences afin que les besoins des femmes et des hommes soient identifiés et pris en compte dans les projets, les politiques publiques et les programmes.

Les données ventilées par sexe sont des données concernant les femmes et les hommes, qui sont recueillies et présentées séparément.

La division sexuée du travail est la conséquence de la façon dont la société répartit les tâches entre les femmes et les hommes selon ce qui est considéré comme étant adéquat et approprié à chaque sexe (**les rôles de genre**).

L'approche « Intégration des femmes dans le développement » (IFD) est une approche dont le but est d'intégrer les femmes au processus de développement par des initiatives les ciblant spécifiquement.

L'approche « genre et développement » (GED) a pour objectif de corriger les relations inégalitaires entre femmes et hommes qui empêchent un développement équitable et écartent les femmes d'une pleine participation au développement. L'approche « genre et développement » cherche à faire participer à la fois les femmes et les hommes, à les inciter à prendre part aux décisions et à en partager les bénéfices. Cette approche vise à répondre aux besoins pratiques des femmes et des hommes, ainsi qu'à promouvoir leurs

Les besoins pratiques sont ceux que les femmes ou les hommes perçoivent comme des nécessités immédiates ; ce sont des besoins, liés aux activités quotidiennes et aux conditions matérielles dans lesquelles vivent les femmes et les hommes, tels que l'accès à l'eau, au logement et à la nourriture.

Les **besoins/intérêts stratégiques (de genre)** se réfèrent aux questions de pouvoir et de contrôle ; les actions portant sur les intérêts stratégiques de genre abordent des problèmes centraux relatifs à la subordination des femmes ou, moins souvent, des hommes, et aux inégalités entre les sexes. Ils s'inscrivent sur le long terme, ne sont généralement pas d'ordre matériel et sont souvent liés à des changements structurels de la société eu égard au statut des femmes et à l'équité.

Les stéréotypes attribuent une image générale à toutes les personnes d'un même groupe ; il s'agit de croyances socialement construites entre les hommes et les femmes.

La discrimination est un comportement refusant aux individus l'égalité de traitement à laquelle ils aspirent ou ont droit.

L'autonomisation (ou “empowerment”) est le processus par lequel les femmes et les hommes prennent le contrôle de leur vie, c'est-à-dire définissent leurs propres priorités, acquièrent des compétences, gagnent en assurance, résolvent des problèmes et développent leur autonomie.

ANNEXE 2 - TABLEAUX

CARACTERISTIQUES DES MENAGES

Tableau 1 : Répartition des ménages ruraux par région et selon le type de ménage

Région	Types de ménages		
	Agricoles	Non agricoles	Total ménages
Maritime	107 749	8 289	116 038
Plateaux	164 766	6 101	170 867
Centrale	68 718	3 959	72 677
Kara	82 155	3 278	85 433
Savanes	85 211	842	86 053
TOGO	508 599	22 469	531 068

Source : DSID RNA 2012

Tableau 2 : Répartition des ménages ruraux selon le type de ménage, par région et par sexe du chef de ménage

Type de ménages	Maritime		Plateaux		Centrale		Kara		Savanes	
	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem
Ménages agricoles	80 796	26 953	134 522	30 244	59 808	8 910	67 186	14 969	76 392	8 819
Ménages non agric	5 072	3 217	3 556	2 545	2 355	1 604	2 024	1 254	623	219
Total	85 868	30 170	138 078	32 789	62 163	10514	69 210	16 223	77 015	9 038
	116 038		170 867		72 677		85 433		86 053	

Source : DSID RNA 2012

Tableau 3: Répartition des ménages agricoles selon la région et le sexe du chef de ménage

Région	Sexe des chefs de ménage		
	Hommes	Femmes	Total
Maritime	80 796	26 953	107 749
Plateaux	134 522	30 244	164 766
Centrale	59 808	8 910	68 718
Kara	67 186	14 969	82 155
Savanes	76 392	8 819	85 211
TOGO	418 704	89 895	508 599

Source : DSID RNA 2012

Tableau 4: Répartition des ménages non agricoles selon la région et le sexe du chef de ménage

Région	sexe des chefs de ménage		
	Hommes	Femmes	Total ménages non agricoles
Maritime	5 072	3 217	8 289
Plateaux	3 556	2 545	6 101
Centrale	2 355	1 604	3 959
Kara	2 024	1 254	3 278
Savanes	623	219	842
TOGO	13 630	8 839	22 469

Source : DSID RNA 2012

Tableau 5: Répartition des ménages agricoles par tranches d'âges et selon le sexe du chef de ménage

Tranches d'âge	Sexe des chefs de ménage		
	Hommes	Femmes	Total ménages agricoles
Moins de 25 ans	30 484	3 953	34 437
25-35 ans	111 421	13 990	125 411
35-45 ans	116 438	22 215	138 653
45-55 ans	75 151	20 125	95 276
55-65 ans	45 626	16 719	62 345
65 ans et plus	39 584	12 893	52 477
Total	418 704	89 895	508 599

Source : DSID RNA 2012

Tableau 6: Répartition des ménages agricoles selon la situation matrimoniale et le sexe du chef de ménage

Situation matrimoniale	Sexe du chef de ménage		
	Hommes	Femmes	Total ménages agricoles
Célibataire	18 929	2 293	21 222
Marié (e)	382 183	28 480	410 663
Divorcé (e)	4 320	4 169	8 489
Séparé (e)	4 235	9 163	13 398
Veuf (ve)	8 844	45 718	54 562
N. D.	193	72	265
Total	418 704	89 895	508 599

Source : DSID RNA 2012

Tableau 7 : Répartition des ménages ruraux par région, selon la situation matrimoniale et le sexe du chef de ménage

Situation matrimo - niale	Région									
	Maritime		Plateaux		Centrale		Kara		Savanes	
	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem
Célibataire	4143	790	8076	1434	3283	478	3902	512	2453	119
Marié (e)	77961	11785	123628	12559	56316	2329	61305	2387	72759	2384
Divorcé (e)	875	946	1732	1740	649	652	801	877	404	302
Séparé (e)	962	2713	1684	3376	619	1348	1067	2016	237	672
Veuf (ve)	1892	13915	2895	13654	1268	5699	2105	10412	1105	5549
N.D.	35	21	63	26	28	8	30	17	57	12
Total	85868	30170	138078	32789	62163	10514	69210	16223	77015	9038

Source : DSID RNA 2012

Tableau 8 : Répartition des ménages agricoles par région, selon la situation matrimoniale et le sexe du chef de ménage

Situation matrimo - niale	Région									
	Maritime		Plateaux		Centrale		Kara		Savanes	
	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem
Célibataire	3 383	484	7 120	1 103	2 707	293	3 393	321	2 326	92
Marié (e)	73 926	10 480	121 297	11 561	54 713	1 964	59 950	2 153	72 297	2 322
Divorcé (e)	827	857	1 687	1 636	626	570	784	819	396	287
Séparé (e)	885	2 458	1 592	3 108	540	1 122	989	1 822	229	653
Veuf (ve)	1 744	12 655	2 771	12 814	1 198	4 956	2 043	9 839	1 088	5 454
N.D.	31	19	55	22	24	5	27	15	56	11
Total	80 796	26 953	134 522	30 244	59 808	8 910	67 186	14 969	76 392	8 819
	107 749		164 766		68 718		82 155		85 211	

Source : DSID RNA 2012

Tableau 9 : Répartition des ménages agricoles selon la taille du ménage et le sexe du chef de ménage

Taille du ménage	Sexe des chefs de ménage		
	Hommes	Femmes	Total ménages
1 personne	1 913	687	2 600
2-3 personnes	41 089	23 010	64 099
4-5 personnes	85 255	27 957	113 212
6-9 personnes	183 705	32 143	215 848
10-14 personnes	80 744	5 334	86 078
15 pers et plus	25 998	764	26 762
Total	418 704	89 895	508 599
TAILLE MOYENNE	7,7	5,6	7,3

Source : DSID RNA 2012

Tableau 10 : Répartition des ménages ruraux selon la région, le niveau d'instruction du CM

Niveau d'instruction	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes
Analphabète	47780	64848	28343	45098	57612
Alphabétisé	8661	8800	2426	1987	3038
1 ^{er} degré	35848	54097	21787	19510	15649
2 ^{ème} degré	17297	31576	13154	12358	6795
3 ^{ème} degré	4648	8349	4156	4465	1935
Supérieur	1311	2393	1398	1494	550
Autres	493	804	1413	521	474
Total	116038	170867	72677	85433	86053

Source : DSID RNA 2012

Tableau 11 : Répartition des ménages agricoles selon la région, le niveau d'instruction du CM

Niveau d'instruction	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes
Analphabète	45 561	63 208	27 022	44 089	57 341
Alphabétisé	8 019	8 525	2 269	1 925	3 026
1 ^{er} degré	33 659	52 540	20 901	18 917	15 522
2 ^{ème} degré	15 410	30 203	12 424	11 638	6 623
3 ^{ème} degré	3 738	7 536	3 621	3 888	1 778
Supérieur	911	2 008	1 122	1 245	462
Autres	451	746	1 359	453	459
Total	107 749	164 766	68 718	82 155	85 211

Source : DSID RNA 2012

Tableau 12 : Répartition des ménages ruraux selon la région, la taille, et le sexe du chef de ménage

Taille du ménage	Maritime		Plateaux		Centrale		Kara		Savanes	
	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem
1 personne	0	0	0	0	2408	1026	0	0	0	0
2-3 pers	10193	7796	17033	8807	8258	3239	6854	5515	3304	1566
4-5 pers	18398	9153	30846	10465	15263	3140	13870	5003	10684	2663
6-9 pers	37131	11016	60305	11554	24286	2627	30965	4812	34860	3935
10-14 pers	14837	1933	23006	1738	9131	395	13543	770	20987	774
15 pers et +	5309	272	6888	225	2817	87	3978	123	7180	100
Total	85868	30170	138078	32789	62163	10514	69210	16223	77015	9038
	116038		170867		72677		85433		86053	

Source : DSID RNA 2012

Tableau 13 : Répartition des ménages agricoles selon la région, la taille, et le sexe du chef de ménage

Taille du ménage	Région (%)									
	Maritime		Plateaux		Centrale		Kara		Savanes	
	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem
1 personne	0	0	0	0	1913	687	0	0	0	0
2-3 personnes	8874	6536	15517	7599	7555	2566	6072	4835	3071	1474
4-5 personnes	16862	8183	29820	9723	14710	2762	13334	4689	10529	2600
6-9 personnes	35332	10192	59450	11017	23816	2449	30439	4605	34668	3880
10-14 pers	14491	1784	22867	1688	9023	362	13414	734	20949	766
15 pers et plus	5237	258	6868	217	2791	84	3927	106	7175	99
Total	80796	26953	134522	30244	59808	8910	67186	14969	76392	8819
	107749		164766		68718		82155		85211	

Source : DSID RNA 2012

CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

Tableau 14 : Population rurale selon la région et le type de population en 2012

Région	Population agricole	Population non agricole	Population rurale
Maritime	776 135	43 217	819 352
Plateaux	1 161 580	26 674	1 188 254
Centrale	457 173	14 928	472 101
Kara	601 036	15 658	616 694
Savanes	742 506	4 142	746 648
TOGO	3 738 430	104 619	3 843 049

Source : DSID – RNA 2012

ACTIVITES ECONOMIQUES DES MENAGES

Tableau 15 : Répartition des ménages non agricoles selon le type d'activités non agricoles et le sexe du chef de ménage

Type d'activités	Sexe du chef de ménage		
	Cm masculin	CM féminin	Total ménages non agricoles
Non concerné	2 873	2 393	5 266
Artisanat	1 493	693	2 186
Commerce	2 134	3 858	5 992
Artisanat et commerce	475	190	665
Transport	749	36	785
Artisanat et transport	82	3	85
Commerce et transport	383	54	437
Service	1 233	324	1 557
Artisanat et service	97	11	108
Commerce et service	230	31	261
Transformation	118	170	288
Artisanat et transformation	17	5	22
Commerce et transformation	52	98	150
Administration	1 072	182	1 254
Autres	2 622	791	3 413
Total	13 630	8 839	22 469

Source : DSID RNA 2012

Tableau 16 : Répartition des ménages agricoles selon le nombre de parcelles et le sexe du chef de ménage

Nombre de parcelles	Sexe des chefs de ménage		
	Hommes	Femmes	Total ménages agricoles
0 parcelle	7 322	3 903	11 225
1 parcelle	35 598	19 631	55 229
2 parcelles	61 161	23 035	84 196
3 parcelles	59 469	15 183	74 652
4 parcelles	57 892	9 943	67 835
5 parcelles	41 154	5 373	46 527
6 parcelles	36 393	3 847	40 240
7 parcelles	24 602	2 041	26 643
8 parcelles	22 459	2 074	24 533
9 parcelles	14 874	940	15 814
10 parcelles	13 550	1 024	14 574
11 parcelles	8 165	482	8 647
12 parcelles et plus	36 065	2 419	38 484
Total	418 704	89 895	508 599

Source : DSID RNA 2012

Tableau 17 : Répartition des ménages agricoles selon la taille de l'exploitation et la région

Taille de l'exploitation agricole	Région					
	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Total
0,0 ha *	4 737	2 555	1 807	1 333	793	11 225
0,0 - 0,5 ha	9 506	6 713	1 491	4 692	900	23 302
0,5 - 1,0 ha	16 414	12 950	4 456	8 303	4 339	46 462
1,0 - 2,0 ha	29 171	28 475	11 246	13 836	13 949	96 677
2,0 - 3,0 ha	17 835	28 739	11 869	12 961	16 985	88 389
3,0 - 4,0 ha	10 612	22 964	10 217	10 868	15 442	70 103
4,0 - 5,0 ha	6 025	15 896	7 139	8 004	11 295	48 359
5,0 - 7,0 ha	6 481	20 736	8 999	10 236	12 448	58 900
7,0 - 10,0 ha	2 797	11 245	4 934	6 232	5 357	30 565
10 ha et plus	3 305	13 721	6 361	5 422	3 435	32 244
Non déclaré	866	772	199	268	268	2 373
Total	107 749	164 766	68 718	82 155	85 211	508 599

Source : DSID RNA 2012

Tableau 18 : Répartition des ménages agricoles selon la taille de l'exploitation, la région et le sexe du chef de ménage

Taille de l'exploitation agricole	Région									
	Maritime		Plateaux		Centrale		Kara		Savanes	
	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem
0,0 ha	3 064	1 673	1 708	847	1 016	791	869	464	665	128
0,0 - 0,5 ha	4 955	4 551	3 176	3 537	770	721	1 818	2 874	619	281
0,5 - 1,0 ha	9 546	6 868	7 257	5 693	2 900	1 556	4 321	3 982	3 164	1 175
1,0 - 2,0 ha	21 381	7 790	20 506	7 969	8 872	2 374	10 185	3 651	11 127	2 822
2,0 - 3,0 ha	14 846	2 989	23 948	4 791	10 533	1 336	11 197	1 764	14 958	2 027
3,0 - 4,0 ha	9 342	1 270	20 367	2 597	9 471	746	10 008	860	14 319	1 123
4,0 - 5,0 ha	5 468	557	14 504	1 392	6 721	418	7 446	558	10 719	576
5,0 - 7,0 ha	5 955	526	19 117	1 619	8 535	464	9 822	414	12 016	432
7,0 - 10,0 ha	2 612	185	10 478	767	4 732	202	6 043	189	5 237	120
10 ha et plus	3 051	254	12 924	797	6 103	258	5 302	120	3 350	85
N D	576	290	537	235	155	44	175	93	218	50
Total	80 796	26 953	134 522	30 244	59 808	8 910	67 186	14 969	76 392	8 819

Source : DSID RNA 2012

Tableau 19 : Répartition des ménages agricoles pratiquant l'irrigation, selon la région et le sexe du chef de ménage

Région	Sexe des chefs de ménage		
	Hommes	Femmes	Total ménages pratiquant l'irrigation
Maritime	17 513	4 887	22 400
Plateaux	21 249	3 869	25 118
Centrale	4 858	388	5 246
Kara	11 585	1 472	13 057
Savanes	17 842	1 203	19 045
Total	73 047	11 819	84 866

Source : DSID RNA 2012

Tableau 20 : Répartition des ménages agricoles par région, selon les cultures temporaires et le sexe du chef de ménage

Région	Type de cultures temporaires							
	Céréales		Tubercules		Légumineuses		Légume "pluvial"	
	Cm homme	Cm femme	Cm homme	Cm femme	Cm homme	Cm femme	Cm homme	Cm femme
Maritime	77 564	25 123	75 414	24 217	61 944	18 954	53 943	17 156
Plateaux	132 087	28 823	124 794	25 718	117 683	24 706	96 452	20 882
Centrale	58 193	7 808	53 653	5 244	50 173	6 843	33 371	4 526
Kara	66 282	14 364	59 469	7 600	61 071	12 741	52 911	10 472
Savanes	75 817	8 697	36 666	2 113	71 097	7 883	53 164	5 708
National	409 943	84 815	349 996	64 892	361 968	71 127	289 841	58 744

Source: DSID RNA 2012

Tableau 21: Répartition des ménages agricoles suivant le type de céréales pratiquées et le sexe du CM

Région	Espèce de céréales pratiquées									
	Maïs		Sorgho		Mil		Riz		Fonio	
	CM masc	CM fem	CM masc	CM fem	CM masc	CM fem	CM masc	CM fem	CM masc	CM fem
Maritime	77 330	25 033	4 641	808	2 236	419	4 944	596	31	5
Plateaux	131 398	28 579	48 101	7 442	20 868	3 160	62 460	9 800	3 771	865
Centrale	56 986	7 442	39 803	4 579	6 303	591	27 028	2 314	329	16
Kara	62 262	12 136	60 371	12 748	36 282	5 189	40 885	5 661	11 603	1 795
Savanes	69 816	7 245	63 435	6 664	61 356	6 439	57 633	6 075	1 649	85
National	397 792	80 435	216 351	32 241	127 045	15 798	192 950	24 446	17 383	2 766

Source : DSID RNA 2012

Tableau 22 : Répartition des ménages agricoles suivant le sexe du CM et le type de légumineuses et autres pratiquées

Région	Espèce de légumineuses pratiquées								Sésame	
	Niébé		Voandzou		Arachide		Soja			
	CM Homme	CM Femme	CM Homme	CM Femme	CM Homme	CM Femme	CM Homme	CM Femme	CM Homme	CM Femme
Maritime	50 218	14 389	4 303	1 025	47 332	14 662	2 714	353	690	168
Plateaux	108 131	22 435	16 479	2 667	58 150	11 958	45 956	6 243	24 843	4 224
Centrale	37 498	5 153	11 071	1 267	20 797	2 207	27 844	3 155	19 135	1 861
Kara	46 908	10 435	38 424	6 373	39 778	6 524	36 147	6 804	18 993	1 831
Savanes	45 373	4 454	48 646	5 228	49 155	4 579	58 476	6 070	12 672	1 076
National	288 128	56 866	118 923	16 560	215 212	39 930	170 837	22 625	76 333	9 160

Source : DSID RNA 2012

Tableau 23 : Répartition des ménages agricoles suivant le type de tubercules pratiqués et le sexe du CM

Région	Espèce de tubercules pratiqués									
	Manioc		Igname		Taro		Patate douce		Pomme de terre	
	CM Homme	CM Femme	CM Homme	CM Femme	CM Homme	CM Femme	CM Homme	CM Femme	CM Homme	CM Femme
Maritime	73 978	23 833	33 988	9 474	14 339	3 782	18 988	4 534	770	153
Plateaux	117 219	24 362	94 640	14 651	29 956	5 092	16 033	1 852	3 593	469
Centrale	46 481	4 488	47 805	3 303	4 699	591	3 710	275	1 433	105
Kara	46 104	5 304	54 543	5 273	4 656	484	17 844	2 571	1 270	126
Savanes	8 638	409	17 219	995	1 906	109	26 367	1 419	903	73
National	292 420	58 396	248 195	33 696	55 556	10 058	82 942	10 651	7 969	926

Source : DSID RNA 2012

Tableau 24 : Répartition des ménages agricoles suivant le type de légume pluvial pratiqué et le sexe du CM

Région	Espèce de légume pluvial pratiqué									
	Adémè		Gboma		Tomate		Aubergine		Autres	
	CM Homme	CM Femme	CM Homme	CM Femme	CM Homme	CM Femme	CM Homme	CM Femme	CM Homme	CM Femme
Maritime	43 552	14 566	41 715	13 650	44 043	13 572	27 013	8 694	36 225	11 407
Plateaux	71 062	15 425	71 651	15 352	75 471	15 665	45 222	9 001	70 618	14 239
Centrale	18 446	2 475	18 931	2 476	20 872	2 444	6 525	790	25 073	3 453
Kara	25 995	4 207	22 132	3 270	24 826	2 979	11 794	981	46 416	9 325
Savanes	16 256	1 680	15 584	1 507	27 093	2 329	15 542	1 204	38 865	4 393
National	175 311	38 353	170 013	36 255	192 305	36 989	106 096	20 670	217 197	42 817

Source : DSID RNA 2012

Tableau 25 : Répartition des ménages agricoles selon le type de cultures de rente et le sexe du CM

Types de cultures de rente	Sexe du chef de ménage		
	CM masculin	CM féminin	Total ménages
Café	19 738	2 651	22 389
Cacao	14 054	1 360	15 414
Coton	88 212	4 499	92 711
Palmier	96 927	15 650	112 577
Cocotier	3 989	612	4 601
Anacardier	21 191	1 973	23 164
Ananas	7 536	1042	8 578
Total	251 647	27 787	279 434

Source : DSID RNA 2012

Tableau 26 : Répartition des ménages agricoles par région selon le type de cultures de rente et le sexe du Chef de ménage (CM)

Région		Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	National
Culture	CM homme	0	19 094	644	0	0	19 738
	CM femme	0	2 618	33	0	0	2 651
Cacaoyer	CM homme	0	13 489	565	0	0	14 054
	CM femme	0	1 334	26	0	0	1 360
Cotonnier	CM homme	5 529	27 278	6 786	16 251	32 368	88 212
	CM femme	470	1 825	249	655	1 290	4 499
Palmier a huile	CM homme	36 743	51 519	6 575	1 611	479	96 927
	CM femme	7 662	7 315	412	230	31	15 650
Cocotier	CM homme	2 508	621	371	354	135	3 989
	CM femme	389	84	52	78	9	612
Anacardier	CM homme	176	7 208	9 413	2 744	1 650	21 191
	CM femme	29	1 136	572	137	99	1 973
Ananas	CM homme	3 407	3 130	738	235	26	7 536
	CM femme	624	331	56	28	3	1 042

Source : DSID RNA 2012

Tableau 27 : Répartition des ménages par type d'activités agricoles suivant le sexe du Chef de ménage (CM) : arboriculture fruitière

Région	Espèces fruitières									
	Avocats		Agrumes		Manguiers		Papayers		Bananiens	
	CM HOMME	CM FEMME	CM HOMME	CM FEMME	CM HOMME	CM FEMME	CM HOMME	CM FEMME	CM HOMME	CM FEMME
Maritime	2 850	797	25 160	6 174	39 088	11 051	22 283	5 623	34 332	9 421
Plateaux	25 113	4 401	33 462	5 124	54 570	10 078	36 112	5 938	64 853	11 083
Centrale	3 137	411	20 956	2 303	27 744	3 139	19 839	2 295	23 716	2 627
Kara	858	170	22 053	4 436	35 014	6 405	20 537	4 623	20 580	3 625
Savanes	164	12	7 698	603	30 798	2 426	4 290	282	2 341	168
National	32 122	5 791	109 329	18 640	187 214	33 099	103 061	18 761	145 822	26 924

Source : DSID RNA 2012

Tableau 28 : Répartition des ménages par type d'animaux élevés suivant le sexe du Chef de ménage (CM)

Région	Type d'élevage									
	Bovins		Ovins		Caprins		Porcins		Volailles	
	CM HOMME	CM FEMME	CM HOMME	CM FEMME	CM HOMME	CM FEMME	CM HOMME	CM FEMME	CM HOMME	CM FEMME
Maritime	1 152	281	11 181	2 697	36 778	10 880	12 169	1 953	58 009	16 308
Plateaux	2 943	269	31 853	4 439	62 936	10 428	17 077	1 987	104 114	18 480
Centrale	2 403	48	13 572	981	26 324	2 843	11 548	1 647	50 970	6 838
Kara	3 664	80	18 438	1 719	36 563	5 714	20 453	3 406	60 681	12 491
Savanes	33 774	1 188	31 314	1 942	50 470	4 198	44 398	5 040	68 920	6 561
National	43 936	1 866	106 358	11 778	213 071	34 064	105 645	14 033	342 694	60 678

Source : DSID RNA 2012

Tableau 29 : Répartition des ménages par type d'animaux spéciaux élevés par sexe du chef de ménage

Région	Type d'élevage							
	Cobayes		Lapins		Aulacodes		Escargots	
	CM homme	CM femme	CM homme	CM femme	CM homme	CM femme	CM homme	CM femme
Maritime	1 021	186	489	81	225	68	299	72
Plateaux	288	40	365	43	231	27	412	64
Centrale	129	16	206	21	96	16	146	16
Kara	138	22	501	42	105	17	130	15
Savanes	77	4	859	46	146	7	102	2
TOGO	1 653	268	2 420	233	803	135	1 089	169
	1 921		2 653		938		1 258	

Source : DSID RNA 2012

Tableau 30 : Répartition des ménages agricoles selon le nombre de personnes possédant un compte

Région	Nombre de personnes possédant un compte dans le ménage agricole					Total ménages agricoles
	1	2	3	4	5	
Maritime	8 524	2 444	174	45	36	11 223
Plateaux	15 420	4 395	253	69	37	20 174
Centrale	8 735	3 140	285	59	27	12 246
Kara	8 609	2 647	228	38	35	11 557
Savanes	7 043	2 079	298	80	68	9 568
National	48 331	14 705	1 238	291	203	64 768

Source : DSID RNA 2012

ANNEXE 3 : LISTE DES PERSONNES AYANT PARTICIPE AU RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE (RNA)

I. CONCEPTION ET EXECUTION DU RECENSEMENT

1.1. Direction des Statistiques Agricoles de l'Informatique et de la Documentation (DSID)

Messieurs :

Lébéné KOUGBENYA	Directeur
Kodjo DOKODJO	Chef Division de la Statistique
Latévi LAWSON ATUTU	Chef Division de l'Informatique
Gagli Komivi BLEWUSSI	Chargé d'Etudes
Ezi TSOGLI	Chef Section Prévision des récoltes
Mawuli AMEWUAME	Chef Section Traitement des données
Ekoué FOLIKOUE	Chef Section Enquêtes Spécifiques
Nassou TORO	Chef Section Annuaire Statistique
Nandji MEATCHI	Chef Division Documentation et Archives
Kokou OTCHOTCHO	Chargé d'Etudes

Madame

Biova KINTZ-DZAKA	Stagiaire
-------------------	-----------

1.2. Division de la Programmation, de la Formation et des Statistiques Agricoles (DPFSA)

Kossi Djifa HOUNKANLI	Chef DPFSA Maritime
Koffi Kaboré ADANOU	Chef DPFSA Plateaux
Abalo AKAYA	Chef DPFSA Centrale
Tritokna KPANDIKA	Chef DPFSA Kara
Baddoh BEMBA	Chef DPFSA Savanes

1.3. Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT)

Kankoé AMEGNINOU	Chef Cellule Suivi-Evaluation (CSE)
Latévi Adomaya LAWSON	Assistant au chef CSE
Kpassi SEME	Chef CSE Maritime
Kolani SANBOGA	Chef CSE Centrale
Salim OURO	Chef CSE Kara
Laré NOUANOU	Chef CSE Savanes

1.4. Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN)

Messieurs :

Kokou Yao N'GUISSAN	Directeur Général
Koudjo BIKA	Superviseur Akébou
Komlan AMEVO	Superviseur Blitta
Bakeglé SEBIBA	Superviseur Bassar
Kokou Mensa DOGBE	Superviseur Kpendjal
Tchilalabalo TELOU	Superviseur Bas-Mono
Komi TCHAMEKOR	Superviseur Lacs
Saibou ANZOUMANA	Superviseur Binah
Pilang BAMAZI	Superviseur Ogou
Mazamaesso ALABA	Superviseur Est-Mono

Madame :

Ebeyo BATABA	Superviseur Sotouboua
--------------	-----------------------

1.5. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et de l'Agriculture (FAO)

Messieurs :

Paul N'GOMA-KIMBATSA	Statisticien et CountrySTAT Team Leader ESS, FAO Rome
Eloi OUEDRAOGO	Statisticien RAF, FAO Accra
Julien AMEGANDJIN	Statisticien spécialiste en sondage
El Houssein DIEW	Consultant CTPD en statistiques agricoles
Mamadou BEYE	Consultant CTPD en informatique
Thomas AMAVI	Consultant national statisticien
Kanyi MENSAH ZUKONG	Consultant national statisticien
Sourou DOUTI	Consultant national en communication

Madame :

Akossiwa H. ALAGBO-AMELIFO	Consultante nationale en genre
----------------------------	--------------------------------

II. Personnel national en charge du traitement informatique

Messieurs :

Kodjo DOKODJO
Sossoh HAINGA
Koffi TCHODIE
Aninam PADARO

Responsable national du traitement
Chef Section Logistiques
Chef section base de données
Chef Section étude et développement

III. Personnel national d'exécution

36 Superviseurs
300 Contrôleurs de terrain
1999 Agents recenseurs
15 Contrôleurs de saisie
60 Agents de saisie